

Université de Montréal

Processus d'identification et stratégies identitaires des Acadiens du Nouveau-Brunswick

Par

Lison Fournier

Département d'Anthropologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales

en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M.Sc.)

en Anthropologie

Décembre 2012

© Lison Fournier, 2012

Université de Montréal

## Résumé

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont un parcours identitaire collectif riche en rebondissements qui les a menés vers une identité singulière solide. Ils se trouvent désormais confrontés au contexte d'une nouvelle réalité qui est la mondialisation. Depuis les dernières décennies, les changements occasionnés par la mondialisation se répercutent dans la conception même que l'on se fait du parler acadien et des pratiques culturelles acadiennes. Le chiac par exemple, auparavant stigmatisé et dévalorisé, devient maintenant porteur de valeurs identitaires modernes rattachées au mélange des cultures et à l'ouverture à l'autre. Toutefois, les contours de l'identité acadienne demeurent flous et sujets aux débats épistémologiques. La situation particulière d'un groupe qui n'a plus de territoire officiellement reconnu a une forte incidence sur les critères d'appartenance que les acteurs peuvent mobiliser pour se définir. Comment expliquer les processus d'identifications et les stratégies identitaires qui définissent l'appartenance au groupe chez les Acadiens? Partagent-ils les mêmes processus identitaires présents dans la littérature sur le sujet? Une connaissance plus approfondie des processus généraux peut-elle aider à mieux saisir et expliquer la complexité d'un groupe sensiblement diasporique dont l'identité et ses contours sont incertains? L'anthropologie en milieu acadien est presque inexistante. D'autre part, l'identité culturelle est un sujet ayant été longuement étudié et débattu, mais qui demande toujours plus de précision. Cette recherche a permis de mieux cerner de quelle façon la représentation de l'acadianité évolue en milieu minoritaire.

**Mots clés** : stratégie identitaire, identité, culture, inclusion/exclusion, Acadiens, identité culturelle

## **Abstract**

Acadians in New Brunswick have a solid sense of collective identity that is the result of a long and eventful process. They are now faced with the a new reality that is the context shaped by globalization. In recent decades, the changes caused by globalization are reflected in the way that Acadie and Acadian cultural practices are framed discursively. Chiac, for example, was previously stigmatized and devalued, but now becomes the bearer of modern identity values attached to the mixing of cultures and openness to others. Yet the contours of Acadian identity remain unclear and are subject to epistemological debates. The particular situation of this group that has no officially recognized territory has a significant impact on what membership criteria actors can mobilize to define their group. How can we explain the process of identification and identity strategies that define group membership among the Acadians? Do they share the same identity processes that are mentioned in the literature on the subject? Could a deeper understanding of general processes help to better understand and explain the complexity of a group whose identity is marked by the diasporic experience and whose contours are uncertain? Anthropology is almost nonexistent in the Acadian community. At the same time, cultural identity is a topic that has been extensively studied and debated, but that needs more precise definition. This research is aimed at contributing to a better understanding of how of the representation of minority Acadian identity has evolved.

**Key words** : Identity strategy, identity, culture, inclusion and exclusion, acadian, cultural identity

## **Table des matières**

<b>Résumé</b> .....	ii
<b>Abstract</b> .....	iii
<b>Table de matières</b> .....	iv
<b>Liste des tableaux</b> .....	viii
<b>Liste des sigles</b> .....	ix
<b>Dédicace</b> .....	x
<b>Remerciements</b> .....	xi
<b>Avant propos</b> .....	xii
<b>Introduction</b> .....	1
Problématique de recherche.....	1
Pertinence de l'étude.....	3
Structure du mémoire.....	4
<b>Chapitre I – Comprendre les concepts clés</b> .....	6
Introduction.....	6
1.1 La culture.....	6
1.2 L'identité.....	11
1.3 L'identité culturelle.....	13
1.4 Les frontières identitaires.....	18
1.5 Les stratégies identitaires.....	18

<b>Chapitre II – Les Acadiens du Nouveau-Brunswick</b> .....	21
Introduction.....	21
2.1 Bref historique et parcours identitaire collectif.....	23
2.2 Le bilinguisme au Nouveau-Brunswick.....	29
2.3 Rapports entre langues, minorités et identités.....	31
2.4 L’Acadie de la diaspora.....	35
2.5 Représentation de l’acadianité et du territoire de l’Acadie.....	37
2.6 L’Acadie du discours médiatique.....	41
2.7 Pour une anthropologie de l’identité acadienne.....	44
<b>Chapitre III – La communauté acadienne de la Péninsule acadienne</b> .....	50
Introduction.....	50
3.1 Question principale.....	50
3.2 Objectif de la recherche.....	51
3.3 Le terrain.....	53
3.3.1 Groupe à l’étude.....	53
3.3.2 Les répondants.....	53
3.3.2.1 Recrutement des répondants.....	54
3.3.2.2 Profil des répondants.....	54
3.3.3 Collecte des données ethnographiques.....	56
3.3.4 Les entrevues semi-structurées.....	57

3.4 Analyse du discours : théories et méthodes.....	58
3.5 Le cas d'un logiciel d'analyse du discours.....	61
3.6 Thèmes abordés lors des entretiens.....	64
3.7 Expérience de terrain.....	69
<b>Chapitre IV – Continuer à se reconnaître Acadien en l'absence d'un territoire reconnu.....</b>	<b>72</b>
4.1 Portrait d'une Acadie contemporaine .....	72
4.1.1 L'identité acadienne .....	72
4.1.1.1 Dimension relationnelle.....	72
4.1.1.2 Dimension temporelle.....	79
4.1.1.3 Dimension culturelle.....	81
4.1.2 Frontières identitaires.....	84
4.1.3 Stratégies identitaires.....	90
<b>Chapitre V – Analyse d'une identité acadienne en mouvement .....</b>	<b>96</b>
5.1 L'identité acadienne.....	96
5.1.1 La définition de l'Acadie en relation avec les travaux précédents .....	96
5.1.2 Stratégies identitaires utilisées selon les théories de Kastersztein et Taboada-Leonetti.....	101
5.1.3 Comparaison entre le discours médiatique et celui des répondants.....	107
5.2 Discussion générale.....	111
5.2.1 Retour sur la question principale.....	111

5.2.2 Retour sur les objectifs de recherche.....	116
5.2.3 Retour sur les attentes de recherche.....	117
5.2.4 Retour sur les hypothèses de départ.....	119
<b>Conclusion.....</b>	<b>122</b>
Brève synthèse des idées traitées dans ce mémoire .....	122
Limites de cette étude.....	124
Perspectives d'études et enjeux futurs.....	124
<b>Bibliographie.....</b>	<b>127</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>xiv</b>

## Listes des tableaux

Tableau 1 – *Tableau des quatre grands types de définitions de l’Acadie selon Adrien Bérubé (1987)*

.....p.105

## **Liste des sigles**

CMA – Congrès mondial acadien

CONA – Convention d'orientation nationale de l'Acadie

SANB – Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

SNA – Société nationale de l'Acadie

*Je dédie ce mémoire à tous mes professeurs que j'ai eus dans ma vie,  
c'est à travers leur joie d'enseignement qu'ils m'ont transmis  
cette soif de connaissance et cette fascination pour les cultures  
qui m'anime toujours autant et qui m'a menée vers cette grande aventure  
qui ne fait que commencer*

## **Remerciements**

À ma directrice, Mme Deidre Meintel, je voudrais exprimer ma profonde reconnaissance pour son soutien à travers toutes les étapes de ce mémoire. Ses précieux conseils, son expertise et sa disponibilité m'ont été d'une très grande assistance. Son souci des détails m'a poussée à toujours m'améliorer.

À ma famille, je voudrais exprimer ma sincère gratitude d'être toujours là pour m'appuyer et me soutenir dans tout ce que j'ai entrepris. Elle a été présente dans les étapes les plus difficiles de ce mémoire. Une mention particulière à ma sœur cadette qui a continuellement le mot juste pour me faire rire.

À mes amis, je voudrais les remercier de m'avoir fourni une distraction lorsque j'étais complètement absorbée par l'élaboration de ce mémoire. Ils ont également soulevé d'excellentes discussions contribuant à la réflexion théorique de ce mémoire. Je voudrais remercier une amie en particulier qui m'a accompagnée lors de mes longues journées de travail à la bibliothèque. Ta présence m'a fait le plus grand bien.

Aux personnes qui ont bien voulu participer à mon étude, j'aimerais exprimer ma reconnaissance pour le temps que vous m'avez donné. Merci de m'avoir accueillie chez vous le temps d'une entrevue et de bien vouloir discuter de votre fierté acadienne. Vos conversations ont été des plus fascinantes. Cette expérience a été très enrichissante pour moi.

## **Avant propos**

Ce mémoire s'insère dans une réflexion se déroulant tout au long de mes études universitaires. J'ai d'abord remarqué dans mes cours de maîtrise et de baccalauréat en anthropologie à quel point les grands concepts tels que l'identité et la culture sont remis en question et sont toujours d'actualité. Ce constat a contribué à l'intérêt de pousser une réflexion plus approfondie sur le sujet.

Le choix d'un sujet de mémoire a été une longue interrogation. Il existe une infinité de possibilités de sujets de recherche en anthropologie sociale et culturelle limitée uniquement par l'imagination du chercheur. La difficulté de m'arrêter sur un sujet a été exacerbée par mes nombreuses passions concernant plusieurs sujets très variés. J'ai également noté un clivage de sujets de mémoire chez mes collègues étudiants. Certains étudiants s'intéressent à cet *Autre* imaginaire lointain alors que d'autres s'intéressent à des groupes beaucoup plus rapprochés, dans notre propre société. Il m'était alors plus attrayant de commencer, comme premier terrain anthropologique, par un groupe plus rapproché, pour pouvoir mieux appréhender l'*Autre* à l'avenir.

D'ailleurs, je voulais confronter mes notions préconçues sur ma propre société. Un anthropologue doit généralement s'en détacher tout en étant conscient de leur existence. J'ai suivi un cours au niveau de la maîtrise qui a exploré plus en détail ce sujet. J'ai été vivement fascinée par le processus réflexif d'un anthropologue sur le terrain. Ces notions me semblent plus pertinentes encore lorsqu'un sujet de recherche est très proche culturellement du chercheur. C'est pour cette raison que j'ai décidé d'étudier les Acadiens du Nouveau-

Brunswick étant moi-même Acadienne originaire de cette province. Cette décision est également motivée par un souci de combler la quasi-absence de recherches anthropologiques sur le sujet. À la suite d'une revue préliminaire de la littérature sur le sujet, il m'est apparu indéniable que l'identité acadienne est très variable et multiple. J'ai eu l'inspiration d'avoir recours aux études sur les processus d'identification culturelle pour mieux comprendre la complexité des résultats des études sur l'identité acadienne. Étudier son propre groupe culturel a certains avantages et désavantages qu'il est important de considérer durant le processus de prise de décision d'un choix de sujet de mémoire. Mes idées préconçues à propos de l'identité culturelle acadienne sont profondément ancrées puisque j'ai vécu presque toute ma vie en Acadie. Je dois donc être extrêmement prudente quant à mes hypothèses de départ. Cependant, le fait que je fasse partie du groupe aux yeux des participants a créé un rapprochement et un lien de confiance qu'il est difficile d'atteindre avant plusieurs mois de terrain anthropologique dans une culture étrangère.



## **Introduction**

### ***Problématique de recherche***

*Identité* et *culture* sont deux termes largement utilisés en anthropologie sociale et culturelle. Sans contredit, quels autres concepts témoignent autant du cheminement épistémologique de la discipline anthropologique, particulièrement l'ethnologie, que l'identité et la culture? Ces deux termes caractéristiques ont suscité un intérêt tout particulier pour cette recherche. L'interprétation de concepts clés en lien avec ces deux termes est au cœur de cette thèse. Les concepts de culture et identité redéfinis au cours des dernières années seront notre principal outil pour orienter notre problématique de recherche.

L'intérêt de ce mémoire et du choix de cette problématique est, en l'occurrence, d'observer les processus d'identification à travers une analyse du discours populaire, ainsi que les stratégies identitaires découlant d'une perspective culturelle observée dans une communauté typique du nord-est du Nouveau-Brunswick. Cette étude des processus identitaires sera par conséquent combinée à une mise en contexte plus étendue des aspects influençant l'identité acadienne.

Le groupe étudié englobe la région de la péninsule acadienne qui comprend plusieurs villes et villages. Cette région a comme caractéristique qu'elle réunit une forte concentration d'Acadiens et d'Acadiennes et par surcroît de francophones. La péninsule acadienne est donc une région privilégiée pour étudier les Acadiens. Toutefois, il existe quelques divergences mineures entre les diverses régions acadiennes des provinces maritimes. En effet, plusieurs études (Williams, 1977; Vernex, 1979 et 1983; Bérubé, 1987; Trépanier, 1994; Gallant, 2007)

démontrent quelques différences de discours selon la région d'origine du répondant. Pour disposer de résultats plus homogènes, et en conséquence des proportions trop grandes que représenterait un projet d'une telle envergure, cette recherche va se focaliser sur une région acadienne en particulier. Les Acadiens de la péninsule acadienne sont tout de même de bons représentants de l'ensemble de l'Acadie. L'Acadie contemporaine se situe dans les provinces maritimes ou dans les provinces atlantiques, en fonction des critères d'inclusion choisis. Elle inclut communément tous les francophones de ces provinces.

Il est impossible de traiter de l'identité culturelle d'un peuple sans bien saisir sa définition et l'idéologie qui l'entoure. Tout d'abord, il faut s'interroger sur la définition appropriée à utiliser. En effet, il existe presque autant de définitions pour ces deux termes non exclusifs à l'usage de l'anthropologie que d'auteurs qui les utilisent. Cette quête devient rapidement laborieuse. Le chercheur doit être en mesure de se retrouver dans cette panoplie de définitions et choisir la plus adéquate à son projet de recherche. Encore faut-il être en accord avec la définition proposée par un certain courant idéologique. Plusieurs auteurs critiquent aujourd'hui les grandes catégories anthropologiques en allant jusqu'à mettre en doute la validité même de leur utilisation. Certains d'entre eux tentent de proposer des solutions satisfaisantes à ce problème grandissant. Néanmoins, nous sommes contraints d'admettre que les concepts sont toujours aussi utilisés. Il est très ardu de se départir de grandes catégories sémantiques ayant une riche histoire de débat au sein de la discipline. Elles sont au cœur même de la fondation de la discipline anthropologique. D'ailleurs, ces deux concepts connaissent depuis quelques années une recrudescence de son utilisation. Comme c'est souvent le cas avec des concepts relativement populaires, tel que la mondialisation, leur

signification demeure assez floue. Les médias de masse, en particulier, les utilisent à leur avantage sans bien saisir leur sens premier. Denys Cuche (2010) donne comme explication possible à cette popularité croissante, l'affaiblissement du modèle État-nation, lié entre autres à la mondialisation. Effectivement, l'identité et la culture des populations dépassent souvent les limites de l'État, et en particulier quand nous parlons de peuples diasporiques. L'auteur attribue aussi cette popularité au prolongement du mouvement d'exaltation de la différence, pour utiliser ses propres termes, des années 1970. À cette époque, il était alors courant de parler d'identité et de revendication identitaire. De plus, les concepts d'identité et de culture sont souvent confondus dans leur définition, ajoutant à la confusion déjà présente. Ainsi, il convient de bien définir les concepts clés de cette étude avant de présenter les données de recherche.

### ***Pertinence de l'étude***

Pourquoi vouloir utiliser les Acadiens du Nouveau-Brunswick pour étudier les processus identitaires? Il existe bien sûr plusieurs autres peuples à l'identité très riches et complexes. L'intérêt de choisir une petite communauté est tout d'abord son homogénéité. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick sont un groupe petit en termes de nombre et relativement homogène sur plusieurs plans. Selon le recensement de 2006, 235 270 francophones de langue maternelle vivaient dans la province, ce qui représente 32,7 % de la population totale. Cependant, l'origine ethnique « Acadien » ne fait pas partie des choix de réponses des répondants lors du recensement. Nous pouvons déduire que des 28,7 % de la population qui déclare avoir des origines françaises, la plupart s'identifient comme Acadien. Ce nombre pourrait être légèrement plus élevé en incluant les personnes qui ont préféré l'origine ethnique

« Canadien » à « Français ». Nonobstant, il existait un débat sur la définition de l'Acadie et des Acadiens antérieurement au premier Congrès mondial acadien de 1994, qui l'a mis en évidence (voir Hauteœur, 1975). Il est assurément toujours d'actualité. Pour cette raison, il est attrayant d'observer les processus identitaires chez un groupe minoritaire dispersé, et dont les contours sont flous, mais qui revendique non moins une identité culturelle bien établie depuis la première convention nationale des Acadiens, qui remonte à 1881.

L'originalité de cette étude réside dans le fait que l'identité acadienne a été, dans bien des cas, étudiée sous l'angle de plusieurs disciplines autres que l'anthropologie. Les textes traitant de l'Acadie sont plus abondants dans les domaines de la sociologie, de la sociolinguistique et de l'histoire. Un seul article a été découvert traitant de façon explicite de l'élaboration d'une anthropologie de l'identité acadienne, par Patrick D. Clarke (2007). Toutefois, l'auteur est un historien et non un anthropologue. D'autre part, l'auteur se concentre essentiellement sur le symbolisme religieux alors que d'autres aspects de l'identité acadienne pourraient être abordés. Nous espérons collaborer à l'élaboration d'une anthropologie de l'Acadie.

### ***Structure du mémoire***

Le premier chapitre de ce mémoire est consacré à la présentation du cadre théorique à l'intérieur duquel sont expliqués les concepts clés sur lesquels se base notre réflexion : la culture, l'identité, l'identité culturelle, les frontières identitaires, et les stratégies identitaires. La mise en contexte de la population qui représente le sujet de notre enquête est présentée dans le chapitre deux. Divers aspects indispensables sont abordés, tels que le parcours identitaire collectif des Acadiens; le phénomène du bilinguisme au Nouveau-Brunswick; le

lien entre langue, minorité et identité; les défis d'une diaspora acadienne; la représentation de l'acadianité et du territoire de l'Acadie; le discours médiatique et une conceptualisation de l'anthropologie de l'Acadie. Tous ces aspects contribuent à la présentation de l'identité acadienne dans son ensemble. La démarche anthropologique qui sous-tend ce projet de recherche est exposée dans le chapitre trois. Dans ce chapitre, la question principale, les objectifs de recherche, et le terrain sont vus plus en détail. Les théories et méthodes de l'analyse du discours, les logiciels d'analyse utilisés, les thèmes abordés lors des entretiens et l'expérience de terrain font également partie du chapitre trois. La présentation des résultats de la collecte de données lors des entretiens est réunie dans le chapitre quatre. Une analyse plus en profondeur des données ethnographiques de même qu'une discussion générale est étalée dans le chapitre cinq.

# Chapitre I : Culture, ethnicité, et identité

## *Introduction*

Dans cet exposé du cadre théorique de ma recherche, divers concepts clés seront abordés. L'ordre de leur présentation est systématique en ce sens que la compréhension des concepts d'identité et de culture est nécessaire pour aborder les concepts suivants qui en découlent. Ceux-ci incluent l'identité culturelle, les frontières identitaires, et les stratégies identitaires. Ces concepts sont nécessaires à la compréhension des études qui concernent l'identité acadienne. Elle est abordée plus en détail dans le chapitre deux, qui porte sur les Acadiens du Nouveau-Brunswick.

## *1.1 La culture*

Ce projet de recherche n'a pas comme objectif de faire une critique approfondie du concept de culture. [Voir à ce sujet le travail de Cuche (2010) sur la notion de culture dans les sciences sociales en général]. Le but de cette introduction est plutôt d'apporter une précision aux lecteurs quant à sa signification dans les limites de cette recherche. Selon Robert H. Winthrop (1991), la culture contient quatre éléments primordiaux (notre propre traduction de l'anglais) :

1. Un nombre déterminé de capacités qui distingue l'*Homo sapiens* comme espèce et qui est fondamental à son mode d'adaptation
2. Le produit cumulé des comportements appris qui est la source de toute vie sociale
3. Le patron distinct de pensées, actions et valeurs qui caractérisent les membres d'une société ou d'un groupe social
4. Une série de concepts mutuellement incompatibles qui ont été développés après la Deuxième Guerre mondiale

Les deux premiers éléments décrivent ce qui est commun à tous les êtres humains, soit la culture. Cependant, le deuxième élément, soit les comportements appris, n'est pas exclusif à l'espèce humaine. Les primates sont soumis à cette même règle. Ils doivent apprendre un certain nombre de comportements pour bien fonctionner dans leur groupe. Ces deux éléments représentent un mélange subtil de capacités innées et acquises et se réfèrent à une quantité de capacités demeurant inconnues qui différencient l'Homme de ses ancêtres. Le troisième élément rapporté par Wintrop (1991) concerne le fait que ce phénomène universel se manifeste sur plusieurs plans de façon distincte dans chaque groupe humain. La culture semble être ce qui *définit* un groupe. D'où le fondement de la confusion entre culture et identité. L'auteur fait, d'une certaine manière, la distinction entre les capacités innées à l'être humain et les capacités acquises telle que les valeurs. Dans le quatrième et dernier élément, l'auteur souligne de façon implicite le caractère historique et parfois contradictoire des divers éléments qui composent le concept de culture. En quelque sorte, l'auteur se soustrait à la tâche délicate de définir la culture en énonçant ce dernier élément.

Pour sa part, Annamaria Rivera (2000) décrit la culture de façon *générale* comme un ensemble de coutumes et d'habitudes, de connaissances et de croyances, de pratiques sociales, religieuses et symboliques qui *identifient* un groupe déterminé (2000 : 63). Encore une fois, l'identité et la culture s'entremêlent. Rivera (2000) présente une définition de la culture se penchant principalement vers les capacités acquises quantifiables de la culture dont nous pouvons difficilement nous détacher. Rivera a une inclination pour une conception objectiviste de la culture. À l'autre extrême de la gradation des conceptions de l'identité culturelle se situe la conception subjectiviste. Les partisans de cette conception critiquent le caractère figé et

statique de la première définition de la culture. L'auteure critique cette première définition plus loin dans son texte, même si elle reste à priori dans la même orientation d'idée. La notion d'une culture variable n'y est pas encore mentionnée. Toutefois, elle utilise cette première définition comme celle abondamment acceptée. De plus, elle ajoute sa propre idée de ce que toutes les définitions de la culture ont en communs en cinq éléments :

1. La culture est un ensemble complexe et organisé de croyances et de pratiques.
2. L'homme l'acquiert par des voies sociales.
3. Elle est transmise d'une génération à l'autre.
4. Elle a une forme plus ou moins reconnaissable.
5. Malgré la diversité des cultures, il existe des invariants ou des universaux de la culture.

Rivera, citant Geertz (1973), élargit la signification de la définition de la culture en la décrivant comme le système qui confère du sens à l'existence humaine. La culture a donc une fonction principalement symbolique. Il ne faut pas oublier, comme l'a souligné Wintrop, au même titre que bien d'autres concepts anthropologiques, que la culture est une construction sociale, soit un produit de l'histoire. En général, les concepts sont arbitraires, conventionnels et changeants. Gallissot, Kilani et Rivera (2000) vont même jusqu'à arguer que les concepts représentent de « puissantes armes idéologiques de manipulation ». Il s'avère évident que les concepts ont d'autres utilités que de simplement définir un objet de la nature. Les grandes catégories anthropologiques en particulier portent à confusion justement en raison de leur fort caractère idéologique. Clifford (1988) a décrit la culture comme une notion compromise dont il est difficile de se passer. Néanmoins, encore aujourd'hui la culture ou plutôt les cultures sont souvent appréhendées comme des entités empiriques fixes, bien qu'elles changent à travers le temps. Il devient donc presque illusoire de vouloir catégoriser les éléments d'une culture. D'ailleurs, cette étude ne s'intéresse pas à répertorier la culture acadienne dans son

ensemble. Cependant, pour mieux comprendre la complexité d'un groupe culturel, il est nécessaire de revoir son évolution à travers le temps. La conscience par les membres du groupe de cette culture prime également sur les éléments réels de la culture. Isabelle Taboada-Leonetti (2000) écrit à ce sujet que :

« Le groupe ethnique est défini aujourd'hui non par des traits substantialistes, mais par la *conscience* (notre propre soulignement) qu'a un groupe de ce qui le constitue tels – langue partagée, territoire mythique des ancêtres ou pratique culturelle... »  
(Taboada-Leonetti, 2000 : 98.)

Des éléments constitutifs du groupe ethnique, elle note le retour au passé, la référence à la culture et les processus d'identification. Une autre raison de la grande ambiguïté entourant ce concept relève du fait que la culture a de nombreuses significations selon les contextes discursifs et analytiques. Même à l'intérieur des dictionnaires et encyclopédies, les auteurs notent l'absence d'une seule définition acceptée dans son ensemble. Winthrop (1991 : 50) explique bien cette ambiguïté par une description des tâches de l'anthropologie qui consiste à :

1. Réconcilier l'unité humaine et la diversité humaine.
2. Trouver un ordre général dans la très grande hétérogénéité de données concernant les croyances et coutumes humaines.
3. Trouver un point commun et une compréhension commune entre les sous-disciplines anthropologiques.

Après plusieurs décennies de débat entre les auteurs sur la définition de la *culture* (voir aussi Barnard et Spencer, 1996), les auteurs contemporains contestent même l'utilisation du terme. Avons-nous le droit en tant qu'anthropologues de représenter une autre culture? Politique et culture sont vues comme étant intrinsèquement liées, comme Cuhe (2010 : 127) le souligne. Les luttes de définitions sont dans bien des cas, le reflet des luttes sociales. Jean-François Bayart (1996) ajoute que la culture et par la même occasion, l'identité culturelle, est toujours

liée à un moment donné, à des circonstances précises et à un temps déterminé. Fait intéressant, les groupes s'identifient davantage en fonction des traits culturels de groupes avec lesquels interagissent communément, voire avec qui ils sont en conflit qu'en fonction de leurs propres traits culturels. Une preuve que le caractère relationnel de l'identité ethnique est très important, comme Barth (1995) l'a démontré. C'est en partie sur cet aspect relationnel du groupe ethnique que cette recherche se concentre. La culture et l'identité ethnique sont abordées ici, du moins en partie, en fonction des interactions entre les groupes.

Taboada-Leonetti (2000 : 110) constate que l'image de l'Autre est moins diversifiée que l'image du « Nous ». En d'autres mots, l'ensemble d'éléments décrit sous la catégorie de culture qui définit le groupe varie énormément selon la vision de ses membres. Pourtant, l'image de l'Autre, cet étranger potentiellement dangereux pour la cohésion du groupe, est claire pour ses membres. L'image du « Nous », par contre, est bien diverse. Elle peut varier selon l'âge, le sexe, la classe sociale, le lieu d'origine, etc. L'adhésion au « Nous » se distingue également au niveau rationnel autant qu'au niveau émotionnel. Rivera (2000 : 76) souligne l'importance de changer la mentalité selon laquelle la culture est une force coercitive sur les individus. Bien au contraire, elle est susceptible d'être recréée et redéfinie par les membres du groupe. Selon Rivera, chaque culture, ou de façon plus large, chaque groupe culturel donné, partage un code ou un ensemble de symboles qui est reconnu par tous les membres. Toutefois, les interprétations individuelles de ceux-ci varient, selon, par exemple, le statut social. Taboada-Leonetti (2000) ajoute quelques éléments intéressants sur la définition d'un groupe ethnique ou culturel. Comme mentionnée plus haut, elle souligne l'importance de la *conscience* qu'a un groupement des traits qui le composent tels que la langue, le territoire

mythique, ou les pratiques culturelles plutôt que les traits réels. De cette conscience ressort un désir de maintenir et perpétuer certains traits culturels que le groupe juge primordial. Chez un groupe tel que les Acadiens du Nouveau-Brunswick, qui ont été assimilés par les Anglais depuis de nombreuses années, certains traits culturels persistent à travers le temps alors que d'autres sont appelés à disparaître. Comme Bayart (1996) l'a souligné, Taboada-Leonetti insiste sur la grande place qu'occupe la dimension temporelle :

« La référence au passé, qu'il soit lignager, clanique, régional ou national, ou encore mythique et réinterprété, permet au sujet de se situer dans un *continuum* temporel, de prolonger la trajectoire de sa vie, et de se projeter dans un avenir collectif, possible ou utopique, qui donne un sens à son existence. » (Taboada-Leonetti, 2000 : 98.)

La référence au passé, peu importe sa forme, a une fonction très essentielle pour la cohésion du groupe. Tout comme la culture de façon générale, elle donne un sens à l'existence. Dans le cas des Acadiens du Nouveau-Brunswick étudié dans ce mémoire, la dimension temporelle occupe une place toute particulière dans l'identité de ses membres. Un événement en particulier (la Déportation de 1755) représente un souvenir considérable dans la mémoire collective des Acadiens. Même si cet événement peut être jugé douloureux, il représente un tournant majeur pour l'identité acadienne et l'imaginaire collectif. Une époque où il est impossible de retourner, car l'Acadie n'existe plus dans les faits après cette date fatidique.

Comme nous verrons dans des chapitres subséquents, la culture est au centre des discussions lors des entretiens individuels que nous avons effectués dans le cadre de notre terrain, même si elle n'est pas abordée expressément.

## ***1.2 L'identité***

Selon Barnard et Spencer (1996), le terme identité a deux sens distincts (notre propre traduction de l'anglais) :

1. Celui qui fait référence à l'individualité, ce qui différencie une personne de toutes les autres
2. Celui qui fait référence à la ressemblance, aux associations faites par la personne elle-même, ou par les autres avec un groupe ou des catégories.

En d'autres termes, la première définition se réfère ce que l'on appelle l'identité personnelle et la deuxième fait référence à l'identité sociale. Bien que l'identité personnelle soit fascinante, cette section se concentre uniquement sur l'identité sociale. D'ailleurs, l'identité personnelle relève plutôt de la psychologie. Qu'en est-il du lien entre ce concept et celui présenté précédemment? Cuche est très explicite sur le sujet : « *culture et identité* sont des concepts qui renvoient à une même réalité, vue sous deux angles différents. » (2010 : 7.) En d'autres mots, l'identité et la culture seraient deux moyens distincts d'étudier un même et unique phénomène. Toutefois, l'auteur, d'une façon un peu contradictoire, dans un autre chapitre de son livre tient tout de même à distinguer les deux concepts. Il souligne que même si les deux concepts ont une destinée commune, ils ne peuvent être confondus. La culture est un phénomène fondamentalement inconscient. Dès la naissance, la culture s'impose en quelque sorte sur la nature. L'identité, elle, est nécessairement consciente. Elle renvoie à une norme d'appartenance, mais malgré cela elle n'est pas synonyme de choix. L'identité sociale d'un individu correspond à l'ensemble de ses appartenances à l'intérieur d'un système social tel que la classe sexuelle, la classe d'âge, la classe sociale, etc. Il importe peu si la communauté de référence est réelle ou imaginée (Taboada-Leonetti, 2000). Par exemple, dans le cas d'une diaspora, la communauté de référence peut ne plus exister comme elle l'était à une époque éloignée. Toutefois, les descendants de cette communauté historique peuvent toujours se

reporter à leur imaginaire collectif et constituer un élément crucial de leur identité. Sa fonction, ses résultats et ses processus sont les mêmes dans tous les cas. La réalité est plus complexe que cette dichotomie. Même si certains éléments culturels que Rivera nomment éléments non intellectuels ou non verbaux sont nettement inconscients, d'autres éléments culturels sont aussi conscientisés que l'identité sociale. De plus, la ligne de démarcation qui différencie ce qui relève de la culture ou de l'identité est plutôt floue. Si le concept de culture est sans conteste largement utilisé en sciences sociales de même que dans les médias de masse, l'identité l'est tout autant. Cette réalité pousse les chercheurs à être prudents quant à son utilisation. Une description de leur usage à travers le temps n'est pas nécessaire dans les limites de ce projet. Il existe de nombreux ouvrages qui en font l'objet. Cette brève introduction des deux concepts sert exclusivement à mieux comprendre celui d'identité culturelle, qui est essentielle à cette recherche. En effet, l'identité culturelle et les stratégies identitaires sont le sujet principal des discussions lors des entrevues. Même si ces deux sujets ne sont pas abordés explicitement, ils sont très implicites dans les sujets de conversations lors des entrevues. L'identité culturelle étant un concept qui ne cherche pas à différencier les deux notions, mais préférablement à les maintenir étroitement liés ensemble.

### ***1.3 L'identité culturelle***

« Il n'existe donc pas d'identité culturelle en soi, définissable une fois pour toutes. L'analyse scientifique doit renoncer à prétendre trouver la vraie définition des identités particulières qu'elle étudie. [...] Si l'on admet que l'identité est une construction sociale, la seule question pertinente devient : « Comment, pourquoi et par qui, à tel moment et dans tel contexte est produite, maintenue ou remise en cause telle identité particulière? »<sup>1</sup> (Cuche, 2010 : 114).

---

<sup>1</sup> Cette citation, qui est la conclusion de Cuche sur la notion de culture et identité, a fortement influencé le choix du sujet de ce mémoire. Elle a inspirée l'orientation de l'analyse des données ethnographiques. Ce projet de

L'identité culturelle renvoie, bien entendue, à l'identité sociale qui lui est intimement liée. La première est une des composantes de la seconde. Cuhe attribue la conceptualisation de l'identité culturelle aux États-Unis dans les années 1950. À l'époque, les psychologues cherchaient un concept pouvant rendre compte des problèmes d'intégration des immigrants. Ils voyaient l'identité culturelle comme un déterminant des comportements de ces individus. L'identité culturelle apparaît comme une catégorisation des ressemblances et des différences entre les membres d'un groupe et les non-membres basés bien entendu sur des critères culturels (Cuhe, 2010). C'est grâce en grande partie à l'œuvre de Fredrik Barth (1969) que la conception relationnelle de l'identité est apparue. Selon l'auteur, un groupe ethnique est composé de membres qui s'identifient et sont identifiés par les autres. Il forme une catégorie qui se distingue des autres catégories du même ordre (Barth, 1995 : 206). Écrit à la fin des années 1960, le texte de Barth fait une critique de ce qu'il appelle « l'inventaire des traits. » Barth se dissocie des conceptions objectivistes de l'identité ethnique en affirmant que ce n'est pas les différences objectives qui comptent, mais plutôt celles que les membres du groupe jugent significatives, soit celles qui sont prises comme les « marqueurs » culturels du groupe. Il constate que les groupes ethniques minimisent certaines différences culturelles alors que d'autres sont utilisées comme marqueur d'exclusion au groupe. Si nous prenons l'exemple des Acadiens, nous pouvons constater qu'il n'y a que très peu de différences culturelles réelles entre eux et, par exemple, les Québécois. Cependant, de petites différences culturelles sont invoquées pour différencier clairement les Acadiens du reste des francophones au Canada. Cette séparation est très claire également chez l'Autre. C'est en grande partie la référence au

---

maîtrise tente de répondre à certaines de ces questions au sujet de l'identité particulière des Acadiens du Nouveau-Brunswick.

passé qui témoigne de cette distinction. Les Acadiens et les Canadiens français ont, à un moment donné dans l'histoire du pays, subi des divergences de parcours qu'ils les ont ainsi poussés à revendiquer des identités propres à eux.

Déjà au tout début des années 1970, Barth se dissocie des définitions traditionnelles de la culture qui apparaissent encore aujourd'hui dans les encyclopédies et dictionnaires anthropologiques. Cuche résume la pensée de Barth en soulignant que l'identité n'est pas le résultat direct de la différence culturelle. Cette nouvelle conception de l'identité donne un pouvoir relatif à l'acteur. En effet, chez les conceptions objectivistes de l'identité, les acteurs subissaient la culture sans pouvoir agir sur celle-ci ou s'en échapper. Il avait très peu de changement possible. En réalité, l'identité se construit et reconstruit à travers les échanges. Dans cette perspective, il y a deux types d'identités qui peuvent se rejoindre, celle que l'on se donne, et celle qui est attribuée par les autres (les autres étant désignés comme non membres). Dans plusieurs cas, les deux identités ne convergent pas. Parfois, ces deux identités convergent pour former une nouvelle identité bien distincte des deux précédentes. D'où l'importance des jeux de pouvoir dans la formation de l'identité culturelle. L'État est un joueur très important dans la nomenclature d'identité. Encore faut-il que le groupe reconnaisse la légitimité de l'État. Dans cette lutte de pouvoir, l'État-nation moderne joue encore un rôle très important malgré son déclin à la suite de la mondialisation. C'est souvent l'État qui décide d'une identité commune, souvent unique. L'État nomme également des identités particulières, souvent autres que celles valorisées par celui-ci, qui sont associées à des droits, et parfois à des non-droits. D'où l'importance des conséquences des identités imposées par l'État dominant en place. La tendance, valorisée par l'État, à l'identification ethnique unique (pouvant aussi être représenté

sous l'appellation « identité nationale ») est parfois à la source des mouvements de revendications identitaires que l'on voit aujourd'hui dans plusieurs états. Les groupes minoritaires ne tentent pas de se réapproprier une identité qui leur est propre, mais plutôt de se réapproprier les moyens pour définir eux-mêmes leur identité. Les ressources sont en partie liées au nombre. Dans le cas des Acadiens du Nouveau-Brunswick, le fait qu'ils représentent plus d'un quart de la population dans la province a joué en leur faveur. Ils ont eu assez de poids pour revendiquer des droits linguistiques. La situation est différente pour les minorités francophones des autres provinces canadiennes qui constituent un maigre pourcentage de la population. Ces revendications ou luttes mènent souvent à un sentiment fort d'identité collective; cependant, cette nouvelle identité culturelle forte risque d'effacer tous les autres types d'identité sociale. D'ailleurs, l'identité individuelle est souvent perdue dans l'identité collective forte. Cuche (2010 : 106) soutient qu'il ne faut pas s'attendre des sciences sociales une définition juste de l'identité culturelle. Les sciences sociales ou toute autre discipline ne devraient pas non plus chercher à décrire une identité spécifique. Selon lui, elles n'ont pas à se prononcer sur le caractère authentique d'une identité. Le rôle du scientifique est plutôt d'étudier les processus d'identification sans les juger. Il est donc plus intéressant de se concentrer sur les logiques qui amènent un groupe à s'identifier d'une telle manière plutôt qu'une autre.

Un autre point à considérer lors d'une étude sur l'identité est le caractère multidimensionnel de celle-ci. Tous les points abordés jusqu'à maintenant sont la preuve de la complexité et du dynamisme du phénomène identitaire. Michel Giraud (1987) préfère utiliser l'appellation « identité mixte » au lieu de l'identité double. L'auteur est bien conscient du fait que les

situations de doubles identités sont beaucoup plus complexes qu'ils ne le paraissent. Par exemple, les deux identités de références ne sont souvent pas équivalentes. Une identité domine généralement. De plus, l'appellation d'une double identité suggère un conflit entre les deux identités ce qui n'est pas toujours le cas. Une personne peut intérioriser plus d'une identité culturelle sans problèmes. Cependant, une identité est habituellement plus importante que l'autre. L'identité prédominante peut changer selon les périodes de la vie de l'individu. Par exemple, une jeune adulte de parents immigrants peut, après avoir passé son adolescence à vouloir être comme ses pairs et valoriser la culture dominante, rechercher à mieux connaître sa culture d'origine en planifiant un voyage dans le pays d'origine de ses parents. Dans le cas de notre étude, les Acadiens du Nouveau-Brunswick peuvent s'identifier également comme néo-brunswickois, canadiens, et francophones hors Québec et du monde entier.

Dans les limites de cette étude, certains points sur l'identité culturelle ont retenu notre attention. Premièrement, l'identité culturelle évoque les ressemblances intragroupes et les différences intergroupes. Cet aspect est abordé dans les entrevues avec les participants où ces derniers avaient à se prononcer sur les ressemblances et différences avec les autres groupes qu'ils côtoient. À l'instar de l'image de l'Autre, nous nous attendons à ce qu'il y ait plus de concordance entre les participants dans ce domaine qu'à un autre. Deuxièmement, l'identité culturelle implique les critères d'inclusion et d'exclusion à la participation au groupe. Nous avons demandé à nos interlocuteurs de nommer quelques critères pour se dire Acadien. Dans cette logique, les critères d'inclusion devraient découler de leur propre description de leur identité acadienne.

### ***1.4 Les frontières identitaires***

Selon Barth, la frontière entre le « nous » et le « eux » est fondamentale à l'identité ethnique. Le « nous » étant les membres d'un groupe et les « eux » étant ceux qui ne font pas partie du groupe. Dans le cas des Acadiens du Nouveau-Brunswick, le « eux » pourraient être les anglophones de la province ou les francophones de la province du Québec et du reste du Canada. Les critères invoqués pour être considéré comme faisant partie du « nous » Acadien peuvent parfois être flous, tel qu'expliqué dans un autre chapitre. Les gens présents au premier Congrès mondial acadien de 1994 ont longuement débattu de la question à savoir : « qu'est-ce qu'un Acadien? » et « y-a-t-il une ou plusieurs Acadies? » (Julien Massicotte, 2007).

Bien qu'il pouvait arriver aux anthropologues de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle à de très rares occasions de se retrouver chez un peuple vivant en complète autarcie pour étudier leur culture, la situation est très différente aujourd'hui. Néanmoins, Barth a conclu à l'appui de données empiriques que les frontières persistent en dépit des personnes qui la franchissent. De plus, il existe de part et d'autre de cette frontière des relations sociales vitales à la survie du groupe. Ces frontières ne dépendent pas d'une absence de contacts à la base. Au contraire, elles régissent la nature et la portée de ces contacts.

### ***1.5 Stratégies identitaires***

Le fait que les acteurs sociaux ont un certain pouvoir d'action mène à l'idée de stratégies identitaires. Joseph Kastarsztein (1990), en citant le *Petit Robert*, décrit une stratégie dans un sens plutôt militaire comme étant un ensemble d'actions entreprises en vue d'une victoire. Dans le cas de stratégies identitaires, il y a quelques éléments à préciser. Premièrement, selon

les propos de l'auteur, il est de mise de se questionner sur les finalités de cet ensemble d'actions. Deuxièmement, il faut se questionner sur la nature de ces actions visées. Troisièmement, il peut être intéressant de se questionner sur les adversaires potentiels que l'acteur peut rencontrer sur son chemin. Ces adversaires sont décrits comme les obstacles qui peuvent contrevenir à la réussite des buts que les stratégies identitaires tentent d'atteindre. Taboada-Leonetti (1990) présente les stratégies identitaires comme relevant de la capacité des acteurs d'agir sur la définition de leur propre identité. L'identité est constamment redéfinie par les interactions avec les autres et c'est à travers cette interaction que l'individu peut avoir un certain pouvoir d'action, car il régit ces interactions. Toutefois, cela signifie que les autres ont également un pouvoir d'action sur la définition de l'identité de l'individu. Taboada-Leonetti définit les stratégies identitaires selon trois éléments qui sont très semblables aux questionnements de Kastersztein, soit :

1. Les acteurs, individuels ou collectifs;
2. La situation dans laquelle se trouvent les acteurs et les enjeux qu'implique cette situation particulière;
3. Les finalités poursuivies par les acteurs.

Selon l'auteure, ces trois éléments sont présents dans le processus stratégique. Kastersztein (1990) ajoute que les représentations et le système dans lequel l'acteur se trouve jouent un rôle important dans le choix des actions posées. Bien sûr, l'environnement et les gens qui l'entourent influencent également le choix des stratégies et actions. Une des finalités possibles des stratégies identitaires est la reconnaissance par le système en place de son appartenance à un groupe, une nation, ou une culture et sa spécificité en tant que sujet unique. Kastersztein propose une série d'objectifs qu'un individu peut vouloir atteindre pour faire valoir son appartenance au sein du système tel que la conformité, l'anonymat, et l'assimilation. Nous

verrons la pertinence de ces objectifs par rapport aux Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick dans un chapitre subséquent.

## **Chapitre II : Les Acadiens du Nouveau-Brunswick**

### ***Introduction***

Dans une phrase de David Lonergan, les Acadiens se décrivent de manière très succincte : déterminés et têtus, mais silencieux et insaisissables (Lonergan, 1999 : 511). Lonergan saisit très bien en l'espace de quelques mots la nature particulière de l'identité acadienne. Les Acadiens sont un groupe relativement petit de *survivants* [voir Fernand Ouellet (1999) sur le discours des historiens canadien-français axé sur la survivance] qui ont dû se battre à maintes reprises pour défendre ses droits, mais ils demeurent sensiblement pacifiques, préférant la bonne entente à la lutte. Bien qu'il y ait des Acadiens ailleurs qu'au Nouveau-Brunswick, dans le cadre de ce projet de recherche, seulement cette province où les Acadiens sont présents en plus grand nombre sera étudiée en détail.

Dans cette conceptualisation large du groupe particulier que représentent les Acadiens du Nouveau-Brunswick, plusieurs thématiques seront abordées. Ces thématiques ont été minutieusement choisies en fonction de leur influence sur l'identité acadienne. En effet, chaque thématique représente une différente facette de l'identité acadienne. En premier lieu, un bref historique du parcours identitaire est présenté. Cette section explique l'évolution à travers le temps de l'identité acadienne et de la montée du nationalisme acadien. En deuxième lieu, trois réalités du fait acadien sont exposées, soit le bilinguisme, le statut de minorité, et les défis de la diaspora. En troisième lieu, deux thématiques en lien avec le sujet des entretiens avec les participants sont abordées. La représentation de l'« acadianité », terme inventé par Léon Thériault (1993), est au cœur d'un bon nombre de questions discutées pendant les

entretiens. Par « représentation de l'acadianité », nous voulons dire les référents identitaires définitionnels que les Acadiens emploient pour délimiter l'appartenance à l'Acadie (Bérubé, 1987; Trépanier, 1994). Les données recueillies pendant les entretiens sont essentiellement du discours populaire. Le discours médiatique et les acteurs officiels représentant les Acadiens diffèrent souvent de la population générale. En dernier lieu, la raison d'être de ce mémoire est exposée, c'est-à-dire d'arriver à une anthropologie de l'identité acadienne.

Tout d'abord, soulignons certains repères importants de l'histoire des Acadiens pour comprendre leur parcours identitaire abordé dans la section suivante. Premièrement, l'Acadie a été fondée en 1604 par une poignée d'explorateurs français qui se sont au préalable installés à l'Ile-Sainte-Croix (au Nouveau-Brunswick), et l'année suivante à Port-Royal (en Nouvelle-Écosse). Un peu plus de 100 ans plus tard en 1713, les Français signent le Traité d'Utrecht, moment décisif de l'avenir des Acadiens. Ce traité stipule que l'Acadie passe irrémédiablement aux mains des Anglais. Toutefois, les Acadiens refusent de prêter serment d'allégeance à la Couronne britannique et optent plutôt pour la neutralité. Une neutralité que les Anglais n'apprécient guère, craignant que les Acadiens s'allient aux Français dans l'éventualité d'une guerre. En raison de cette neutralité dangereuse aux yeux des Anglais, les Acadiens sont déportés en 1755 par les Anglais vers les colonies anglo-américaines, vers la France et l'Angleterre. Cet événement traumatisant appelé communément le *Grand Dérangement* a laissé des traces inaltérables dans la mémoire collective acadienne. Les Acadiens qui sont restés ou qui sont revenus dans les provinces maritimes ont vécu isolément des autres Canadiens francophones, et ce jusqu'à la fin du 19e siècle. Les Acadiens étaient à une époque rapprochée un peuple très peu scolarisé et de ce fait guère exposé aux pressions

normatives du français avant les années 1950. Ils ont développé une langue vernaculaire du français qui leur est propre. Par ailleurs, en raison de leur situation de minorité francophone dans un groupe majoritairement anglophone, ils ont établi de nombreux contacts avec les anglophones souvent par nécessité pour les besoins de la vie quotidienne et du commerce également. Les contacts rapprochés dans ce milieu particulier ont eu des conséquences indéniables sur les pratiques linguistiques des Acadiens. Ils ont modifié quelque peu leur façon de parler. Ces échanges ont abouti à la création du chiac, par rapport auquel les Acadiens entretiennent une relation ambiguë. On donne le nom de chiac au mélange de langue parlée dans le sud-est du Nouveau-Brunswick (Boudreau et Violette, 2009). Voici des exemples tirés d'un corpus d'adolescents (Perrot, 1995) :

« i font tout le temps du weird stuff là/anyways/pis les newS ben ça c'est important à watcher in a way là tu sais si qu'on veut savoir quoi-ce qui va on » (le « on » étant prononcé à l'anglaise – traduction de « to know what's going on »)

C'est vers la fin des années 1880 que les contours d'un nationalisme acadien commencent à se préciser. L'année 1881 est marquée par la première convention nationale acadienne à Memramcook au Nouveau-Brunswick. Plusieurs symboles acadiens y sont choisis comme la Patronne de l'Acadie (Notre Dame de l'Assomption), la Fête nationale de l'Acadie (le 15 août), le drapeau de l'Acadie, l'hymne national (Ave Marie Stella), et la devise (« L'union fait la force »).

## ***2.1 Bref historique et parcours identitaire collectif***

Un bref historique est de mise pour mieux comprendre le parcours particulier des Acadiens. Ce bref historique se concentre principalement sur le parcours identitaire collectif des Acadiens à travers les époques. C'est à la suite d'un retour au passé que nous pouvons mieux

comprendre l'identité des Acadiens d'aujourd'hui. Elle est le reflet direct des conséquences du passé. En d'autres termes, les divers événements du passé l'ont façonnée. Phyllis E. LeBlanc (1999) a fait un travail remarquable où elle résume en une dizaine de pages l'essentiel de ce qu'il faut savoir concernant les grandes périodes de l'histoire de l'Acadie. Néanmoins, ce n'est pas son talent de synthèse qui est le plus intéressant chez cette auteure, mais plutôt sa manière d'aborder l'histoire. Elle n'utilise pas la conception événementielle traditionnelle, mais chemine plutôt vers les tendances actuelles chez les historiens de l'Acadie. Cette synthèse historique se base principalement sur le texte de LeBlanc, mais les travaux d'autres auteurs marquants sur ce sujet ont également conduit celle-ci.

L'auteure commence son texte d'emblée en écrivant que le métier d'historien est souvent perçu à tort comme un outil de construction identitaire, de sorte que les historiens se concentraient presque exclusivement sur le groupe concerné. Cette fermeture restreint de façon considérable la démarche scientifique des historiens de l'époque. Ouellet (1999) ajoute à ce sujet que l'historiographie franco-canadienne se limite souvent à un discours sur l'identité nationale, une autre preuve de la signification de l'identité pour les historiens. Gérard Bouchard (1990) attribue ces problèmes aux caractéristiques du statut de *minoritaire* chez les sociétés francophones au Canada. C'est dans les années 1960 avec la professionnalisation du métier d'historien au Canada qu'une remise en question des champs traditionnels d'études et des questionnements traditionnels commence à émerger. Par exemple, en ce qui a trait à l'histoire des Acadiens, l'importance traditionnelle accordée à la Déportation de 1755 dans l'analyse historique de l'expérience acadienne a changé, comme souligné par Couturier et LeBlanc (1996). Néanmoins, les répercussions reliées à la Déportation continuent toujours et

encore à dominer dans les analyses officielles de l'expérience acadienne. Heureusement, dit l'auteure, les tendances changent. Il y a un intérêt croissant de la part des historiens pour l'analyse des comportements sociaux et des structures qui établissent les fondements des rapports entre les Acadiens et les autres communautés, que ce soit les Français et les Britanniques à l'époque coloniale, ou bien les habitants des Maritimes à l'époque de la Confédération canadienne, ou dans un contexte actuel, les Québécois et autres communautés francophones minoritaires au Canada. Dans le chapitre 1 de ce mémoire, nous avons vu l'importance du caractère relationnel de l'identité. Ce changement d'insistance chez les historiens est donc très intéressant pour l'anthropologue traitant de l'identité culturelle, puisque ce dernier se trouve doté de nouveaux outils pour comprendre la dynamique identitaire du groupe étudié dans toute sa complexité. LeBlanc présente trois grandes périodes de l'histoire de l'Acadie, soit :

1. La période coloniale française : 1604-1713
2. La période coloniale anglaise : 1713-1867
3. La période canadienne : de 1867 à aujourd'hui

La première période est caractérisée par un cycle de prospérité suivi de beaucoup d'incertitude. Les Acadiens sont témoins d'une bataille constante entre les Français et les Britanniques pour le contrôle du territoire. Cette lutte résulte du fait que l'Acadie est située à un endroit stratégique pour les deux nations rivales, soit entre les colonies de la Nouvelle-Angleterre et la colonie française dans la vallée du St-Laurent. Ainsi, les Acadiens ont développé une certaine indépendance quant à la mère patrie. L'instabilité politique et une absence de cadres sociaux traditionnels provoqués par cette dernière ont procuré aux Acadiens les bases nécessaires pour une autonomie précoce. Trépanier (1979) qui a étudié les travaux de

Rameau de St-Père (1889) explique que la société acadienne de l'époque se fondait uniquement sur la morale et la famille en conséquence de l'indifférence de la France et de l'absence de cadres féodaux. Pour la même raison, les Acadiens de la région du Madawaska ont développé une identité qui se distingue du reste du groupe. Ils ont dû réagir aux événements pour préserver leur sécurité et intérêt, tout en créant des liens avec les autochtones et les Britanniques. L'identité des Acadiens de l'époque est vue par l'historien Lionel Groulx (1952) comme « l'attachement à la patrie canadienne-française ». Cependant, déjà à cette époque, les Acadiens se détachaient de la France pour revendiquer une identité propre à leur terre d'accueil en définissant eux-mêmes de leur expérience coloniale (LeBlanc, 1999 : 134). Plus tard, Léon Thériault (1993 : 45), cité par LeBlanc, décrit cette identité collective comme l'« acadianité ». Il invente ce terme pour décrire l'identité acadienne. Ce terme est d'ailleurs utilisé plus loin dans ce mémoire.

Le début de cette deuxième période est marqué par le traité d'Utrecht (1713) selon lequel l'Acadie passe une fois pour toutes sous le contrôle des Anglais. C'est pendant cette période que les habitants de descendance française du territoire nouvellement rebaptisé *Nova Scotia* développent et appliquent une politique que les historiens appellent aujourd'hui la « neutralité acadienne ». Cette stratégie a comme fondement principal une non-participation dans tout ce qui touche aux luttes militaires pour le contrôle du territoire, tout en protégeant leur propre droit territorial, et leur droit de pratiquer la religion catholique. Il y a plusieurs prises de position chez les historiens par rapport à la signification de cette neutralité. Dans son texte, LeBlanc (1999 : 135) cherche à savoir si c'est le développement d'une identité spécifique acadienne, ou plutôt la manifestation de la seule solution possible relativement à une situation

extrême qui explique le mieux la neutralité des acadiens. Les opinions sont partagées. Il demeure que cette neutralité n'a jamais été complètement acceptée par les Britanniques ni par les Français. Il s'en suit une politique de colonisation de la part des Britanniques pour se détacher de la dépendance quant aux habitants acadiens. Le lieutenant-gouverneur du Nova Scotia, Charles Lawrence, n'est plus contraint d'approvisionner ses troupes chez les Acadiens. Plutôt que de vivre dans l'incertitude quant à leur position de neutralité dans l'éventualité d'une guerre, il choisit de déporter tous les habitants français sur le territoire. À la fin des hostilités en 1762, les Acadiens ont le droit de revenir dans la région sous deux conditions : ils doivent s'installer en petit nombre et doivent prêter serment d'allégeance à la Couronne britannique. Ils sont alors contraints de vivre sur des terres dont la qualité est médiocre et de se diriger vers la pêche pour subvenir à leur besoin. C'est une époque plutôt sombre chez les Acadiens. Les historiens l'expliquent à travers la thèse de l'enracinement dans le silence (Thériault, 1980 et 1993). Selon cette interprétation, les Acadiens, devenus minoritaires sur le territoire sont, non seulement forcés de s'établir en marge de la colonisation anglophone, mais ils choisissent de vivre en marge de l'économie de marché, des cadres sociaux et des structures politiques et juridiques, car ces domaines sont définis, encadrés et dominés par les Britanniques.

La thèse de l'enracinement dans le silence repose sur l'idée fondamentale que les Acadiens refusent toujours de se soumettre aux Britanniques qu'ils voient comme l'Étranger (LeBlanc, 1999 : 138). Un participant de notre étude a fait une comparaison humoristique à ce sujet. Il comparait les Acadiens à d'irréductibles Gaulois résistant toujours et encore à l'envahisseur romain. Ils rejettent carrément l'Autre. Si nous revenons sur la question des stratégies identitaires, ce choix s'explique comme une démarche volontaire de marginalisation. Bien

qu'il parle d'individus, Kastersztein (1997) mentionne des stratégies qui peuvent être poursuivies lorsque la différence et la singularité sont menacées, ce qui correspond au cas des Acadiens; par exemple, la singularisation, soit le degré de différenciation le plus grand. Ainsi le groupe demeure soi-même en ignorant les règles en place, et en dépit des répressions possibles, choisit intentionnellement de se marginaliser. La passivité, interprétée comme une stratégie de non-participation aux cadres établis par un pouvoir étranger, constitue, en effet, le prolongement de la stratégie de la neutralité : la non-implication dans les affaires autres qu'acadiennes. C'est une continuité en quelque sorte de leur mode de vie d'avant, mais sans les richesses qu'ils avaient avant la Déportation.

Les politiciens voyaient la troisième période du modèle de LeBlanc comme une union entre les deux nations fondatrices. Il existait à l'époque un désir de créer une nation canadienne-française catholique, mais les Acadiens ne se sentent pas concernés. Ils n'étaient pas, contrairement aux autres minorités francophones, issus du Québec et ils ont un parcours historique distinct. Les Acadiens sont alors amenés à réfléchir tant sur l'identité franco-canadienne que sur l'identité acadienne. C'est lors de la première convention nationale à Memramcook au Nouveau-Brunswick en 1881 que le choix de la fête nationale des Acadiens est abordé. Deux possibilités s'offrent aux Acadiens présents : la fête des Canadiens français qui est la Saint-Jean-Baptiste (24 juin), ou la fête de l'Assomption (15 août). La décision de se démarquer des Canadiens français exemplifie l'affirmation identitaire acadienne qui est en train de voir le jour. La société acadienne commence à s'affirmer par rapport à la majorité anglophone des provinces maritimes forte de son nombre (croissance démographique importante comparée à la moyenne nationale). La période de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle,

caractérisée par un éveil collectif, est celle de la « Renaissance acadienne », au dire de nombreux historiens. Elle est associée à la montée d'une élite regroupant surtout les membres du clergé et les laïcs des professions libérales. Les Acadiens sont alors regroupés en majorité dans la province du Nouveau-Brunswick et constituent 28 % de sa population en 1911 (Gouvernement du Canada, recensement de 1911). Ce redressement démographique est le moteur de ces nouvelles revendications identitaires, mais elles se concentrent principalement dans cette province où les Acadiens sont nombreux. Les élites s'intéressent au retard sur plusieurs points (économique et éducationnel, par exemple) des Acadiens par rapport aux anglophones de la province. La lutte politique des élites acadiennes se solde par la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick passée par le gouvernement Robichaud en 1969. Elle garantit les services dans les deux langues officielles devant l'Assemblée législative et les services gouvernementaux. Cette loi a été précisée en 1981 en donnant l'égalité aux deux groupes linguistiques. Mentionnons notamment la Convention d'orientation nationale de l'Acadie (CONA), tenue à Edmundston, en 1979, où près de 50 % des répondants à un questionnaire ont répondu en faveur d'une province acadienne autonome. Déjà, la menace d'un Québec séparatiste plane lourdement sur les Acadiens, qui craignent l'isolement que pourrait créer cette séparation.

## ***2.2 Le bilinguisme au Nouveau-Brunswick***

Depuis le début des années 1970, le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue du Canada, ce qui place la province dans une position particulière. Elle est la seule province canadienne où les services provinciaux sont fournis dans les deux langues officielles. Néanmoins, c'est depuis 2002 seulement que les services municipaux dans les deux langues

sont garantis (Boudreau et Violette, 2009 : 16). Aujourd'hui, les francophones représentent 32,8 % de la population (Statistique Canada, recensement de 2006) de la province et représentent donc une minorité par rapport aux anglophones. Ces données statistiques sont établies à partir d'un questionnaire empirique sur la langue maternelle du sujet.

Le bilinguisme touche principalement les services administratifs de la province et depuis 2002, les services municipaux. Comme c'est le cas dans la plupart des situations de bilinguisme dans le monde (Boudreau et Violette, 2009), c'est le groupe minoritaire qui est bilingue. Par exemple, les francophones du Nouveau-Brunswick ont, dans bien des cas, besoin de connaissances en anglais pour exercer leur travail au quotidien. L'inverse est assez rare chez les anglophones. En effet, 68 % des francophones de la province déclarent avoir une connaissance des deux langues officielles alors que seulement 16 % des anglophones parlent français. Selon Boudreau et Violette (2009), qui se basent sur des données de Statistique Canada de 2006, la province est divisée en régions 1) majoritairement francophones, 2) à dominance anglophone et 3) mixtes. Les séparations linguistiques sont très claires sur le plan géographique. Par exemple, la région de la péninsule acadienne située dans le nord-est de la province est à prédominance francophone. Saint-Jean et Fredericton, deux villes du sud-ouest de la province, sont essentiellement anglophones. Malgré une apparente proximité entre les francophones et anglophones à la suite du bilinguisme officiel de la province, les deux groupes linguistiques demeurent divisés. Le contexte historique explique bien cet écart entre anglophone et francophone. La région mixte de Moncton est une exception à la règle. On y trouve une majorité d'établissements de langue française et la ville est composée d'environ 40 % de francophones, presque une équivalence entre les deux groupes linguistiques. Pourtant,

les différences entre le groupe minoritaire et le groupe dominant sont très visibles. La plupart des services et des commerces privés de cette région affichent en anglais seulement. Les francophones sont alors obligés de savoir lire en anglais. Cette situation explique en partie que les francophones puissent parler anglais « sans accent » et qu'ils peuvent facilement se faire passer pour des locuteurs de langue maternelle anglaise. Ce bilinguisme prédominant chez les francophones dans la grande région de Moncton représente un obstacle pour la francisation, car les anglophones ont un argument solide pour leur dénier des services dans leur langue : à quoi bon s'efforcer à parler français s'ils comprennent et parlent déjà l'anglais? (Boudreau et Violette, 2009). Boudreau (2001) explique bien pourquoi la Ville est le lieu par excellence pour étudier les représentations linguistiques de ses habitants. Les fonctions véhiculaires et identitaires des langues se confrontent. Il est question de savoir quelle langue utiliser, avec qui, quand et surtout dans quel but.

### ***2.3 Rapports entre langues, minorités et identités***

Les minorités font souvent l'objet de représentations dévalorisantes et sont ordinairement construites comme une menace à la cohésion et à l'unité nationale. Les minorités immigrantes sont fréquemment obligées à une assimilation à la culture et à la langue du pays d'accueil au détriment des leurs. Ali-Khodja et Boudreau (2009) insistent sur la valeur très politique et émotive que représente une minorité pour la société environnante. Elle engendre des débats épineux et des luttes de classe. Taboada-Leonetti (1990) écrit que toute identité ethnique minoritaire fondée sur divers critères tels que le territoire, la langue, la religion et la race est souvent désignée de la sorte par le groupe majoritaire. De plus, le groupe majoritaire désigne habituellement les frontières qui les séparent des autres groupes minoritaires et définit le

territoire (dans un sens juridique, politique et symbolique) qui leur est alloué, désignant par la même occasion les contours de leur identité.

Les changements de la mondialisation demandent une redéfinition de la situation des minorités francophones au Canada. Boudreau et Violette (2009) jugent approprié d'étudier la situation sociolinguistique des francophones minoritaires en lien avec la mondialisation, car les changements occasionnés par celle-ci se répercutent dans la conception même que l'on se fait de la langue française. Elle est désormais davantage appréciée pour la diversité de ses pratiques par l'entremise de représentations multiples. Les auteurs puisent divers exemples de plusieurs terrains de recherche tout en tentant d'interpréter les nouveaux phénomènes qui marquent l'Acadie depuis deux décennies et qui participent à redéfinir « l'acadianité », soit l'expérience acadienne. À travers leur analyse, les auteurs se posent plusieurs questions. Par exemple, les pratiques linguistiques des minorités francophones peuvent-elles s'appréhender hors des descriptions internes de la langue dans lesquelles les écarts avec le français *légitime* prennent souvent toute la place? Dans un contexte actuel en pleine mondialisation, quelles sont les voies pour se différencier en étant un francophone *autre* dans une francophonie internationale de plus en plus ouverte aux différences culturelles et linguistiques?

Les formes linguistiques jadis imaginées comme pures et authentiques ou à l'inverse impures (comme le mélange de deux langues) ont été au centre des luttes en raison de la modernisation de l'Acadie dans les années 1960. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, les archaïsmes valorisés et le mélange de langues dévalorisé sont les deux caractéristiques mises de l'avant par les Acadiens eux-mêmes comme des traits différenciateurs de leurs voisins québécois (Annette Boudreau,

2009). Ce mélange de langues comprend des anglicismes, des emprunts non phonétiquement intégrés et le mélange de codes. On donne le nom de *chiac* au mélange de langues parlées dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Ce particularisme linguistique est évident à toute personne en visite dans la région du Grand Moncton. Toutefois, les archaïsmes français ont longtemps été favorisés au détriment du mélange de langue. C'est à dire, le *chiac* a été longtemps stigmatisé et dévalorisé non seulement par l'extérieur, mais également par les Acadiens.

Depuis une vingtaine d'années, ces deux aspects du vernaculaire acadien ont une valeur nouvelle, puisque les gens recherchent aujourd'hui une certaine authenticité (Boudreau et Violette, 2009 : 21). Les éléments linguistiques deviennent d'importantes ressources identitaires dotées d'une valeur marchande sur le marché culturel mondial. Le mélange de langue, dont le *chiac* est la variante acadienne, est associé à des valeurs identitaires liées à la modernité, à l'urbanité, au mélange des cultures, et à l'ouverture à l'Autre. Il est donc de plus en plus difficile de fixer les bornes des variantes du français. Par ailleurs, les variétés de langues sont en constant changement. Il apparaît alors évident que la langue, et plus particulièrement le français et ses variétés régionales, est l'élément principal par lequel les Acadiens se définissent et se reconnaissent (Boudreau, 1995). La langue rassemble et unit des groupes minoritaires qui autrement n'auraient pas de liens en conséquence de leur éloignement géographique, comme nous verrons dans le contexte de la présente recherche. Les rapports à la langue française chez les Acadiens demeurent ambigus et ambivalents (Boudreau, 1995). Comme décrit plus haut, le français peut être autant une source de rassemblement qu'une source de division. Les opinions sont partagées, certains préférant se battre pour défendre leurs droits linguistiques alors que d'autres appliquent le principe de la « bonne entente » entre les

deux peuples fondateurs (Boudreau, 1995 : 137). D'un autre côté, le français en usage au Canada en général est stigmatisé pour ces spécificités, mais également prisé pour cette même raison (Remysen, 2004). Selon Boudreau (1995), la langue française en Acadie peut même être un élément de souffrance dans certaines circonstances. Pour certains locuteurs de langue maternelle française, cette dernière peut paraître beaucoup plus difficile à maîtriser que la langue anglaise. C'est pour cette raison que pour plusieurs Acadiens, elle est synonyme de souffrance et ils préfèrent s'assimiler à la langue anglaise. Toutefois, l'auteure ne voit pas cette ambivalence d'un mauvais œil. La langue est à la fois un symbole d'unité et de division, car elle est la source de bien des maux. Toujours selon l'auteure, l'ambivalence peut être bénéfique dans le sens qu'elle implique un questionnement continu de la part des locuteurs.

Une enquête sociolinguistique menée par Annette Boudreau en 1989 chez 450 adolescents des trois principales régions acadiennes du Nouveau-Brunswick révèle que les Acadiens du Sud-Est stigmatisent leur propre parler. Des participants vont même jusqu'à dire qu'ils parlent un mauvais français (Boudreau 1995 : 142). À un tel point que 47,57 % des répondants identifient leur région comme une des régions où l'on parle le moins bien au Canada. Cette région est caractérisée par l'emploi du chiac au quotidien. Ce mélange de la langue anglaise et française génère une confusion au niveau de la pensée. Il arrive fréquemment qu'un mot de la langue majoritaire anglaise s'insinue au lieu du mot recherché en français. Cet oubli momentané crée un blocage et les locuteurs préfèrent utiliser un mot anglais immédiatement pour conserver la fluidité de la discussion. Selon les propos des chercheurs, certains participants disent ressentir un malaise lorsque cette situation se produit, surtout lorsqu'ils sont en conversation avec une personne d'un autre registre de langue. Dans le nord-ouest de la province, les Acadiens

admirent la richesse du français québécois. À l'instar des gens du Sud-Est, ils sont de l'avis qu'ils ne parlent pas un « bon français ». La région du Nord-Est fait exception à la règle. 90,62 % des répondants de cette région affirment parler le meilleur français en Acadie (Boudreau et Dubois, 1992).

Malgré l'acceptation généralisée des Acadiens comme groupe distinct, l'identité acadienne demeure assez floue. Par exemple, Paul Wijnands (1996) a identifié un nombre assez impressionnant de onze variantes phonético morphologiques pour la notion d'« Acadien », ce qui est indicateur d'une identité acadienne multiple, voire changeante. Trois causes l'expliquent selon l'auteur :

1. La dispersion géographique des Acadiens qui favorisent l'emploi des variantes pour leur fonction distinctive
2. L'absence de standardisation terminologique due à la déterritorialisation et à la marginalité politique de la majorité des communautés acadiennes
3. La dimension historique du fait acadien dans certains coins de l'Acadie qui fait que le vocabulaire du passé est intégré dans le vécu folklorique.

#### ***2.4 L'Acadie de la diaspora***

Quels sont les critères pour qu'un peuple soit considéré comme une diaspora? Tout se passe autour de l'expérience du mouvement. D'une part, la diaspora fait état de la nature tragique et douloureuse du passé de certaines populations qui ont été brutalisées et déplacées (James Clifford, 1988). D'autre part, la diaspora représente le parcours migratoire des grandes communautés qui, à la fin du XIXe siècle, ont immigré dans plusieurs pays tout en gardant un lien avec la nation d'origine. Les Acadiens exemplifient ces deux éléments à un certain degré. Khachig Tôtôlyan (1996 : 12-14) présente six caractéristiques classiques d'une diaspora, soit :

1. une population forcée à quitter son territoire
2. une identité clairement définie par le lien au territoire d'origine
3. une forte mémoire collective
4. la possibilité d'agir dans les pays d'accueil
5. le désir de maintenir des liens entre les membres de la diaspora
6. un fort attachement à la terre d'origine

La population acadienne correspond à tous ces critères. Le premier Congrès mondial acadien (CMA) en 1994 dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, a fait apparaître aux yeux du public la réalité d'une Acadie diasporique. Le CMA se voulait une occasion pour les descendants des déportés à travers le monde de fêter leurs retrouvailles en terres acadiennes. Le premier CMA a été l'occasion de rassembler plusieurs personnes de milieux très différents sous le thème d'une identité commune.

Il existe des tensions entre ceux qui favorisent une Acadie diasporique plus décentralisée et ceux qui sont partisans d'une Acadie centralisée sur un territoire concret. Les partisans d'une Acadie diasporique soulignent la possibilité de dépasser les représentations territoriales de l'Acadie et ainsi entrer dans l'espace transnational. Cette déterritorialisation a de nombreux avantages. Elle donne aux Acadiens de nouvelles possibilités presque infinies et également une plus grande visibilité et par la même occasion, une plus grande reconnaissance. Un autre argument serait de faire de la diaspora le terrain d'une nouvelle expression du politique, plus décentralisée. Avec la décentralisation en général arrivent certaines lacunes. Premièrement, certaines personnes contre l'idée d'une Acadie diasporique craignent une réduction du pouvoir politique gagné d'une longue lutte par les Acadiens. Par exemple, les Acadiens du Nouveau-Brunswick se sont longuement battus pour avoir une égalité de la langue française et anglaise

devant la loi. Cette lutte est un gain qui se vit dans un territoire bien concret. Une réalité qui se traduit difficilement dans une Acadie diasporique. Deuxièmement, la disparité des Acadiens de provenance très diverse rend également complexe la mise en place d'une dynamique commune. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick, du Québec, et de la Louisiane vivent une acadianité très différente au quotidien. C'est pourquoi il est laborieux de rassembler tous les Acadiens de la diaspora sous des enjeux communs.

L'événement le plus populaire du CMA est les réunions de famille, un événement uniquement rassembleur qui ne génère aucun débat sur l'acadianité. Cette popularité laisse présager une vision plus personnelle de l'expérience acadienne (Thériault, 2004). Enfin, une autre inquiétude réside dans le fait que la diaspora ne véhicule pas d'enjeux de pouvoir et pas de nouveaux projets de société. Finalement, il existe une crainte de voir l'acadianité se réduire à une dimension plus folklorique ou à une expression ethnique de l'identité. Le plus grand défi consiste à faire de la diaspora un lieu de vie du politique où, au-delà des grands événements, l'identité collective pourrait se construire non seulement dans le cadre d'une grande Acadie de la fête hors frontières, mais aussi en fonction d'une citoyenneté liée à des projets concrets.

### ***2.5 Représentation de l'acadianité et du territoire de l'Acadie***

Plusieurs auteurs se sont questionnés sur la manière dont les Acadiens perçoivent le territoire de l'Acadie et sur la signification d'être Acadien de nos jours (Williams, 1977; Vernex, 1979 et 1983; Bérubé, 1987; Trépanier, 1994; Gallant, 2007). Adrien Bérubé (1987) propose quatre types de définition de l'Acadie, soit l'Acadie historique, l'Acadie généalogique, l'Acadie opérationnelle et l'Acadie prospective. L'Acadie historique correspond à l'Acadie telle qu'elle

l'était avant 1713 pour les Anglais, ou avant 1763 selon les Français. Cette Acadie n'existe plus depuis déjà de nombreuses années et demeure uniquement sur des cartes de l'époque. L'Acadie généalogique correspond à tous les descendants des habitants de l'Acadie historique, peu importe l'endroit où ils habitent maintenant ou la langue qu'ils parlent couramment. Cette définition s'apparente à l'Acadie de la diaspora valorisée par les gestionnaires du Congrès mondial acadien. L'Acadie opérationnelle correspond aux personnes qui habitent aujourd'hui les trois provinces des Maritimes et qui parlent français dans leur domicile. Des personnes originaires de régions diverses font partie de ce type d'Acadie. L'Acadie prospective correspond à un projet politique d'autonomie territoriale pour l'Acadie qui englobe majoritairement la communauté francophone du Nouveau-Brunswick. Sa cartographie correspond à la carte produite par le Parti acadien.

Lors d'une étude de Williams (1977), où 1000 élèves francophones et anglophones de la 12<sup>e</sup> année devaient représenter sur une carte ce que Bérubé appelle l'Acadie opérationnelle, le territoire de l'Acadie est souvent démarqué par eux comme une accumulation de petites régions à prédominance francophone éparpillée dans les Maritimes. Néanmoins, les francophones de la région du Madawaska ont tendance à ne pas inclure leur propre région sur la carte de l'Acadie. Les francophones de cette région se considèrent principalement comme Brayons et moins comme Acadiens. Dans l'étude de Williams, une forte majorité des élèves de l'école de Tracadie ont refusé de se prêter au jeu d'indiquer l'Acadie sur une carte. Ceci sous prétexte que l'Acadie n'existe plus géographiquement depuis 1755; cependant, ils soulignent que 50 % des gens du Nouveau-Brunswick sont Acadiens. Dans une étude de Cécyle Trépanier (1994) sur ce sujet, l'auteure remarque que les répondants évoquent

habituellement deux types d'Acadie, soit l'Acadie généalogique ou l'Acadie opérationnelle. Trépanier (1994) ajoute un bémol à la définition de l'Acadie généalogique; c'est-à-dire, l'auteure inclut les Acadiens de « sang », mais vont au-delà des descendants des déportés uniquement. Elle ajoute également les Acadiens non francophones à la catégorie de l'Acadie opérationnelle. Cette même auteure identifie trois autres types d'Acadie : l'Acadie déconcertante (celle que les répondants n'arrivent pas à définir), l'Acadie folklorique (celle que les touristes voient) et l'Acadie sentie et vécue. Cette dernière catégorie semble prendre de l'importance dans le contexte actuel.

L'Acadie sentie et vécue se décrit comme une manière d'être et de vivre. Elle est l'expression des sentiments ressentis envers l'identité et le pays (Gallant, 2002). C'est une façon personnelle et intériorisée de voir l'Acadie. De tous les types d'Acadie, l'Acadie sentie et vécue est la plus ardue à décrire puisqu'elle varie d'une personne à l'autre.

L'étude de Nicole Gallant (2007) ajoute quelques éléments supplémentaires aux études antérieures des représentations de l'Acadie. Dans son étude, la majorité des répondants s'insère dans la catégorie l'Acadie généalogique telle que décrit par Bérubé et modifié par Trépanier. De ces répondants, la moitié considère qu'il faut parler français pour être Acadien alors que l'autre moitié considère comme Acadien un anglophone de descendance acadienne. D'autres répondants insistent sur l'importance d'être originaire d'une région des Maritimes ou d'avoir été élevé dans la région. Malgré la forte représentation de l'Acadie généalogique, nombreux sont ceux qui sont ouverts aux immigrants s'ils consentent à participer à la culture acadienne. Néanmoins, ils ne sont pas considérés comme de « vrais » Acadiens. Sept des

vingt-quatre répondants de Gallant insistent sur le sentiment d'appartenance à l'acadianité et à sa culture. La moitié de ces répondants soulignent l'importance de parler français pour être Acadien. Pour ceux et celles qui ont choisi cette catégorie, le territoire acadien occupe une place moindre parmi les critères d'appartenance à l'Acadie. Pour terminer, certains répondants vont plutôt vers un modèle mixte (mélange de l'Acadie généalogique et l'Acadie sentie et vécue) ou un modèle insistant sur l'origine territoriale plutôt que généalogique. Dix répondants de modèles différents optent pour la représentation de l'Acadie déterritorialisée présente dans l'étude de Williams. Selon les commentaires des participants, l'Acadie est située où il y a un Acadien présent. En d'autres termes, l'Acadie serait un lieu imaginaire qui se déplace avec les individus où qu'ils aillent sur la planète (Gallant, 2007).

Il est particulièrement intéressant d'étudier la représentation du territoire chez une population comme les Acadiens, car ils ne possèdent plus de territoire officiellement reconnu. Dans un contexte comme celui-là, les représentations territoriales sont étroitement liées aux représentations de l'appartenance. La territorialité a une incidence majeure sur les critères d'appartenance ou « référents symboliques » que les Acadiens peuvent mobiliser pour définir leur identité (Gagnon, 1995). L'étude de Gallant remonte à 2005. Plus de sept années se sont écoulées depuis, mais ses résultats demeurent d'actualité. Son échantillon est relativement petit, mais la chercheuse a choisi des participants âgés de 18 à 25 ans de diverses régions acadiennes des provinces maritimes, ce qui lui donne une vision plus globale de l'opinion des Acadiens. Dans les limites de notre propre analyse, nous allons tenter d'appliquer ces types de définitions de l'Acadie afin de saisir leur pertinence pour les gens de la Péninsule acadienne d'où proviennent les participants à notre recherche.

## ***2.6 L'Acadie du discours médiatique***

Il est approprié d'examiner comment les médias officiels et les organisations représentant les Acadiens décrivent ce qu'est l'Acadie et qui sont les Acadiens (question centrale lors de nos entretiens). Nous nous sommes d'abord intéressées à la Société nationale de l'Acadie (SNA), une fédération regroupant les associations provinciales acadiennes qui sont le porte-parole des Acadiens des quatre provinces de l'Atlantique ainsi que de quatre associations de jeunes francophones du Canada atlantique. Selon Hauteœur (1975), quatre associations ont marqué le discours dominant de la décennie des années 1960, période de nombreuses transformations pour l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Il fut défendu par la Société historique acadienne, de la Société Nationale des Acadiens, du Ralliement de la Jeunesse acadienne<sup>2</sup> et du projet « néonationalisme » des étudiants de l'Université de Moncton (1967-70) qui a débouché sur la fondation du Parti acadien. Nous avons choisi la SNA, car elle représente un des discours dominants de la création de l'Acadie moderne. La SNA comprend également sept membres-associés provenant de la France, du Québec, de Saint-Pierre et Miquelon, de la Louisiane, du Maine, des Îles-de-la-Madeleine et un membre atlantique<sup>3</sup>. La SNA est donc le porte-parole idéal pour véhiculer le discours officiel au sujet de l'identité acadienne. D'ailleurs, la mission de la SNA est de promouvoir les intérêts du peuple acadien, particulièrement de l'Atlantique. Elle désire accomplir sa mission en assumant le mandat suivant :

1. Représenter le peuple acadien de l'Atlantique dans le domaine de l'Atlantique, du national et de l'international;
2. Valoriser l'identité, les réalisations et les succès du peuple acadien, particulièrement de

---

<sup>2</sup> Tenu à St-Joseph de Memramcook au Nouveau-Brunswick en 1966

<sup>3</sup> Tiré du site web, [www.snacadie.org](http://www.snacadie.org), consulté le 15 mars 2012

l'Atlantique;

3. Favoriser la concertation et le réseautage des organismes acadiens de l'Atlantique;
4. Assurer l'organisation d'activités et de manifestations d'envergure du peuple acadien.

Il est évident à travers le mandat de la Société que l'Atlantique a une place toute particulière malgré le regroupement de plusieurs associations qui va au-delà de ces frontières. L'Acadie actuelle a donc des frontières plus ou moins précises. Regardons d'abord quelle définition de l'Acadie la SNA utilise. La première partie de la définition concerne l'histoire de l'Acadie, sa fondation jusqu'à son démantèlement. Les auteurs utilisent un vocabulaire émotionnel; par exemple, « ... l'Acadie dont l'histoire sera marquée à tout jamais par le Grand Dérangement... » Ou bien « ... ce n'est qu'en 1763 que l'Acadie, pratiquement détruite, reprend vie. » La deuxième partie de la définition concerne la colonisation historique des provinces atlantiques par les Acadiens après la Déportation. La troisième partie concerne la fondation de deux établissements postsecondaires en Acadie et l'éloge de l'Acadie de la modernité quant aux progrès en matière d'éducation, de justice sociale et de droits linguistiques. La dernière partie est particulièrement intéressante. Lors de la revue de la littérature sur l'Acadie, nous avons remarqué qu'il existe une dissension concernant l'estimation du nombre d'Acadiens dans le monde; c'est-à-dire, le nombre passe de quelques centaines de milliers chez certains auteurs à plusieurs millions d'Acadiens chez d'autres. Mireille McLaughlin et Mélanie Le Blanc (2009) expliquent que ce débat en cache un autre, celui de savoir qui sont les Acadiens et qui a le droit de définir l'acadianité. La SNA, pour sa part, estime le nombre d'Acadiens dans les provinces atlantiques à 300 000. Pour le comité organisateur du CMA de 1994, il s'agit de trois millions de descendants répartis sur la planète (Vennin, 1994). Pour appuyer ces propos, les auteurs McLaughlin et LeBlanc (2009 : 21)

citent une conférence donnée par Maurice Basque en 2004. Cet extrait expose bien le problème que pose le fait de compter l'acadianité, ainsi que l'importance accordée à cette réalité par les érudits :

« [il y a] quelque 300 000 Acadiens et Acadiennes qui habitent l'Acadie de l'Atlantique, la seule Acadie réelle [...] Il n'y a pas 3 millions d'Acadiens à travers le monde, c'est faux ça [...] Il y a peut-être 3 millions de personnes qui ont des ancêtres acadiens, ça ne fait pas d'eux des Acadiens. » (Conférence prononcée dans le cadre du 3<sup>e</sup> Congrès mondial acadien, 2 août, Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse)

Nous nous intéressons également aux enjeux et défis spécifiques au Nouveau-Brunswick (une question posée lors des entretiens). La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) illustre bien le discours officiel au sujet des enjeux sur son territoire. La SANB est la structure de représentation politique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Elle est vouée à la défense et à la promotion des droits et des intérêts de la communauté acadienne de la province<sup>4</sup>. Les enjeux et les défis du Nouveau-Brunswick selon la SANB sont axés autour de quatre thématiques soit l'éducation, la construction identitaire, l'immigration et la santé en français.

Voici la définition des Acadiens selon un livre d'histoire des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick. Ce manuel scolaire que nous avons choisi est destiné aux élèves de la 3<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> année. Il a été choisi parmi divers types de médias pour diffuser le discours officiel. Les manuels scolaires sont un outil par excellence pour ce genre de tâche, car ils ont comme fonction première de former la jeunesse acadienne. Il est également intéressant d'explorer la définition des Acadiens chez des auteurs qui s'éloignent sensiblement de la littérature scientifique et se rapproche un peu plus de l'opinion publique valorisée. Dans ce livre (Chiasson, Godin et Basque; 2007) la question se pose : « Qui est Acadien ou Acadienne

---

<sup>4</sup> Tiré du site web, [www.sanb.ca](http://www.sanb.ca), consulté le 15 mars 2012

aujourd'hui? » La question est importante, car elle fait partie des questionnements exprimés par nos interlocuteurs sur le terrain. Selon les auteurs du manuel, les Acadiens sont les habitants francophones des quatre provinces du Canada atlantique. Il n'est pas question de l'Acadie généalogique, mais plutôt de l'Acadie opérationnelle, pour reprendre la terminologie de Bérubé (1987). Toutefois, les auteurs semblent vouloir être le plus inclusifs possible dans sa définition, puisqu'ils reconnaissent l'Acadie de la diaspora et ils mettent dans une catégorie à part les personnes ayant une *ascendance* acadienne, c'est-à-dire qu'une partie de leurs ancêtres étaient Acadiens. Les auteurs insistent également sur le fait que traditionnellement les Acadiens se limitaient à ceux qui avaient un nom de famille qu'on pouvait faire remonter à la déportation, mais qu'aujourd'hui il y a de nouveaux membres qui se sont joints à la communauté acadienne. Ils soulignent également que le français est le dénominateur commun de tous les Acadiens et de toutes les Acadiennes.

La langue française est donc l'élément que plusieurs auteurs s'entendent pour nommer comme essentiel pour réunir tous les Acadiens de la diaspora. Qu'en est-il des anglophones d'ascendance acadienne? Peuvent-ils réellement se joindre au projet acadien s'ils ne partagent pas cet élément essentiel? Puisque l'échantillon de cette recherche comprend uniquement des francophones de langue maternelle, le français est nécessairement un sujet central des discussions lors des entretiens.

## ***2.7 Pour une anthropologie de l'identité acadienne***

Patrick D. Clarke (2004) s'inspire de l'ouvrage magistral de Jean-Paul Hauteceœur, *L'Acadie du discours. Pour une sociologie de la culture acadienne* (1975) pour le choix du titre de son

texte. En fait, son titre est un calque du titre de cet ouvrage soit, *L'Acadie du silence. Pour une anthropologie de l'identité acadienne*. Hauteœur influence grandement le raisonnement de l'auteur. Citant Hauteœur, Clarke ajoute, en lien à l'élaboration d'une anthropologie de l'Acadie, que trois approches sont requises pour avoir une définition objective de l'Acadie : les indices matériels constitutifs du groupe (en résumé, une archéologie de l'Acadie), les faits de consciences collectives (plus près d'une sociologie de l'Acadie) et, l'entre-deux, la « vue de l'intérieur ». L'ethnologie est d'ailleurs bien placée pour fournir cette vue de l'intérieur qui représente un de leurs principaux mandats. Une citation de Hauteœur est particulièrement intéressante pour ce mémoire. Elle justifie en quelque sorte l'intérêt pour une analyse du discours : « *L'Acadie n'a pas d'autre existence que dans le discours qui l'a constituée. Le lieu de l'Acadie, c'est son discours!* » (Clarke, 2004 : 20.) La caractéristique principale de cette Acadie du discours est de ne pas être incarnée dans l'espace. Elle s'articule dans l'imaginaire. Comment l'auteur décrit-il cet imaginaire? Par un mélange subtil d'attachement à la terre et de conscientisation marquée de la fragilité de cet espace. L'imaginaire acadien existant déjà dans les années 1860 est axé sur un désir de retour à la terre mère et sur la conscience de la réalité d'exil. Joseph-Yvon Thériault (2004) attribue un premier rapport identitaire au territoire imaginé au poème *Évangéline* du poète américain Henry Longfellow, écrit en 1847. Cette Acadie mythique pour Hauteœur n'est pas une société, car elle n'a point de densité matérielle. C'est le prix qu'il fallut payer pour la survivance. En effet, les Acadiens de l'époque n'étaient pas encore en mesure de créer une société dans les conditions de l'époque. Thériault (2004) et Clarke ont en commun qu'ils voient les années 1960 comme le grand tournant de l'Acadie traditionnelle à celle de la modernité. Clarke voit cette période charnière comme l'aboutissement d'un affrontement entre deux visions du monde. Il définit deux

hypothèses pour expliquer ce passage de l'Acadie traditionnelle à celle de la modernité. La première hypothèse explique cette transition par un remplacement du mythe par l'idéologie. L'auteur l'explique également comme le passage de la nation à un projet sociétal. Quoique Thériault (2004) ne soit pas d'accord pour dire que ce projet a été une réussite. De plus, Clarke le souligne bien : « *l'Acadie n'est pas société* » (Clarke, 2004 : 27). Toutefois, le rêve d'une Acadie sociétale persiste toujours. La seconde hypothèse explique le passage à la modernité par la conquête du fait par la parole. C'est le début de l'Âge d'or des discours pour l'Acadie. Il décrit également ce passage comme la transition de la parole (l'oralité) à l'écriture (le livre mythique) puis à la parole à nouveau (la poétique). En effet, jusque dans les années 1950, l'Acadie, soutient Hauteœur, vivait essentiellement sur le mode de la parole. Elle a d'ailleurs un folklore bien établi, stimulé par les superstitions locales. L'Acadie est le théâtre d'une multitude d'oppositions qui sont fascinantes pour l'ethnologie. Elle se situe à mi-chemin entre la mémoire et l'histoire, le mythe et l'idéologie, le monolithique et la mosaïque. Bref, elle est un bel exemple de tiraillements entre la tradition et la modernité. Cette période qui débute pendant les années 1960 que Thériault appelle le territoire aménagé est centrée principalement au Nouveau-Brunswick, mais plus particulièrement dans les régions nord et est du Nouveau-Brunswick. L'Acadie est d'ailleurs toujours centrée dans cette zone. Revenons au sujet principal de cette section à savoir la construction d'une anthropologie de l'identité acadienne. Clarke présente plusieurs conclusions structurantes pour l'étude de l'identité acadienne (2004 : 27) :

1. l'Acadie est désincarnée, objectivée dans le mythe et dans les pratiques qui en découlent
2. en Acadie, la religion et le nationalisme sont consubstantiels même lorsque cette unité est cachée par la laïcisation

3. la déportation constitue le point zéro de l'imaginaire acadien
4. il existe une tension constante entre l'univers de l'écriture (et de l'Écriture) et celui de la parole (et du mythe) dans l'élaboration de l'Acadie comme solidarité
5. l'imaginaire acadien n'est pas figé, il est en dialectique dans la durée et horizontalement

Clarke résume ces conclusions en deux questions : celle de la singularité de l'expérience acadienne et celle de l'impulsion de l'identité acadienne qui est inséparable de l'imaginaire collectif. La sociologie de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, comme une anthropologie de l'Acadie d'ailleurs, est marquée par l'existence d'une « indécision identitaire ». Malgré une identité forte, elle est constamment tiraillée par sa réalité minoritaire et les pressions de la modernité, ou même de la postmodernité. Si l'on se distance des années 1960 pour se diriger vers une époque plus contemporaine, le premier Congrès mondial acadien de 1994 est un bel exemple des nouvelles transformations en place. Après les années 1980, Thériault (2004) parle d'un territoire glocalisé en Acadie. Glocalisation (*Glocalization* en anglais) est un mot-valise composé des mots globalisation et localisation qui provient du mot japonais *dochakuka*, qui signifie localisation globale. Le premier à utiliser le terme en anglais est Roland Robertson (Robertson, 1995). Pour Thériault (1995), le succès fulgurant du Congrès mondial acadien n'annonce rien de bon. Selon lui, cet événement est synonyme de retour à l'Acadie mythique ou à l'Acadie de la diaspora. C'est en quelque sorte un retour en arrière interrompant la continuité de l'évolution de l'identité acadienne. Néanmoins, ce retour est légèrement différent de l'Acadie de la diaspora qui existait auparavant. Il demeure que cette nouvelle identité est créée sur le sentiment d'avoir eu, à travers la déportation, une expérience historique commune. Le Congrès mondial acadien a une fonction qui dépasse le plaisir ludique. Ses participants sont amenés à porter un regard différent sur eux-mêmes et sur les leurs. Il est l'élément déclencheur d'une nouvelle fierté acadienne dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, où il s'est

déroulé pour la première fois en 1994. Il a été aussi le tremplin de nombreux débats sur la question de l'identité acadienne. Il a généré, entre autres, un débat sur le thème : « où se situe l'Acadie ». Le débat s'orientait vers la réponse : « l'Acadie est là où il existe des Acadiens ». Thériault explique très clairement pourquoi il est contre l'idée de la dérive de cette idéologie de l'identité acadienne :

« Je défendais alors l'idée que les minorités nationales, les petites sociétés, notamment l'Acadie, ont été happées par les sirènes de la modernité, de l'innovation, du pluralisme et du cosmopolitisme, jusqu'à avoir honte de dire au nom de quoi elles se battent, jusqu'à refuser de s'inscrire dans une véritable tradition politique. » (Thériault, 2004 : 38)

Cette dérive de l'identité acadienne pourrait être expliquée par l'échec du projet sociétal des années 1960, tel qu'exemplifié par le Parti acadien, maintenant disparu. Ce projet de société est limité par le nombre restreint d'Acadiens et sa réalité de minorité linguistique dans le contexte de la mondialisation. L'exemple par excellence de cette mondialisation présente dans les activités du Congrès mondial est les « retrouvailles », ces réunions de familles dispersées. C'est le parfait mélange où le local et le mondial se confondent. La diaspora a alors un rôle central dans cette nouvelle idéologie. Cette nouvelle Acadie est, comme mentionnée plus haut, basée sur le mythe fondateur. À ce propos, Clarke a écrit :

« Ce n'est pas le Congrès qui menace d'ethniciser l'Acadie; au contraire, il lutte contre la dérive "naturelle" chez les peuples messianiques vers l'essentialisme nationaloreligieux. » (Clarke, 2004 : 51)

Clarke utilisait le peuple juif comme point de comparaison. Il déplorait l'exclusion de l'Autre chez les juifs. Bien sûr, l'Acadie de la diaspora est loin d'égaliser celle du peuple juif. Dans cette Acadie glocalisée, la territorialité devient floue. Le territoire acadien disparaît. L'idée d'une Acadie politique devient quasi impossible pour un territoire aux frontières floues. Thériault décrit même l'identité acadienne comme une identité de frontières, toujours à

l'interstice de quelque chose. Cette nouvelle Acadie glocalisée amène certains chercheurs à parler de l'Acadie *plurielle* (sujet d'un ouvrage collectif) au lieu d'UNE Acadie. L'Acadie devient alors beaucoup plus individuelle que collective, car il est difficile de rapprocher tous les Acadiens du monde qui vivent des réalités bien différentes. À ce sujet, Thériault présente le paradoxe du Congrès mondial acadien. L'ouverture prétendue au monde se fait par une médiation purement individuelle. Ces individus se limitent exclusivement aux descendants des déportés de 1755, excluant une partie des gens qui pourrait faire partie de la société acadienne.

## **Chapitre III : La communauté acadienne de la Péninsule acadienne**

### ***Introduction***

Dans ce chapitre consacré à la méthodologie, nous présentons les objectifs que nous avons poursuivis et la démarche méthodologique que nous avons employée pour les atteindre. Tout d'abord, nous abordons la question de la nature des données et des objectifs de la recherche. Ensuite, nous exposons les théories et méthodes de l'analyse du discours qui ont conduit l'analyse des données empiriques. Suis une présentation des thèmes abordés lors des entretiens semi-dirigés ainsi que des principes de base et hypothèses ressorties de la revue de la littérature qui ont régi mon processus de réflexivité. Finalement, nous visons à relater l'expérience de terrain vécue au fil des entrevues.

### ***3.1 Question principale***

Nous nous sommes fixé différents objectifs au début de cette étude. L'un des objectifs principaux que nous avons relevés est d'identifier et approfondir les explications plausibles concernant les processus d'identification des Acadiens ainsi que les stratégies identitaires définissant le sentiment d'affiliation chez les Acadiens. Comme nous l'avons vu, ce dernier pose problème en raison des explications données au chapitre 2.

Depuis que nous avons entrepris notre étude, d'autres questions ont été soulevées. Parmi celles-ci, nous devons savoir si nous pouvons considérer les Acadiens comme partageant les mêmes processus identitaires présents dans la littérature portant sur ce sujet. Si c'est le cas,

une recherche plus approfondie des processus généraux de l'identité culturelle peut-elle améliorer notre compréhension des innombrables articulations d'un groupe dont la diaspora est plusieurs fois supérieure à sa population principale? Notons aussi qu'un trait spécifique de la situation acadienne est le fait que les Acadiens de l'Acadie opérationnelle conçoivent mal leur identité tandis que ceux de la diaspora ne se posent guère de questions. De plus, comme nous l'avons vu, les frontières entre la diaspora et la non-diaspora sont floues.

### ***3.2 Objectifs de la recherche***

À la suite de ces nombreux questionnements, nous nous sommes fixé quelques objectifs dans les limites conceptuelles de notre étude. Ainsi, l'objectif principal de cette recherche est de découvrir comment les structures sous-jacentes de l'identité culturelle orientent les représentations identitaires individuelles des habitants du nord-est du Nouveau-Brunswick.

Nous entendons par « représentations identitaires » l'ensemble des caractéristiques mises de l'avant par chaque participant comme étant celui définissant le plus fidèlement possible sa propre identité au moment de l'entretien. Pour ce faire, nous avons analysé les données observables nécessaires à une recherche de type ethnographique. Celle-ci fut menée grâce à l'interprétation de ces données et selon une grille créée à partir de la littérature disponible à ce sujet. Cette première étape se focalise donc sur les méthodes nécessaires à l'identification de ces processus généraux.

Avant d'entamer l'étude de la relation entre les processus généraux et les représentations identitaires, nous devons d'abord tracer les frontières de l'identité acadienne. Un des moyens

d'arriver à cette fin est d'avoir recours aux stratégies identitaires. Effectivement, celles-ci régissent les fluctuations des frontières identitaires. L'analyse du contexte historique, du discours médiatique ainsi que les entretiens effectués auprès des répondants ont servi à expliciter les stratégies identitaires utilisées par les Acadiens. En ce sens, une seconde grille a été créée à partir de la littérature concernant l'identité acadienne afin de définir l'étendue et la diversité des définitions élaborées dans le passé : cette deuxième étape se focalise donc sur l'identification des représentations identitaires.

Nos trois objectifs principaux étaient :

1. De faire une revue préliminaire de la littérature pour obtenir une définition claire et précise des processus généraux utilisés en identité culturelle.
2. De faire une deuxième revue approfondie de la littérature sur l'Acadie pour dresser un portrait détaillé de la façon dont les Acadiens se conçoivent et de nombreuses variables qui influencent leur identité.
3. Finalement, de comptabiliser ces données pour émettre des propositions claires concernant la façon dont les Acadiens dressent les frontières de leur identité en tant que groupe, ainsi que les moyens mis en places pour maintenir ces frontières ou les déplacer.

Nous nous demandions si les processus d'identification et les stratégies identitaires élaborés à partir de groupes semblables et vivant des situations similaires seraient compatibles avec l'analyse du groupe cible. Nous nous demandions également si un modèle se dessine dans la hiérarchie des pratiques culturelles acadiennes à conserver proposé par nos répondants. Par ailleurs, il nous semblait possible qu'il y ait une divergence entre le discours de l'élite et l'opinion des personnes interviewées. Nous proposons enfin comme hypothèse de travail

l'existence de deux influences majeures concernant les représentations identitaires des répondants, soit les processus généraux et les stratégies identitaires. De plus, nous ajoutons comme prémisse de départ que les stratégies identitaires changent selon le parcours identitaire collectif, la situation actuelle du groupe, et les objectifs de ses membres (Taboada-Leonetti, 1990). Nous sommes conscients que ces trois variables sont intimement interreliées.

### ***3.3 Le terrain***

#### **3.3.1 Groupe à l'étude**

Notre population cible est les francophones du Nouveau-Brunswick se définissant comme Acadien. Plus précisément, nous nous intéressons aux Acadiens de naissance [de parents acadiens] de tout âge vivant dans la zone Nord-est du Nouveau-Brunswick. Une partie de cette région étendue, à l'extrême nord-est de celle-ci, est connue sous le nom de la Péninsule acadienne. Cette région a été favorisée lors du recrutement des participants. Cette région a comme caractéristique qu'elle réunit une forte concentration d'Acadiens et d'Acadiennes et par surcroît de francophones. La péninsule acadienne est donc une région privilégiée pour étudier les Acadiens.

#### **3.3.2 Les répondants**

Les entrevues que nous avons menées en janvier 2012 se sont déroulées auprès de quatorze personnes d'origine acadienne nées et installées dans la Péninsule acadienne. Sur les quatorze entretiens réalisés, seulement quatre individus ont vécu ailleurs pendant une période prolongée. Au total, sept hommes et sept femmes constituent notre groupe. Afin de ne pas restreindre le choix de répondants, toute personne majeure selon les lois en vigueur de la

province, originaire de la région de la Péninsule acadienne de langue maternelle française était admissible à cette étude, pourvu qu'ils se définissent comme Acadiens. Dans le cas où le répondant s'identifie à une autre culture, il fallait que l'identification comme Acadien soit la principale.

Les répondants sont divisés en deux catégories. La première inclut tous les participants qui sont nés dans la région et qui n'ont jamais habité ailleurs durant une période supérieure à une année. La deuxième catégorie comporte tous les participants qui sont nés dans la région, mais qui ont habité pendant plus d'une année dans une province canadienne autre que le Nouveau-Brunswick, ou dans un pays étranger.

#### 3.3.2.1 Recrutement des répondants

Le recrutement des répondants s'est effectué en plusieurs étapes. Dans un premier temps, des affiches ont été posées dans des lieux publics d'une grande affluence de consommateurs dans trois principales villes de la région. Dans un deuxième temps, un message dans des médias (internet et radio communautaire) a été fait dans l'intention de recruter davantage de répondants. Finalement, un recrutement du style carnet d'adresses a été mené. Des appels téléphoniques ont été effectués auprès de nos connaissances personnelles afin de leur demander les coordonnées de personnes potentiellement intéressées à participer à cette étude.

#### 3.3.2.2 Profil des répondants

Notre échantillon est par le fruit du hasard relativement bien éduqué. Par conséquent, tous les répondants ont soit un diplôme collégial, ou un diplôme universitaire. Il n'est pas étonnant

d'arriver à cette conclusion puisque les personnes éduquées sont généralement davantage prédisposées à vouloir participer à une étude scientifique. L'âge des répondants varie entre vingt-cinq ans et soixante-treize ans, avec une moyenne d'âge de 46 ans. Cinq répondants ont un diplôme d'études collégiales. Huit répondants ont un diplôme universitaire de premier cycle. Une personne étudie en ce moment à la maîtrise. De plus, l'échantillon contient un nombre égal d'hommes et de femmes.

L'échantillon de répondants représente fidèlement les diverses régions de la Péninsule acadienne en incluant des personnes provenant des trois principales villes de cette région. Pour protéger l'anonymat des répondants, aucun lieu de résidence précis n'est mentionné ici. Néanmoins, précisons que quatre répondants habitent la région de l'île de Lamèque et de l'île de Miscou. Quatre répondants habitent la ville de Tracadie-Sheila et ses municipalités avoisinantes. Deux répondants proviennent de la région de Caraquet. Deux répondants habitent dans la circonscription Centre-Péninsule. Enfin, deux de nos interlocuteurs vivent dans la région de Shippagan. Des quatre répondants ayant habité ailleurs pendant plus d'une année, tous ont habité une autre province canadienne. Certains participants ont même habité dans plus de deux autres provinces canadiennes. Les provinces habitées par ces répondants incluent le Québec, l'Ontario et les autres provinces de l'Atlantique [qui inclut le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador]. Deux des quatre répondants ont habité à l'extérieur du Canada pendant une période moindre à une année, mais supérieure à un mois. Les deux cas sont reliés à des expériences de travail à l'étranger. Plusieurs répondants ont fait leurs études postsecondaires à l'Université de Moncton, ce qui les a amenés à passer un certain temps dans une autre région du Nouveau-

Brunswick. Ce fait peut influencer l'opinion de ces répondants concernant les Acadiens de cette région [le sud-est du Nouveau-Brunswick], car ils ont eu des contacts directs avec ceux-ci.

### 3.3.3 Collecte des données ethnographiques

Les données démographiques (sexe, âge, profession, niveau de scolarisation, et langues parlées) ont été collectées à des fins descriptives seulement. D'autre part, quelques questions ont été posées afin de mieux comprendre la situation acadienne du participant en raison d'une meilleure catégorisation. En ce sens, nous avons demandé à nos interlocuteurs leur lieu de résidence actuel ainsi que les lieux de résidences par le passé avec les dates à l'appui.

L'étude présente porte principalement sur une analyse du discours. Une multitude de discours est possible au sein d'un même groupe. Pour cette raison, une comparaison sera faite entre le discours officiel et celui des gens interrogés qui représentent la population acadienne. Le discours officiel sera analysé brièvement à travers des médias acadiens tels que la Société Nationale de l'Acadie (SNA), la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB), et un manuel scolaire dédié à l'histoire des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick. Les participants de la seconde catégorie, soit ceux qui ont quitté la péninsule acadienne et la province du Nouveau-Brunswick pendant une période prolongée, avaient à répondre à une série complémentaire de questions en lien avec leur expérience. Les réponses aux questions générales posées à tous les participants ont été subdivisées selon divers éléments créateurs d'un sentiment d'appartenance au groupe. Par ailleurs, les participants avaient à se prononcer sur ce qui les différencie par rapport au reste des Canadiens (anglophones et francophones)

et de la francophonie à travers le monde.

À titre comparatif et explicatif, nous avons effectué une revue de la littérature pertinente au discours identitaire acadienne. Premièrement, les livres d'histoire de l'Acadie sont utilisés dans le but de fournir un contexte historique de l'identité acadienne collective. Deuxièmement, une sélection des articles les plus prometteurs traitant de l'identité culturelle est mise à l'œuvre pour former une grille préliminaire des grandes logiques sociales qui sous-tendent les processus d'identification.

#### 3.3.4 Les entrevues semi-structurées

Cette recherche porte sur un corpus de données qui a été amassé lors d'entrevues semi-structurées. Les entrevues individuelles que nous avons réalisées ont duré approximativement une heure. Les répondants avaient à rencontrer la chercheuse pour une entrevue d'environ une heure où ils discutaient de leur perception de ce que signifie être Acadien ou Acadienne à l'heure actuelle et où ils ont répondu à quelques questions en liens avec le sujet de recherche. Le lieu et l'heure de la rencontre étaient au choix des répondants, en accord avec la chercheuse. Tout d'abord, les répondants avaient à répondre à un questionnaire traitant des caractéristiques personnelles du participant (âge, sexe, lieu de naissance, etc.). Remplir ce questionnaire ne prenait que quelques minutes. Ensuite, les participants avaient à répondre à une dizaine de questions semi-dirigées en lien avec le sujet de recherche. Les participants de la seconde catégorie auront à répondre à cinq questions supplémentaires.

Ces entretiens font l'objet d'enregistrements audio. Chaque entretien a été enregistré à l'aide

d'un logiciel d'enregistrement. Après l'enregistrement, les entretiens ont été retranscrits fidèlement à l'écrit à des fins d'analyse. Pour faciliter l'analyse des entretiens, la retranscription a été ensuite divisée par question, regroupant l'ensemble des réponses de tous les participants à cette dernière. Toutes les questions sont analysées en préconisant certains thèmes prédéterminés et certains mots clés ou certains marqueurs recherchés par le chercheur, tel que nous préciserons notre pensée dans la section suivante.

### ***3.4 Analyse du discours : Théories et méthodes***

Dans cette section, une introduction à l'analyse du discours est abordée à travers ses théories et méthodes. Comme mentionné plus haut, ce mémoire consiste principalement en une analyse du discours, celui des participants à l'étude, et celui des médias officiels. Il est donc important d'aborder les lignes directrices qui mèneront la réflexion lors de l'analyse du corpus de données. James Paul Gee fournit une introduction remarquable à une des nombreuses approches de l'analyse de discours. Ses deux ouvrages les plus récents (2005 et 2011) cherchent à offrir des outils d'enquête aux chercheurs. Cet aspect est congruent avec les desseins de ce mémoire, bien que le public cible de Gee étant principalement les étudiants et les chercheurs d'autres domaines.

Qu'est-ce que l'analyse du discours? Gee donne aux lecteurs une définition précise et simple. L'analyse du discours est l'étude du langage employé à travers le monde pour exprimer des choses, mais également pour réaliser des choses (Gee 2011, notre propre traduction de l'anglais). Selon les propos de l'auteur, l'analyse de discours s'apparente à un constant va-et-vient entre le contexte et le langage. Le contexte nous apprend davantage sur le langage en

action et vice versa, il nous donne plus de détail sur le contexte en place. De plus, les discours n'ont pas de frontières définies de manière explicite, car les gens sont constamment en train de créer de nouveaux discours à travers les époques. En d'autres termes, l'analyse du discours se base sur le principe que le langage, qu'il soit écrit ou parlé, promulgue des perspectives sociales, culturelles et identitaires. Elle nous informe sur plusieurs aspects de la société. Gee (2005) expose deux types d'analyse du discours possible. Le premier type d'analyse est l'étude des corrélations générales entre la forme ou la structure et la fonction ou la signification dans le langage. L'autre type d'analyse est l'étude d'interactions beaucoup plus précise entre le langage et le contexte. Ces deux types d'analyses sont favorisés dans ce mémoire. En linguistique, la fonction est définie par les significations variées qu'une forme donnée peut communiquer. Le contexte se réfère aux nombreux facteurs qui accompagnent le langage écrit ou parlé. Ce contexte a été exploré dans le chapitre deux de ce mémoire.

Gee (2005) attribue deux fonctions primordiales au langage humain :

1. Aide aux performances d'activités sociales et aux *identités* sociales.
2. Aide aux affiliations à l'intérieur des *cultures*, groupes sociaux et institutions.

La façon dont nous choisissons nos mots et formulons nos phrases est en lien direct avec la façon dont nous percevons le monde. En d'autres mots, le langage est un lien direct vers notre vision du monde. Lorsque nous parlons ou écrivons, nous développons ce que nous voulons énoncer en fonction de la situation. Dans un même temps, ces mots identiques créent la situation. Gee divise l'analyse du discours en sept questions qu'il est possible de se poser sur un corpus de données langagières soit : la signification, les activités, les identités, les relations, les politiques, les liens, et les systèmes de signes et connaissances. Ces types de questionnement vont être utilisés pour l'analyse des entretiens. Certains de ces

questionnements sont particulièrement intéressants pour l'analyse d'un discours identitaire. Tout d'abord, nous utilisons le langage pour donner un sens à certaines choses. Un exemple de ce type de questionnement pourrait être : pourquoi dans telle situation utilisons-nous cette signification plutôt qu'une autre et de quelle façon est-elle utilisée? Dans une situation de débat, une personne peut vouloir choisir soigneusement ses mots pour signifier sa position et gagner l'appui des auditeurs. Ensuite, nous utilisons le langage pour signifier que nous sommes engagés dans certaines activités. Un exemple de ce questionnement pourrait être : quels types d'activités sont reflétés dans cet extrait de texte ou de conversations? Une personne peut utiliser un certain type de langage pour signifier qu'elle fait partie, par exemple, d'un mouvement de danse particulier. De plus, nous utilisons le langage pour signaler quel genre de relations nous entretenons, ou nous voulons entretenir avec un auditeur, un lecteur, un groupe de gens, ou un établissement avec qui nous communiquons. Un exemple de questionnement pourrait être : quelle relation ce langage cherche-t-il à promulguer chez les autres? Une personne va posséder un discours très différent si elle tente de séduire un partenaire amoureux potentiel dans un bar ou si cette même personne tente de persuader un employeur potentiel de la choisir pour un poste lors d'une entrevue formelle. Nous utilisons le langage pour transmettre notre propre perspective sur la nature de biens sociaux. C'est-à-dire, ce que le locuteur juge normal, bien, mal, approprié, etc. Un exemple de ce questionnement pourrait être : quelle perspective sur les biens sociaux est reflétée dans cet extrait de conversation? Le langage est utilisé pour rendre pertinents des liens entre plusieurs objets. Finalement, une fonction du langage est de rendre pertinents certains systèmes de significations et certaines formes de connaissances dans une situation donnée. Dans cette perspective, le langage sert de moyen pour tenter d'augmenter le prestige d'un système de

sens ou de connaissance. Des exemples de ces types de systèmes se retrouvent dans le langage spécifique lié à des professions particulières telles que les avocats, les médecins, les informaticiens, etc.

Pour analyser ces questionnements, Gee propose quelques outils qui sont surtout pertinents à la construction et la reconnaissance d'identités ainsi qu'à la participation d'activités. Premièrement, il y a les variétés de langages que Gee préfère appeler les « langages sociaux » (*social languages* en anglais). Ces langages sociaux peuvent servir à promouvoir plusieurs des fonctions du langage mentionnées dans le paragraphe précédent. Gee utilise le terme *Discours* avec un grand « D » pour combiner ce qui touche au domaine du langage et ce qui ne le comprend pas tel que les symboles, les outils, et les objets qui contribuent néanmoins à l'élaboration des identités. L'intertextualité concerne les allusions faites dans des mots et des phrases à d'« autres textes ». Par exemple, un passage d'un texte peut faire allusion à une citation célèbre d'un auteur reconnu. Le lecteur doit donc connaître cet intertexte pour saisir le sens de ce passage du texte en question. L'intertextualité a aussi sa contrepartie orale. Lorsque nous parlons, nous pouvons faire référence à un discours autre connu des auditeurs. Pour terminer, un écrit ou un exposé peut également faire référence à des thèmes ou débats qui ont été le centre de maintes conversations dans le passé. Pour bien saisir le sens d'une manifestation pro-choix, par exemple, une personne doit être en mesure de connaître l'histoire des débats et les arguments présentés par les partisans pro-choix et par les partisans pro-vie.

### ***3.5 Le cas d'un logiciel d'analyse du discours***

Alceste semble être un des logiciels les plus prometteurs pour l'analyse du discours. Le logiciel Alceste est un outil d'analyse statistique des données textuelles (Monique Dalud-Vincent, 2011). Selon les propos de Max Reinert (2007), le but d'Alceste est de « *non pas décrire un objet que représenterait le texte du discours, mais analyser les traces de l'activité discursive qui le fonde* » (Reinert, 2007 : 191). Deux conditions sont requises pour son utilisation et l'obtention de résultats significatifs : 1) une certaine homogénéité des données textuelles ou cohérences et 2) un volume minimum de données textuelles. Alceste est de ce fait très utile pour l'analyse d'un corpus de données trop volumineux pour que l'analyse manuelle soit envisageable. Gérôme Truc (2011) ajoute que le logiciel est approprié pour analyser des textes au caractère nettement répétitif. Dalud-Vincent (2011) critique l'utilisation du logiciel en soulignant qu'Alceste tend à imposer son propre point de vue au détriment de la problématique du chercheur. Le logiciel ne peut néanmoins faire de véritables interprétations sémantiques de ce qu'il analyse. D'ailleurs, c'est le mandat d'un logiciel d'analyse statistique que d'analyser sans porter de jugement relatif. Plus précisément, le but unique d'Alceste est de déterminer comment sont organisés les éléments qui constituent le texte (Reinert, 1990). Il ne va pas analyser chaque entretien séparément, mais de préférence l'ensemble des entretiens comme un tout cohérent.

Le logiciel a quelques limites qui sont cruciales d'aborder ici. Dans un premier temps, un extrait d'une entrevue peut être jugé « hors sujet » par le chercheur. Toutefois, Alceste va le traiter de la même façon que le reste du contenu de l'entrevue. Aucune hiérarchisation du discours n'est possible avec ce logiciel. De plus, le moment où le chercheur pose une question au répondant va être confondu avec sa réponse. Le chercheur a le dilemme de conserver ses

interactions avec le participant, ou de les supprimer de son analyse. De toute évidence, certaines informations sont perdues lors de la transition de l'oral à l'écrit. Ces pertes peuvent être de l'ordre de l'élocution, l'intonation, les hésitations, etc. Il existe aussi certains éléments qui peuvent être lus et compris par le chercheur et qui ne peuvent être classés par le dictionnaire d'Alceste. Il y a en effet un écart non négligeable entre le langage écrit et le langage parlé. Lors d'entretien dans un langage familier, voire populaire, cet écart est d'autant plus flagrant. Le chercheur doit alors s'interroger sur la pertinence ou non de modifier ces mots à des fins d'analyse. S'il choisit de faire ce changement, le chercheur doit également réfléchir sur l'étendue voulue de ces modifications et du choix des mots qui les remplaceront. Le chercheur risque alors de changer très subtilement le sens premier des propos des participants.

Pour plusieurs raisons énumérées précédemment, nous avons pris la décision de faire l'analyse des entretiens manuellement. Sous prétexte également des faiblesses du logiciel Alceste dans le cas des données textuelles de ce mémoire. Premièrement, Alceste est particulièrement efficace lors d'analyse de texte plus volumineux à des fins de statistiques significatives. Ce corpus de données se compose de quatorze entretiens d'une dizaine de questions chacun d'une heure environ. C'est effectivement un corpus de données assez restreint, ce qui est non recommandé pour l'utilisation d'Alceste. Deuxièmement, le parler acadien populaire des participants ne saurait être bien analysé dans Alceste. Dans une analyse du discours identitaire, il est essentiel de conserver les énoncés des participants le plus fidèlement possible. En effet, le parler acadien est l'une des facettes de l'identité du groupe. La modification des entretiens dans un français plus standard n'est pas recommandée dans cette situation. De plus, il est impossible d'analyser certaines fonctions du langage présentes chez Gee à l'aide du logiciel.

### ***3.6 Thèmes abordés lors des entretiens***

Cette section expose en détail les thèmes abordés lors des entretiens. Elle comporte également une présentation de quelques questionnements qui régissent l'analyse des données avancées dans le prochain chapitre (questionnaire présenté en annexe). Pour terminer, quelques hypothèses de recherche en lien avec la revue de la littérature sont abordées.

La première question qui est « Comment décririez-vous ce qu'est l'Acadie et qui sont les Acadiens à un étranger venu s'installer dans votre région? » est attractive, car elle exige des participants de décrire un concept plus ou moins abstrait à l'intention d'une personne qui ne détient aucune connaissance sur le sujet. De sorte que les participants doivent donner tous les éléments essentiels de cette description. Ils doivent par la même occasion se positionner par rapport à leur propre définition de l'identité acadienne. En premier lieu, nous nous intéressons aux éléments identitaires invoqués. Nous ferons une comparaison le cas échéant avec les éléments ressortis de la littérature sur l'identité culturelle. Est-ce que certains éléments sont présents chez plusieurs participants? Un autre point pertinent de cette première question est de savoir s'il y a ou non une distinction claire dans l'esprit des gens entre la définition de ce que sont l'Acadie et les Acadiens. Au fait, nous nous sommes demandé si les participants attribuent des caractéristiques générales à ceux-ci. Est-ce que ces caractéristiques générales reflètent une image principalement positive ou supérieure des Acadiens? Une deuxième distinction est faite dans l'analyse entre la définition donnée par les participants et celle qui est généralement acceptée dans le discours officiel. Un point à approfondir lors de l'analyse de cette première question concerne les liens contingents entre les descriptions utilisées par les

participants et les catégories de définitions de l'Acadie qui ressortent de la littérature (soit généalogique, opérationnelle, etc.). Si c'est le cas, nous nous demandons si un type de description prédomine sur les autres. Nous nous intéressons également à l'incidence concernant les réponses des participants selon la provenance de ces derniers. Les réactions des participants quant à cette première question font aussi l'objet de notre analyse.

La deuxième question des entretiens est : « Avez-vous eu certaines difficultés à répondre à la première question? Si oui, expliquez-moi pourquoi. » Elle aborde directement l'expérience vécue du participant lors de la réponse à la première question. La revue de la littérature révèle qu'il est parfois difficile de saisir l'Acadie dans toute sa complexité. Nous nous attendions ou non à ce que les participants démontrent une résistance, voire une certaine frustration à répondre à cette question. Il existe en effet plusieurs façons de décrire l'Acadie. La conscience des participants relative à la difficulté de cette tâche est explorée. Depuis la venue du premier Congrès mondial acadien existe un débat corsé concernant la définition de l'Acadie. Est-ce que les participants en sont conscients? Cette question sera abordée dans notre analyse. Notamment, les explications données concernant la facilité ou la difficulté vécue lors de la réponse à la première question. Puisque cette première question relève directement de la définition de l'identité des répondants, nous nous attendons à ce qu'ils démontrent une certaine fierté de leur identité.

Dans une prochaine question, les participants doivent se prononcer implicitement sur les notions d'inclusion et d'exclusion. Ils se trouvent obligés à délimiter les frontières de l'acadianité. Nous désirons connaître si les participants signalent plus de différences ou de

ressemblances avec le reste des Canadiens. Quels éléments culturels sont pertinents par rapport à ces différences ou ressemblances? Est-ce que les participants mentionnent un groupe en particulier? Il est particulièrement intéressant de se poser la question, car il n'est aucunement mention d'un groupe en particulier à cette étape des entretiens. Si certains participants parlent déjà de groupe en particulier, cela peut indiquer des groupes qu'ils considèrent comme *autres*, ou dans certains cas *proches*. Dans tous les cas, ces groupes influencent l'identité des Acadiens. Les notions d'inclusion et d'exclusion font partie des thèmes des discussions de trois autres questions abordées sous différents angles. Par exemple, les participants auront à émettre leur opinion quant aux critères d'inclusion concernant les Acadiens. Ils auront également à se situer par rapport aux relations avec plusieurs groupes proches d'eux et même au sein de leur propre acadianité.

Une autre question amorce les pratiques culturelles typiquement acadiennes selon l'avis des participants. Cette problématique est abordée suivant la prémisse d'un Acadien à l'étranger désirant conserver certaines pratiques culturelles. Les participants doivent de ce fait parler des pratiques culturelles qu'ils jugent important de conserver, voire les transférer aux générations futures. Nous nous questionnons sur la nature de ces pratiques. Sont-elles précises ou plutôt vagues? Nous nous questionnons également sur la possibilité que ces pratiques aient été au préalable mentionnées lors d'une question précédente concernant les différences et ressemblances. Cette occurrence soulignerait l'importance de ces pratiques culturelles chez les Acadiens. Le chapitre 4 de ce mémoire présente un bilan des pratiques culturelles qui prédominent dans les réponses des participants.

Une autre question de l'entrevue ne s'intéresse pas à la définition d'Acadien, mais plutôt à ce qui serait unique dans l'expérience acadienne et qui ne pourrait être vécu ailleurs au Canada. Cette problématique est abordée selon la mise en situation d'un touriste de descendance acadienne en visite dans la péninsule acadienne. Nous nous intéressons à la procédure utilisée par les participants pour décrire l'expérience acadienne à un étranger. Nous examinerons également les marqueurs descriptifs et la répétition d'éléments au fil des questions. La répétition d'éléments du discours est un signe de la signification essentielle de ceux-ci.

Une partie des questions posées lors des entretiens s'intéresse à la notion de stratégie identitaire. En fonction du patron qui se dessine chez les participants, une comparaison sera faite entre les stratégies identitaires énumérées dans la littérature et les réponses de ces derniers pour discerner si certaines de ces réponses peuvent entrer dans ces catégories. La dernière section des entretiens s'intéresse au lien avec le passé et le territoire. Comme souligné dans les sections précédentes de ce mémoire, le passé revêt une importance particulière. La nature de ce lien chez les participants fait partie des analyses de cette recherche. À savoir si les participants l'abordent avant même que cette question soit posée explicitement. La possibilité que des participants aient abordé la question du lien avec le passé lors des discussions précédentes confirme encore une fois son importance générale.

Avant de rapporter les résultats de recherche dans le chapitre suivant, un bref retour s'impose sur les principes de base du processus d'identification et les hypothèses qui ont été explorées lors des deux premiers chapitres de ce mémoire. Voici les principes de bases qui sont ressorties de la revue de la littérature :

- La *vision* des participants de ce qu'ils croient être du ressort de la culture
- La *conscience* qu'a un groupe des traits qui le définissent
- Les *critères culturels d'appartenance* à un groupe, soient ceux qui apparaissent essentiels aux membres du groupe et qui sont considérés importants de conserver et de perpétuer au sein des générations futures
- La *dimension temporelle* est au cœur de l'idée de groupe culturel.
- La culture est *une force qui peut être recréée et redéfinie* par les membres du groupe. Ils sont perçus ici comme des acteurs qui ont le pouvoir d'utiliser la culture à des fins stratégiques.
- L'identité culturelle concerne les ressemblances intragroupes et les différences intergroupes.
- L'identité culturelle concerne également les critères d'inclusion et d'exclusion à la participation au groupe.

Voici quelques hypothèses complémentaires que nous souhaitons tester lors des entrevues; chacune relève de la littérature savante au sujet de l'identité culturelle :

1. Les gens ont généralement tendance à s'identifier en fonction des traits culturels des groupes avec qui ils interagissent. Autrement dit, nous croyions que les participants auraient tendance à se comparer aux autres groupes avant même que la question ne soit abordée explicitement (Barth, 1995).
2. Les participants auraient une propension à se voir de façon favorable relativement aux autres (Bayart, 1996).
3. Il y aurait plus de concordances entre les participants dans la vision de l'Autre que dans l'image même de leur propre identité culturelle (Taboada-Leonetti, 2000).
4. Les participants avaient à émettre leur opinion par rapport aux ressemblances et différences avec les autres groupes qu'ils côtoient. À l'instar de l'image de l'Autre, nous nous attendons à ce qu'il y ait plus de concordance entre les participants à ce point de vue qu'à un autre (Taboada-Leonetti, 2000).
5. Les participants ont été interrogés sur les critères nécessaires pour pouvoir se déclarer Acadien. Dans cette logique, les critères d'inclusion devaient découler de leur propre

description de leur identité acadienne.

### ***3.7 Expérience de terrain***

Les entretiens se sont déroulés en majorité au domicile du répondant. Lorsque la situation était plus favorable, les entretiens se sont également déroulés au lieu de travail du répondant, dans un café, ou dans un cas particulier au domicile du chercheur. Les entretiens ont duré en moyenne entre 30 minutes et une heure selon le temps libre du répondant et la prédisposition de ce dernier à la discussion. La méthode la plus efficace pour le recrutement des répondants a été le carnet d'adresses de nos connaissances. Il a été plus facile de recruter des personnes consentantes à participer à l'étude par l'entremise de personnes dans notre réseau qui les connaissaient. Toutefois, les affiches et un message à travers les médias locaux ont permis de recruter quelques répondants supplémentaires.

L'environnement familial pour le répondant a été propice à la création d'un lien de confiance et le développement de longues discussions. D'autre part, nous avons remarqué que le fait que le chercheur soit un Acadien originaire de la même région que les répondants a favorisé une discussion très informelle, malgré le caractère formel des questions posées et de la structure des entretiens. Nous pouvons donc présumer que les réponses des répondants se rapprochent de l'opinion réelle de la population générale, car ils se sentaient en confiance de parler librement des sujets abordés. Bon nombre de répondants étaient très disposés à vouloir discuter de leur acadianité et à contribuer à l'étude. De telle sorte que parler d'identité est souvent synonyme d'élan de fierté pour la personne interrogée. Le chercheur n'est intervenu que très rarement lors des entretiens. Effectivement, la proximité entre le chercheur et son sujet d'étude exige un éloignement un peu plus dominant. Il s'en suit que les aprioris et les

opinions propres au chercheur n'influencent pas ou peu la réponse des répondants. Les répondants avaient le champ libre pour discuter de plusieurs sujets lors de la réponse aux diverses questions posées. Le chercheur n'intervenait que pour retourner au sujet principal de la question lorsque les discussions dérivait trop et pour demander des précisions sur certains énoncés des répondants. Ce procédé a généré des découvertes intéressantes non attendues qui seront abordées dans le chapitre qui suit. Néanmoins, les réponses des répondants et les discussions provoquées par celles-ci ont été très variées dans bien des cas. Cette constatation peut être expliquée par le petit nombre de répondants et la nature ouverte des questions. De plus, certaines questions ont suscité des réponses très courtes alors que d'autres ont été l'objet d'une longue discussion. Toutefois, cette observation varie davantage en fonction des caractéristiques des répondants que de la nature de la question.

Certains participants ont été surpris par la difficulté de quelques questions à l'apparence simple. Une répondante a d'ailleurs exprimé sa surprise quant à la difficulté qu'elle a vécue à mettre en mots sa propre identité. D'autres participants ont noté que certaines questions étaient particulièrement fascinantes pour des raisons qui vont être explorées dans le chapitre suivant. La divergence d'opinions entre les générations a donné lieu à des résultats très intéressants. Malgré un échantillon relativement petit, il a été possible de voir de petites différences intergénérationnelles concernant la définition de l'identité acadienne. Par exemple, des personnes plus âgées ont exprimé leur vision de la jeunesse actuelle. Parmi ces personnes, quelques-unes ont parlé de leur propre jeunesse et des changements radicaux qu'elles ont vécus à travers les années.

Les observations notées lors du terrain vont être expliquées plus rigoureusement dans les deux chapitres suivants. Cette section se veut un compte rendu des observations du chercheur en lien avec l'expérience de terrain. L'analyse des données recueillies lors des entretiens est faite plus loin dans ce mémoire.

## **Chapitre IV : Continuer à se reconnaître Acadien en l'absence d'un territoire reconnu**

### ***4.1 Portrait d'une Acadie contemporaine***

#### 4.1.1 L'identité acadienne

Comme avancée dans le chapitre 1, l'identité culturelle ou ethnique est très complexe. Elle comprend plusieurs principes de bases qu'il est important de maîtriser afin de bien saisir les processus d'identification. C'est à travers ces grands principes que l'identité du groupe cible est explorée. La dimension relationnelle, temporelle et culturelle de l'identité acadienne est présentée en fonction des données amassées lors des entretiens.

##### 4.1.1.1 Dimension relationnelle

Un des principes de base de l'identité culturelle qui souligne l'importance de son caractère relationnel est que les groupes ont davantage tendance à se définir en fonction des traits culturels des groupes avec qui ils interagissent qu'en fonction de leurs propres traits culturels. Cependant, aucun des répondants n'a mentionné un groupe en particulier lorsque la première question des entretiens a été posée concernant la définition de l'Acadie et des Acadiens. Un seul répondant a fait mention des Anglais lors de la définition des Acadiens. Cette personne voulait préciser qu'un anglophone né en Acadie ne peut se définir comme Acadien. Nous pouvons donc avancer de prime abord que les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont une identité claire et définie qui n'est pas fondée sur les traits culturels d'autres groupes voisins. Toutefois, le lien significatif entre les Acadiens et certains groupes ethniques est évident au fur

et à mesure que des aspects plus spécifiques de l'identité sont explorés. Premièrement, l'image de l'Autre du point de vue des Acadiens est présentée. L'image du « Nous » acadien est également présentée du point de vue de l'Autre suivant l'impression des répondants. Deuxièmement, les différences et ressemblances entre les groupes nommés par les répondants sont exposées. Troisièmement, les critères d'appartenance au groupe que présentent les Acadiens sont examinés.

Voyons tout d'abord l'image de cet Autre selon les répondants de cette étude. Les commentaires des répondants à propos de la troisième question des entretiens au sujet des différences et ressemblances entre les Acadiens et le reste des Canadiens ont permis de reconnaître les premiers groupes externes nommés. Ces groupes représentent des gens avec qui les Acadiens sont en relation, voire en opposition dans quelques cas. Les Québécois sont mentionnés par bon nombre de répondants. Pour ces derniers, les Québécois ont des points communs avec les Acadiens, mais se distinguent également d'eux sur certains aspects. Les habitants des Prairies, de l'Ouest canadien, et les anglophones du Canada sont quelques exemples de groupes désignés lors de comparaisons. Les francophones des autres provinces canadiennes telles que l'Ontario, et le Québec, et les autochtones sont les groupes nommés ayant des ressemblances avec les Acadiens, selon l'opinion des répondants.

Comment les Acadiens perçoivent-ils ces groupes? Quelle est la nature des relations qu'ils entretiennent avec eux? Voilà deux questions dont les répondants ont eu à débattre. Une question des entretiens touchant ce sujet visait spécifiquement les trois groupes les plus nommés soit les anglophones, les Québécois et les autres minorités francophones du Canada.

Il est visible d'après les propos des répondants qu'il existe encore quelques tensions entre les Acadiens et les anglophones. Un répondant a dit sur ce sujet : « *C'est une relation amoureuse entre les francophones et les anglophones.* » Une autre personne a déclaré que : « *la relation entre francophones est beaucoup plus facile et cordiale qu'entre un francophone et un anglophone.* » La religion (catholique versus protestante) semble être un exemple de point de tension entre les deux groupes. Heureusement, les relations sont en train de s'améliorer selon l'avis de plusieurs répondants. Par exemple :

« Les relations avec les anglophones du Nouveau-Brunswick sont mieux qu'avant. Il y a 50 ans, ils [une communauté unilingue anglophone isolée au Nouveau-Brunswick que la personne a visité dernièrement] ne nous auraient pas accueillis à bras ouverts. C'est beaucoup plus ouvert. C'est chez les jeunes que la relation s'améliore. Il y a plus de gens bilingues aussi. »

Quelques répondants constatent des conflits mineurs entre les deux groupes linguistiques, mais que les relations sont généralement bonnes. Une personne souligne l'importance de garder en tête les droits linguistiques de chacun au fil des contacts entre anglophone et francophone. Un répondant a fait la remarque que les relations entre francophones et anglophones sont beaucoup plus cordiales qu'avant, particulièrement chez les jeunes acadiens. Il attribue ce changement au fait qu'il y a beaucoup plus de gens à présent qui sont bilingues. Plusieurs répondants expriment leur désir d'entretenir de bonnes relations avec les anglophones

À l'instar des anglophones, il semble avoir de petites tensions entre les Acadiens et les Québécois. D'ailleurs, la vision des Québécois est plutôt mitigée. Certains répondants sont de l'avis que les Québécois ont une haute opinion d'eux-mêmes par rapport aux Acadiens. Une personne déplore le fait que les Québécois ignorent souvent les Acadiens dans les médias ou lors de grands événements culturels tandis que d'autres les admirent. Notamment, pour leur

fierté par rapport à leur langue et pour la qualité de leur français oral et écrit. Selon la majorité des répondants, les relations sont plutôt bonnes entre les Acadiens et les Québécois. Voici ce qu'une personne a dit sur le sujet : « *On a quand même une meilleure relation avec eux qu'avec les anglophones parce qu'on a la même langue et la même religion* ». Plusieurs participants sont de l'avis que les liens devraient être meilleurs avec les Québécois. La promotion de la langue française est le dénominateur commun qui pourrait unir les deux provinces selon eux. Ils partagent le même combat pour la promotion de la langue française au Canada. Voici l'extrait d'une réponse d'un répondant : « *On devrait être plus proche du Québec. On pourrait s'unir dans notre débat pour la langue française. Ce sont des gens qui sont fiers de leur langue et qui parlent très bien français.* » Deux participants accentuent les liens de parenté souvent importants entre les habitants des deux provinces, ce qui crée un rapprochement naturel.

En ce qui concerne les autres minorités francophones du Canada, il semble avoir une indifférence avérée relativement à leur éloignement. Une personne a dit sur ce sujet : « *Vu que les minorités francophones comme le Manitoba sont super loin de nous, il y existe moins de relations avec eux.* » Une autre répondante remarque que la reconnaissance des autres minorités francophones au Canada est un enjeu sérieux. À ce propos, elle a dit :

« Si l'on n'en a pas conscience, on ne peut pas travailler davantage avec eux. Il faut d'abord prendre conscience qu'il y a d'autres populations francophones minoritaires et ensuite façonner plus de liens avec eux. »

Selon l'opinion de quelques répondants, ce combat commun de la promotion de la langue française devrait rapprocher le Nouveau-Brunswick des autres minorités francophones du pays. Cette opinion part en quelque sorte du principe que l'union fait la force. En outre, il

semble avoir un rapprochement naturel entre ces groupes du fait qu'ils vivent des situations très similaires. Voici quelques extraits d'entretiens sur cet enjeu :

- *Plus on est ensemble entre minorités, plus on peut être fort. Il faut avoir une bonne relation. Il faut s'aider l'un à l'autre.*
- *Avec les autres minorités francophones, on devrait se rapprocher parce qu'on vit probablement la même situation.*
- *[...] j'en connais moins, mais j'imagine que leur situation est semblable, peut-être même pire que la nôtre parce qu'ils sont moins nombreux que nous. Alors ça devrait être encore plus important pour eux de pouvoir continuer à parler leur langue.*

L'identité culturelle est axée en partie sur les ressemblances intragroupes et les différences intergroupes. En ce qui concerne les différences intergroupes, un de nos répondants évoque quelques différences qui ne sont pas particulières aux Acadiens, mais plutôt courantes à la réalité de la vie au Nouveau-Brunswick. Il y a par exemple le mode de vie caractéristique à proximité de la mer, l'histoire provinciale plus ancienne en comparaison à l'Ouest canadien, et le fait que le Nouveau-Brunswick soit la seule province officiellement bilingue. Cette personne inclut également l'histoire des Acadiens comme point de divergence par rapport aux autres Canadiens, mais elle mentionne également le fait que tous les peuples ont une histoire et une culture qui leur sont propres. Deux répondants parlent du français comme différence majeure par rapport au reste du Canada. Deux autres répondants mettent plutôt l'accent sur des différences historiques entre le Québec et l'Acadie. L'un d'eux invoque une plus grande libération sexuelle et une plus grande indépendance chez les Québécois. Une autre personne cite comme différence décisive le fait que le reste du Canada est en grande majorité anglophone et de religions protestantes. Même lorsque l'on aborde le Québec qui partage la même langue et la même religion, cette personne signale quelques différences minimales. Elle

parle d'origine et de culture différentes, dont l'accent, les mots utilisés, les coutumes, et la cuisine. À propos des différences entre anglophones et francophones, une personne parle des liens avec la couronne britannique plus forts chez les premiers que les derniers. Quelques autres évoquent comme différence le fait minoritaire et les combats pour les droits linguistiques qu'il implique, l'événement de la Déportation, et l'histoire des Acadiens.

Qu'est-ce que les Acadiens pensent des ressemblances intergroupes? Les répondants avaient à se prononcer sur les ressemblances entre les Acadiens et le reste des Canadiens. Nous avons rapidement remarqué qu'ils ont eu moins à discuter sur le sujet que lorsque la question des différences a été posée. C'est un signe possible de point de rencontre plus laborieux entre les Acadiens et les Canadiens. À ce propos, une personne va même jusqu'à affirmer que : « *les Acadiens ne se considèrent presque pas Canadiens.* » Cependant, certaines ressemblances ont été notées par les répondants. La langue française commune semble être le principal point de rencontre avec l'Autre. Certaines personnes ayant repéré quelques différences avec le Québec ont également noté des ressemblances marquées. En effet, un répondant a souligné que l'importance de la préservation de la langue française est un point commun entre les Québécois et les Acadiens.

Ce rapprochement est aussi prolongé aux autres minorités francophones du Canada, notamment les francophones de l'Ontario. Toutefois, une autre a voulu préciser que le fait que le Nouveau-Brunswick possède la plus grande minorité francophone au Canada le distingue par rapport au reste du Canada. Un répondant remarque aussi des similitudes avec les autochtones concernant le fait qu'ils ont été eux aussi déportés en quelque sorte. Au même

degré que les Acadiens, les autochtones du Canada doivent encore aujourd'hui défendre leurs droits.

À l'égard des ressemblances intragroupes, nous avons demandé aux participants si les Acadiens des nombreuses régions du Nouveau-Brunswick et des Maritimes vivent l'acadianité de façon différente. L'intérêt de poser cette question est qu'elle oblige les répondants à se prononcer sur l'expérience acadienne de plusieurs groupes qui font partie des Acadiens. Ces réponses nous donnent une bonne idée des groupes qui sont perçus comme plus près des Acadiens du nord-est. Elle nous donne également des précisions concernant l'existence ou non de différences entre les Acadiens. Les opinions sont partagées sur le sujet. Quatre répondants s'accordent pour affirmer que les Acadiens de la région du nord-ouest du Nouveau-Brunswick, également appelé la région du comté de Madawaska, vivent l'acadianité de façon différente. L'opinion sur ce groupe, nommé les Brayons, diffère chez ces répondants. Par exemple, deux personnes pensent qu'ils ont un différent type d'acadianité, mais qu'ils sont néanmoins des Acadiens. Deux autres répondants ajoutent que les Brayons se sentent moins Acadiens qu'eux, car ils ont une identité qui leur est propre. L'un d'eux note toutefois qu'ils ont la même fierté de la langue française. Certains répondants font une comparaison avec la région Sud-est du Nouveau-Brunswick, principalement la région du Grand Moncton. Une personne est de l'opinion que les habitants du sud-est ont davantage tendance à délaisser la langue française et qu'ils ont une fierté acadienne plus réservée. Une autre personne pense que les Monctoniens ne fêtent pas la fête nationale des Acadiens de la même façon qu'eux. Plusieurs sont de l'avis que les Acadiens des provinces maritimes ont tous la même identité

acadienne dont un répondant qui ajoute que les diverses régions de la province n'ont pas d'importance à l'extérieur de celle-ci puisqu'elles sont perçues de la même façon.

#### 4.1.1.2 Dimension temporelle

La dimension temporelle est au cœur de l'idée de groupe culturel. Le premier aspect de cette dimension exploré est les changements générationnels. De quelle manière les plus vieux voient-ils la nouvelle génération d'Acadiens? Existe-t-il des différences marquées entre la vision de l'Acadie selon les jeunes acadiens et celle selon les générations précédentes? Deux exemples de questionnements que nous allons tenter d'aborder dans cette section. Deux répondants ont noté une renaissance de la fierté acadienne chez la jeunesse acadienne. Ces deux personnes ont bien voulu discuter de leur propre expérience des changements qu'ils ont vécus. Ils présentent deux visions opposées très intéressantes. Voici ce que la première personne a dit :

« Quand j'étais jeune, être acadien ne me disait rien. On venait de l'Acadie, mais on ne savait rien de ce que ça voulait dire concrètement. On était au courant qu'il avait eu une guerre et que les Anglais nous avaient déportés. C'est la seule chose qu'on savait. Aujourd'hui, les jeunes sont beaucoup plus informés et ils sont beaucoup plus fiers de ce qu'ils savent. »

La deuxième personne a une vision un peu plus pessimiste des jeunes acadiens, même si elle expose un enjeu bien réel. Voici un extrait de sa réponse :

« Vous, les jeunes, vous pensez peut-être que c'est acquis déjà, que tout est là. Par exemple, dans le journal, ils disaient que le bilinguisme coûte trop cher. Quand moi j'étais jeune, j'avais des livres en anglais à l'école. Il y a du monde qui s'est battu pour avoir des livres tout en français. Aujourd'hui, vous avez des livres en français, des postes de télévision en français, des journaux en français. Vous pensez que c'est acquis, mais si vous ne faites rien, ils vont vous les enlever de nouveau. »

Les répondants se sont prononcés sur la force et la forme que revêt le lien avec le passé (l'histoire de l'Acadie) et le territoire (l'Acadie d'avant 1755). Que représentent-ils pour l'avenir de l'Acadie? Tous sont d'accord pour dire qu'ils ont un lien relativement fort avec le passé. Grand Pré semble être *LE* lieu de prédilection pour faire un véritable pèlerinage acadien. Nous pouvons ressortir des entretiens avec les répondants qu'il est important de connaître l'histoire des Acadiens, mais aussi de la transmettre aux générations futures. L'avenir des Acadiens dépend de la transmission de ce savoir. Une personne remarque qu'elle a un lien fort avec le passé justement parce qu'elle vit toujours sur le territoire de ses ancêtres.

Une comparaison a été faite entre la définition de l'Acadie selon les jeunes et les plus vieux. Trois répondants ont entre vingt et trente-cinq ans. Cinq répondants ont plus de cinquante ans. Une première différence a été observée. Tous les jeunes répondants ont trouvé la tâche difficile de définir l'Acadie. Au contraire, tous les répondants de plus de cinquante ans ont trouvé la tâche facile. Cette découverte pourrait indiquer que les jeunes sont beaucoup moins certains de leur identité. Il existerait aujourd'hui un débat sur l'identité acadienne qui n'existait pas il y a quelques années. Les personnes plus âgées seraient moins affectées par ce débat, car ils ont confirmé leur identité acadienne il y a plusieurs années, bien avant le début de ce débat. Cette trouvaille pourrait également signifier que les gens plus âgés apprennent à connaître plus en détail leur identité. L'échantillon de répondants est trop petit pour faire des généralisations, mais il semblerait que les répondants plus âgés utilisent des descriptifs plus émotifs pour définir l'Acadie que les jeunes. Ces derniers utiliseraient des termes plus rationnels pour définir l'Acadie.

#### 4.1.1.3 Dimension culturelle

Cette recherche a comme sujet principal l'identité culturelle des Acadiens. Par ailleurs, toutes les dimensions de l'identité acadienne exposée ici touchent de près ou de loin à la culture. Toutefois, cette section aborde des points relevant directement de la culture. En premier lieu, nous allons aborder un des principes fondamentaux de l'identité culturelle. Les *critères culturels d'appartenance* à un groupe sont ceux qui apparaissent essentiels aux membres du groupe et qui sont capitaux de conserver et de perpétuer au sein des générations futures. Une description des traits culturels que les répondants désirent conserver sera exposée. En deuxième lieu, l'expérience de l'acadianité sera étudiée plus en détail. La vie acadienne au quotidien exprimée par les répondants est présentée. En dernier lieu, l'expérience de l'éloignement de la communauté du point de vue des répondants qui ont déménagé à l'extérieur du Nouveau-Brunswick est avancée.

Les participants se sont positionnés sur les pratiques typiquement acadiennes les plus importantes à conserver pour un Acadien vivant ailleurs au Canada. Un répondant a donné une réponse particulièrement intéressante à cette question : « *je pense que ce qui est important, on n'a pas besoin d'effort pour le conserver. Tu es Acadien dans le cœur. Partout où tu vas, tu apportes ton Acadie avec toi* ». La langue française est ressortie dans la majorité des réponses des participants comme l'unique chose qu'il ne faut absolument pas abandonner. Certains de ces participants ont ajouté qu'il est nécessaire également de préserver le parler acadien, les expressions, et l'accent. La cuisine typiquement acadienne et l'identité acadienne de façon générale ont été rapportées par plusieurs participants. L'importance de l'identité pourrait être un peu biaisée par le fait que les participants savaient pertinemment que la recherche traitait de

l'identité acadienne. En revanche, le fait que l'identité a été nommée pourrait indiquer que les Acadiens redoutent que leur identité même soit à risque de disparaître et qu'il soit important de la conserver. Un répondant mentionne qu'il est primordial de souligner la fête nationale des Acadiens d'une façon ou d'une autre. Deux autres répondants ont aussi mentionné l'écoute de la musique acadienne et la culture acadienne en générale comme pratique importante à conserver.

Les répondants avaient à s'exprimer sur la véritable expérience acadienne au quotidien. Plusieurs réponses ont été très différentes d'une personne à l'autre. Il apparaît évident que l'expérience acadienne est un phénomène très personnel. Néanmoins, il y a quelques thèmes qui reviennent chez plusieurs personnes. Le 15 août (fête nationale des Acadiens) est mentionné chez quatre répondants comme l'apogée de la culture acadienne. Un répondant explique très bien l'importance de cet événement : *« C'est à ce moment-là que tu peux vivre pleinement l'Acadie. Où tu peux vivre une journée acadienne du matin jusqu'au soir. »* Le tintamarre est aussi évoqué à trois reprises pour des raisons très similaires. Voici les propos d'un répondant concernant cet événement spécial : *« Le tintamarre est ce qui est de plus proche comme véritable expérience acadienne ».*

Le tintamarre acadien est une tradition récente, probablement inspiré par l'ancienne coutume folklorique française du charivari. Les textes révèlent que le premier tintamarre eut lieu le 10 août 1955 à l'occasion de l'ouverture des fêtes du bicentenaire de la déportation des Acadiens. Toutefois, le premier véritable tintamarre acadien tel que nous pouvons l'observer aujourd'hui date de 1979, soit lors du 375<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Acadie. Depuis cette

commémoration, les Acadiens expriment leur fierté acadienne chaque année par un tintamarre le 15 août à 18 h.<sup>5</sup> Un tintamarre consiste à marcher à travers sa communauté en faisant du bruit pour la célébration de la Fête nationale de l'Acadie

Une autre personne décrit le caractère aliénant du tintamarre pour un étranger en visite :

« Ils [les touristes] ne croient pas qu'on peut faire autant de bruit et le célébrer. Ce n'est pas un bruit qui veut dire qu'il y a une chicane et que la bagarre va commencer ».

La thématique de la mer est aussi abordée à plusieurs reprises. Certains participants ont parlé de la pêche ou des plages. Le mode de vie relié à la mer est proposé comme une réalité des Acadiens qui n'est pas spécifique à leur groupe. Les combats liés aux droits linguistiques ont été discutés par plusieurs participants comme une des réalités qui représentent le mieux l'expérience acadienne. Voici un extrait d'un entretien : *« on a toujours en tête l'importance de ne pas se faire assimiler. On doit toujours défendre nos droits et nos droits linguistiques. »* Bien que plusieurs thématiques aient été avancées par les participants, plusieurs sont de l'avis qu'il n'y a pas de mode de vie spécifique aux Acadiens. Plus précisément, trois participants pensent qu'ils ne vivent pas autrement que les diverses communautés canadiennes. Voici ce qu'une répondante a dit sur ce sujet :

« On n'a pas une manière de vivre plus acadienne que canadienne. Tant qu'à vivre, on vit tous pareil. Il n'y a rien qui nous différencie. Quelqu'un qui arriverait ici ne pourrait pas dire que lui c'est un Acadien, lui c'est un Canadien, et lui c'est un Québécois. »

Nous avons discuté brièvement avec des participants qui ont quitté leur région pour une autre province canadienne ou pour un pays étranger pendant une longue période. Tous les participants ont quitté leur lieu natal pour faire suite à une proposition d'emploi attirante. Cette

---

<sup>5</sup> Tiré du site web, [cyberacadie.com](http://cyberacadie.com), consulté le 10 avril 2013

situation est compatible avec le fait qu'une majorité de participants ont nommé l'emploi comme un des enjeux majeurs dans la péninsule acadienne. Malgré quelques difficultés d'adaptation mineure au départ et un sentiment de déracinement, tous les participants ont apprécié leur expérience. Une personne en particulier qui avait un goût prononcé pour les voyages n'a vécu aucune difficulté majeure en réponse à son éloignement. Cette personne avait d'ailleurs l'intention de partir de sa région et ne jamais revenir. Néanmoins, elle demeure maintenant dans la péninsule acadienne et elle est satisfaite de son choix. Pour deux personnes ayant quitté le Canada, il a été particulièrement difficile de conserver des pratiques acadiennes. Elles se limitaient à la préservation de leur fierté acadienne. Ces réponses sont congruentes avec les autres répondants qui ont nommé l'identité acadienne comme pratique à conserver. Pour les répondants ayant habité dans une autre province canadienne, il a été relativement facile de perpétuer des pratiques acadiennes. Petite anecdote amusante, une personne devait absolument avoir chez elle des produits de la mer frais de sa région d'origine. Une autre personne a jugé important de continuer à écouter de la musique acadienne.

#### 4.1.2 Frontières identitaires

Selon Barth, la frontière entre le « nous » et le « eux » est fondamentale à l'identité ethnique. Le « nous » étant les membres d'un groupe et le « eux » étant ceux qui ne font pas partie du groupe. Le « eux » a été bien détaillé dans la section dimension relationnelle et ne sera pas présenté à nouveau ici. Premièrement, le « nous » acadien sera abordé. C'est à travers la définition de l'Acadie et des Acadiens que les premiers contours des frontières identitaires se dessinent. Toutefois, c'est en posant la question des critères selon lesquels ces frontières se précisent. Deuxièmement, les commentaires des répondants concernant la difficulté de la tâche

de définition de l'Acadie sont encore plus fascinants que les définitions qu'ils en donnent en tant que telles. En effet, les explications données par les répondants illuminent les problèmes entourant leur identité collective.

Un répondant, historien de profession, présente deux versions généralement acceptées de ce qu'est l'Acadie. La première version dégage l'idée abstraite d'une Acadie sans frontières. Selon cette conception populaire, l'Acadie peut être décrite en une courte phrase : « L'Acadie est là où il y a un Acadien ». Cette description de l'Acadie présume qu'elle peut se retrouver potentiellement partout. Elle convient très bien à un peuple dispersé, créant un sentiment de rapprochement et d'attachement chez ses membres éparpillés. Cette conception est partagée par deux autres personnes. La deuxième version de la définition de l'Acadie est plus restreinte. Elle se limite aux communautés francophones qui vivent aujourd'hui dans ce qui historiquement était l'Acadie, soit un amalgame des trois provinces maritimes. Cette description est également partagée par deux autres répondants.

La deuxième version de la définition de l'acadianité connote une Acadie physique bien réelle. Certaines personnes ont tenté de situer physiquement l'Acadie. Un répondant situe l'Acadie dans les Maritimes. Un autre répondant, qui est du même avis, explique plus en détail que l'Acadie des provinces maritimes inclut le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. D'autres répondants situent l'Acadie plus étroitement dans la province du Nouveau-Brunswick uniquement. Cependant, plusieurs penchent plutôt vers une définition élargie de l'Acadie (exemple de la première version) en la comparant à un pays sans frontières. À ce sujet, un répondant a dit : « *Je ne pense pas que l'Acadie a de territoire*

*proprement parlé. L'Acadie, c'est partout!* » Une autre personne a également dit : « *Politiquement, l'Acadie n'existe plus* ». Quatre répondants ne préfèrent pas situer l'Acadie à un endroit précis. Ils utilisent de préférence des descriptifs émotifs pour définir l'Acadie au lieu de la situer physiquement. L'un d'eux va même jusqu'à avouer que l'Acadie est très émotive pour lui. Ces répondants décrivent l'Acadie comme un endroit où il fait bon vivre et où ses habitants sont accueillants et chaleureux. Ils voient l'Acadie d'un très bon œil. Trois répondants ont choisi de parler de ce que l'Acadie était par le passé. « *Il y a eu une Acadie physique à un moment donné, mais avec la Déportation, elle s'est éparpillée autour du monde* »

Plusieurs ont choisi de décrire les Acadiens en parlant de ce qu'ils ont été par le passé. Ils se rapprochent d'une description générationnelle des Acadiens. Trois répondants ont souligné que pour être Acadien, il faut être de descendance française. De ces trois répondants, deux spécifient qu'il faut être de descendance acadienne pour être un « vrai Acadien ». Le dernier de ces répondants mentionne qu'il faut vivre dans les provinces maritimes en plus d'être de descendance acadienne pour être véritablement un Acadien. Une autre personne est de cet avis sans toutefois faire mention de l'aspect générationnel. Trois autres personnes décrivent l'acadianité comme quelque chose d'abstrait, un sentiment qui viendrait du cœur. Sur cette question, un répondant a dit : « *On est avant tout Acadien dans le cœur* ». Cette personne n'a pas l'impression qu'il est nécessaire d'être de descendance acadienne pour être un Acadien. Une personne ajoute qu'il faut que tu te sentes Acadien pour être considéré comme Acadien. Trois répondants ont mentionné le français dans leur description des Acadiens en plus de ceux qui ont parlé de l'importance de la descendance française. Plusieurs répondants utilisent des

qualitatifs qu'ils jugent propres à tous les Acadiens pour les décrire. Par exemple, les Acadiens sont un peuple fort, fier et accueillant avec une grande capacité de résilience.

Il est intéressant de constater que les opinions sont partagées concernant la facilité ou la difficulté de la première question qui consiste à décrire les Acadiens et l'Acadie. Il est encore plus intéressant d'observer les raisons données par les participants pour justifier leur choix de réponse. Regardons tout d'abord les explications données par les gens qui ont trouvé facile de répondre à la première question. Une première personne considère que répondre à la question a été facile parce qu'elle connaît bien l'histoire des Acadiens. Une autre justifie sa réponse en disant qu'elle est fière d'être Acadienne. Un participant explique que c'est depuis son retour récent dans son lieu d'origine qu'il a élargi ses connaissances sur l'Acadie. Il est donc plus facile pour lui aujourd'hui de répondre à cette question que par le passé. Encore un autre trouve qu'il est facile de répondre à cette question parce que les Acadiens « n'ont pas de crise d'identité ».

Regardons maintenant les réponses des répondants qui trouvent difficile de répondre à cette première question. Certaines réponses des participants sont très révélatrices de la complexité de l'identité acadienne. Un répondant a donné l'exemple de l'auteur-interprète acadien Lennie Gallant pour expliquer la difficulté de répondre à la question. Lennie Gallant est un auteur-interprète né à l'Île-du-Prince-Édouard qui a connu un vif succès sur la scène internationale au cours de sa longue carrière musicale malgré son jeune âge. Il était ce que cette personne appelle un « Anglais pur et dur » ayant un nom de famille acadienne, un bel exemple d'assimilation anglophone. Gallant ne parlait que l'anglais en plus d'être de religion

protestante. C'est plus tard dans sa carrière d'artiste qu'il a décidé d'explorer ses racines acadiennes lorsqu'il a pris la décision de sortir un premier album francophone. Nous pouvons donc parler de quelque manière d'un Acadien de descendance qui est devenu réellement Acadien en participant à la culture acadienne. La personne qui a donné cet exemple explique bien la problématique entourant ce cas :

« Il y a des Anglais qui se croit Acadien pur et dur. On essaye d'élargir l'horizon le plus large possible pour inclure le plus grand nombre de gens possible. Il y en a d'autres qui essaient de réduire ça. C'est bien beau l'inclusion totale, mais à un moment donné il faut bien que tu choisisses un peu ».

Un autre répondant donne une explication un peu différente. Selon cette personne, il est difficile de répondre à cette question parce que l'Acadie n'a pas de territoire à proprement parler. Il serait plus facile de déceler l'identité d'un groupe qui vit dans un territoire bien délimité. En d'autres termes, il est plus facile de définir un groupe ayant des frontières bien précises. Cette situation serait commune à tous les groupes diasporiques qui n'ont plus de terre d'origine. Nous pouvons déduire de l'opinion de cette personne que le lien au territoire est un aspect essentiel de l'identité d'un peuple. L'absence de territoire à proprement parler pourrait fragiliser ce lien important. Une autre personne est du même avis que ce répondant. Elle dit à ce propos : « *l'Acadie n'existe plus, mais les Acadiens continuent d'exister sur une partie de l'ancien territoire. Ça devient difficile de savoir qui sont les Acadiens* ». Cette personne aborde déjà ce qu'elle croit être les critères pour être Acadienne. Voici un extrait de sa réponse :

« Toutes les personnes qui vivent dans les provinces maritimes et même ailleurs qui sont des descendants de ces anciens colons français qui vivaient en Acadie sous le régime français sont automatiquement des Acadiens. Tu es Acadien, si tu es de langue française. Tu ne dois pas nécessairement vivre sur le territoire des provinces maritimes, mais tu dois être de descendance acadiennes ».

Cette personne est manifestement de l'avis d'une conception générationnelle de l'Acadie avec l'ajout qu'une personne doit parler français pour être Acadienne. Une dernière personne est du même avis. Elle illustre d'ailleurs très bien son raisonnement :

« C'est difficile parce qu'on dirait qu'on est un peuple sans frontières. Quand il y a des frontières, c'est plus facile de dire qu'on a une identité. Quand il n'y a pas de frontières, c'est plus large à expliquer. C'est aussi à cause de notre histoire que c'est difficile. On était ancré ici, on a été déporté et on s'est ancré ici à nouveau. On a dû changer notre mode de vie. Pour des gens de l'extérieur, ce n'est pas facile à comprendre. Pour un peuple qui n'a jamais été délocalisé, ce n'est pas évident. Ce n'est pas facile à expliquer à quelqu'un qui n'a aucune connaissance à savoir ce que ça veut dire être Acadien ».

Cette personne explique très bien la difficulté spécifique à la tâche demandée par le chercheur à savoir d'expliquer l'identité acadienne à un étranger. Deux autres participants ont trouvé l'expérience difficile en lien avec la nature de la tâche. Les deux personnes se disent profondément fières d'être Acadiennes, mais qu'elles n'ont jamais vraiment eu à réfléchir sur la question.

Les répondants avaient à se prononcer sur les critères d'inclusion pour être considéré un Acadien. La moitié pense qu'il faut être de descendance acadienne pour être considéré Acadien. Certains ne pensent pas qu'il est nécessaire d'habiter dans les Maritimes pour être Acadien, tandis que d'autres conçoivent qu'il est plutôt question d'un sentiment particulier. Une certaine fierté d'être Acadien. Quelques personnes précisent qu'il faut parler français pour être Acadien, excluant les anglophones de descendance acadienne ce qui est le cas de deux participants qui ont mentionné ce critère. Quatre répondants évoquent la possibilité que des immigrants ou même des gens d'autres provinces canadiennes puissent devenir Acadiens sous certaines conditions. Par exemple, un étranger doit participer à la culture acadienne pour

devenir Acadien. Un des quatre répondants ajoute toutefois qu'ils [les étrangers] ne seront jamais de *véritables* Acadiens.

#### 4.1.3 Stratégies identitaires

Les stratégies identitaires employées sont un aspect essentiel de l'identité acadienne. En effet, Taboada-Leonetti (1990) présente les stratégies identitaires comme relevant de la capacité des acteurs d'agir sur la définition de leur propre identité. En d'autres termes, la culture est une force qui peut être recrée et redéfinie par les membres du groupe. Ceux-ci sont vus ici comme des acteurs qui ont le pouvoir d'utiliser la culture à des fins stratégiques. Dans cette section, nous allons aborder les trois éléments qui définissent les stratégies identitaires selon les travaux respectifs de Taboada-Leonetti et Kastersztejn soit :

1. Les acteurs/adversaires
2. La situation actuelle et les enjeux qu'elle implique
3. Les finalités et la nature des actions

Les acteurs principaux sont bien sûr la population acadienne qui est représentée ici par les répondants de cette étude. Toutefois, les répondants sont de l'avis que d'autres acteurs importants devraient participer à la survivance du peuple acadien qui est le but principal des stratégies identitaires présentées ici. Un répondant spécule qu'il a un manque de bons personnages politiques pour bien représenter l'Acadie. À ce propos, il a dit : « *ça prend du monde qui est là pour parler pour nous et nous représenter pour qu'on ne soit pas oublié.* » Ces personnages politiques sont aussi nécessaires pour d'autres raisons. Par exemple, un répondant a mentionné qu'il faudrait des personnes influentes travaillant de concert avec les Acadiens dans le but de *stimuler l'économie pour que les Acadiens qui partent de la province*

*reviennent*. D'ailleurs, un autre répondant fait la remarque qu'il manque de personnes pour créer ou promouvoir les programmes gouvernementaux déjà en place visant la stimulation de l'économie en créant des emplois dans la péninsule acadienne ou bien en encourageant le retour d'Acadiens en exil. Un répondant mentionne la technologie comme étant à la fois un adversaire et un allié potentiel. Il explique ce problème en énonçant ceci :

« Le plus grand défi de la jeune génération est de trouver une façon de pouvoir rester en Acadie en nombre suffisant pour faire une différence et garder notre fierté de la langue malgré toute l'assimilation technologique qu'on peut recevoir. »

Ce répondant donne comme exemple d'assimilation technologique l'inondation de musique anglophone américaine et canadienne sur le marché qui rend difficile la promotion des artistes acadiens. Comment la technologie pourrait-elle aider la cause acadienne? Cette même personne propose de *se servir de la technologie comme un allié et non comme un ennemi* dans le but de *garder nos médias comme l'Acadie Nouvelle*. La création d'une version numérique de ce journal hebdomadaire acadien a permis d'augmenter le nombre de personnes abonnées.

Voyons un portrait de la situation actuelle en Acadie selon les répondants. Est-ce qu'ils ont une vision optimiste de l'avenir des Acadiens? Quels enjeux sont importants aux yeux des Acadiens? Cette section va tenter de répondre à ces questions. Les répondants avaient à discuter des principaux enjeux auxquels les jeunes acadiens font face dans leur région. Il est évident qu'une partie de ces enjeux sont communs à la vie en campagne, mais nous nous intéressons particulièrement aux enjeux qui sont spécifiques à la réalité des Acadiens de la péninsule acadienne. Les mêmes enjeux reviennent chez tous les répondants; à savoir, la situation économique précaire, les emplois peu nombreux, l'exode des jeunes acadiens pour les grands centres urbains, l'assimilation à l'anglais, et la préservation de la langue française.

Il est intéressant de constater que, pris dans leur ensemble, ces enjeux interreliés indiquent un état de pente glissante. Une situation économique précaire amène à des pertes d'emplois qui poussent les jeunes à partir de leur ville natale vers les grands centres urbains où il y a de meilleures possibilités d'emploi. Ces grands centres urbains sont en majorité anglophones, ce qui augmente le risque que ces jeunes s'assimilent à l'anglais. D'où l'importance pour les Acadiens de préserver la langue française. Une personne a expliqué très clairement le problème que l'exode représente pour les Acadiens :

« C'est bien beau de dire qu'on est un pays sans frontières, mais on doit avoir une masse critique qui reste quelque part. Il faut qu'il y ait quelque chose de solide pour tisser la toile [...] »

Un autre répondant a bien expliqué le lien entre la situation économique, l'exode des jeunes et la diminution du pourcentage de francophones :

« Si la situation économique n'est pas bonne et qu'il y a des pertes d'emploi, la population va déménager ailleurs. Elle va aller vivre dans des provinces majoritairement anglophones pour trouver de meilleurs emplois ».

Voyons comment les participants conçoivent la situation. Par exemple, certains répondants s'inquiètent des conséquences des déménagements des gens du nord de la province vers le sud de celle-ci. Un répondant note chez ces nouveaux habitants du sud une forte assimilation au chiac de la région qui pourrait éventuellement mener à une perte du français. Il est important de noter que malgré la popularité du mélange de l'anglais et du français dans le sud de la province, ces derniers ont généralement un niveau de français scolaire supérieur aux gens du nord de la province. Par contre, les francophones dans la région de la péninsule acadienne représentent une forte majorité. Ils se retrouvent donc soudainement dans une région où ils [les francophones] sont minoritaires, ce qui crée une nouvelle réalité pour eux.

Qu'est-ce que les gens qui sont convaincus de la survie des Acadiens ont à dire sur le sujet? Trois répondants justifient leur position en mentionnant la longue histoire des Acadiens, notamment la survie à la Déportation. Un répondant compare la situation des Acadiens du Nouveau-Brunswick avec celle des Cajuns de la Louisiane. Au Nouveau-Brunswick, il est possible de transmettre aux enfants le français par l'éducation. De plus, la langue est protégée par des lois ce qui n'est pas le cas en Louisiane. Aussi longtemps que des lois protégeront les droits linguistiques des francophones, les Acadiens vont survivre. Les Acadiens doivent donc continuer à lutter pour la protection de leurs droits linguistiques. Deux derniers répondants notent un regain de fierté chez les jeunes acadiens. L'un d'eux explique que lorsqu'il était jeune, être Acadien ne signifiait rien pour lui. Il n'avait que très peu de connaissances concernant l'histoire des Acadiens. Il a remarqué qu'aujourd'hui les jeunes sont beaucoup plus informés et fiers de leur identité acadienne.

Les répondants ont eu à donner leur avis concernant l'existence des Acadiens dans un futur lointain ou rapproché. La moitié des répondants sont convaincus que les Acadiens vont continuer d'exister comme peuple distinct pendant de nombreuses années. Les autres répondants posent quelques conditions pour qu'ils [les Acadiens] continuent d'exister. La survie du peuple acadien est la finalité qui est étudiée dans ce mémoire. Quelles stratégies les répondants proposent-ils d'utiliser? Un répondant pense que la survie des Acadiens dépend de la langue. Il a expliqué sa position sur le sujet : « *Aussitôt qu'on décide de communiquer en anglais et de mettre de côté notre langue, on met en péril notre survie parce qu'on est minoritaire dans certaines régions* ». Une autre personne qui est du même avis que lui a énoncé ceci :

« Si elle [la population acadienne] a la fierté de conserver leur langue et qu'elle accorde de l'importance à la langue française, elle va faire en sorte de préserver leur langue. Elle ne va pas se faire assimiler si les Acadiens ont une fierté de parler français ».

Un autre répondant du même avis insiste sur le fait que les Acadiens ne doivent pas se disperser dans des milieux anglophones. Ils doivent demeurer localisés au même endroit pour continuer à représenter une majorité de francophones dans certaines régions de la province du Nouveau-Brunswick, notamment le comté du Madawaska, de Gloucester, du Kent. Ces trois comtés ont une majorité de francophones à plus de 70 %. Trois dernières personnes soulignent l'importance de transmettre les traditions et la fierté acadienne aux générations futures. Un répondant explique comment les Acadiens vont peut-être devoir se réinventer pour continuer à survivre :

« Nous, les Acadiens du nord, c'est encore la langue qui est le dénominateur commun. C'était la langue et la religion avant, mais la dernière a pris le large. On va toujours être là, mais sous quel format? C'est seulement le temps qui va nous le dire. Aujourd'hui, c'est la langue qui nous tient en vie, mais peut-être que dans 100-200 ans, ça va être la nourriture ou la musique. Il y avait aussi l'architecture<sup>6</sup> de la maison qui nous distinguait avant ».

D'autres répondants soulignent l'importance de savoir parler anglais aujourd'hui pour avoir un bon emploi. L'emploi est d'ailleurs un des enjeux majeurs en Acadie. Une personne fait la remarque qu'en fin de compte cela représente un avantage plutôt qu'un obstacle. Une des personnes qui a parlé de la préservation de la langue comme enjeu important a également

---

<sup>6</sup> La plupart des maisons acadiennes furent incendiées entre 1755 et 1793, années de la déportation. Depuis 1967, des fouilles archéologiques sur d'anciens établissements acadiens nous permettent d'apprendre un peu plus sur le quotidien acadien. Habituellement, les vestiges des maisons consistent en des trous de cave d'une profondeur d'un mètre ou moins (Lavoie, 1994). Les maisons acadiennes étaient souvent pourvues d'un four semi-intérieur. À Belleisle, les maisons furent érigées sur des assises de pierres de basalte. Ces pierres étaient liées avec de l'argile. D'autres établissements étaient aussi des constructions de type pièce sur pièce. Encore à Belleisle, l'extérieur d'une maison semble avoir été recouvert de planches horizontales, tandis que l'intérieur était couvert de pisé (de l'argile liée à de la paille et de petites branches). L'âtre était souvent situé à l'une ou l'autre des extrémités de la maison, ou au centre du bâtiment. Le rez-de-chaussée de plusieurs maisons acadiennes ne comptait qu'une seule pièce. (Lavoie, 1994)

discuté des changements qu'elle a vécus. Par exemple, tous ses livres à l'école étaient écrits en anglais, bien que la population soit uniquement francophone. C'est pour cette raison que cette personne a dit pendant l'entretien que les jeunes pensent souvent que plusieurs de leurs droits sont des acquis, mais que s'ils ne font rien, ils [le gouvernement] vont les enlever. Une répondante souligne une autre problématique intéressante :

« La population francophone diminue constamment à cause du taux de natalité qui est faible et du fait que les immigrants qui arrivent dans la province sont majoritairement anglophones. Par exemple, s'il y a 28 % de la population qui est francophone au Nouveau-Brunswick, il devrait avoir le même pourcentage d'immigrants francophones, ce qui n'est pas le cas ».

Un plus grand taux d'immigration francophone pourrait être une solution potentielle à la diminution de l'assimilation anglophone. Bien entendu, il est essentiel, comme mentionné plus haut, que ces immigrants participent à la cause acadienne. Pour ce faire, les immigrants doivent pouvoir se sentir acceptés par les Acadiens de souche comme étant des Acadiens d'adoption. Ce chapitre 4 dresse un portrait détaillé d'une Acadie contemporaine. Il peut se résumer à une présentation des résultats de notre enquête. Dans le prochain chapitre, nous allons analyser cette identité acadienne qui, à travers les époques, est en constant changement.

## **Chapitre V : Analyses d'une identité acadienne en mouvement**

### ***5.1 L'identité acadienne***

#### 5.1.1 La définition de l'Acadie relative aux travaux précédents

Plusieurs travaux précédents ont exploré la représentation de l'acadianité (voir chapitre 2). Un des objectifs de ce projet était de vérifier quels types de définitions proposés par les auteurs se retrouvent chez les répondants d'une région du Nouveau-Brunswick en particulier (voir tableau 1 pour un rappel des quatre grands types de définitions). Nous nous interrogeons également sur la popularité auprès des répondants des nouvelles définitions créées par Trépanier (1994) et sur leur similitude par rapport à celles qui se trouvent dans l'étude récente de Gallant (2007).

Plusieurs définitions ressorties peuvent être classées dans deux catégories, soit l'Acadie « opérationnelle » et l'Acadie « sentie et vécue » (Trépanier, 1994). Cette définition hybride est présente chez trois répondants. Néanmoins, la définition la plus populaire présente chez les répondants reste l'Acadie généalogique. Elle correspond à tous les descendants des familles qui peuplaient l'Acadie historique, quels que soient les lieux où ils habitent et la langue qu'ils parlent aujourd'hui. L'Acadie sentie et vécue est l'expression des sentiments ressentis envers l'identité et le pays (Gallant, 2002). Il est intéressant de constater que ce type de définition de l'Acadie est souvent combiné à un autre type. Par exemple, un répondant de la catégorie de l'Acadie généalogique insiste sur le fait qu'il faut parler en français pour se définir comme Acadien. Tous ces résultats sont congruents avec ceux de Gallant (voir chapitre 2 pour plus de détails). Dans son étude, la majorité des participants s'insère dans la catégorie de l'Acadie

généalogique telle que décrit par Bérubé et modifié par Trépanier. De ces répondants, la moitié considère qu'il faut parler français pour être Acadien. La moitié des répondants de notre étude n'entrent pas dans l'une ou l'autre des types de définitions de l'Acadie. Ils n'utilisent pas des termes pouvant être associés à un des quatre grands types de définitions lorsqu'ils définissent leur identité. Quelques-uns de ces répondants préfèrent utiliser des caractéristiques souvent émotives pour décrire les Acadiens. De plus, des personnes ont choisi d'attribuer des généralisations de traits aux Acadiens.

Lorsque la question est posée différemment, les positions s'éclaircissent concernant les types de définitions de l'Acadie. En effet, en outre de la question qui abordait directement la définition de l'Acadie, une autre question lors des entretiens abordait les critères déterminant les frontières intergroupes. Les positions des répondants restent les mêmes, mais dans ce cas, la majorité des répondants qui invoquaient des caractéristiques émotives et des généralisations de traits pour décrire l'Acadie entrent maintenant dans les grands types de définitions. Les quelques autres semblent avoir une vision différente de la majorité des répondants concernant l'Acadie, à moins qu'ils n'aient pas bien compris les questions. À l'égard de la question des critères d'acadianité, les répondants combinent les définitions « fonctionnelles » et « senties et vécues » de diverses façons. Il y a un nombre presque égal de répondants qui ont utilisé la définition de l'Acadie généalogique et l'Acadie sentie et vécue. Près de la moitié des répondants ont proposé ces types de définitions, que ce soit en combinaison ou non. Plusieurs personnes incluent également les immigrants comme Acadiens potentiels. Trois répondants soulignent le fait qu'il faut être originaire de l'Acadie pour être Acadien. Un répondant de la

catégorie de l'Acadie généalogique accentue l'importance de parler français pour se définir Acadien.

Encore une fois, les résultats sont très similaires à ceux de Gallant. Les répondants de l'étude de Gallant insistent sur l'importance d'être originaire d'une région des Maritimes ou d'avoir grandi dans la région. Trois répondants de notre étude sont du même avis. Malgré la forte représentation de l'Acadie généalogique, nombreux sont ceux qui sont ouverts aux immigrants s'ils consentent à participer à la culture acadienne. Néanmoins, ces derniers ne sont pas considérés comme de « vrais » Acadiens. Plusieurs répondants de notre groupe cible acceptent les immigrants dans leur groupe, mais quelques-uns d'entre eux ne les considèrent pas comme de « vrais » Acadiens.

En comparaison avec nos répondants, sept des vingt-quatre personnes interviewées par Gallant insistent sur le sentiment d'appartenance à l'acadianité et à sa culture. Ce sentiment ressenti par les répondants s'apparente à l'Acadie « sentie et vécue » de Trépanier (1994). En effet, quelques répondants de Gallant vont de préférence vers un modèle mixte (mélange de l'Acadie généalogique et l'Acadie sentie et vécue) ou vers un modèle basé sur l'origine territoriale plutôt que généalogique.

Il est très intéressant d'obtenir des résultats semblables dans un échantillon significativement plus petit. Notre groupe de répondants est presque deux fois plus petit que celui de Gallant. D'ailleurs, les deux études ont un échantillon relativement petit. Gallant ne recherchait pas une représentativité statistique, mais plutôt une représentativité qualitative. La moyenne d'âge est

beaucoup plus élevée dans notre échantillon que dans celui de Gallant et les répondants proviennent tous d'une même région; pourtant les résultats se ressemblent de près. La provenance des Acadiens a peut-être une importance moindre qu'anticipée en matière de représentation de l'acadianité. D'autre part, l'auteure n'avait pas assez de participants de toutes les régions acadiennes pour avancer des généralisations. Il se peut également que les Acadiens de la péninsule acadienne se rapprochent du point de vue des Acadiens des maritimes en général.

Très peu de répondants qui ont utilisé la définition de l'Acadie généalogique l'ont utilisée seule, sans la combinaison d'autres critères d'inclusion. En général, les répondants considèrent que pour être Acadien, il ne suffit pas d'être né de parents acadiens, mais qu'être Acadien a une signification beaucoup plus complexe. Il est nécessaire, selon certains, d'être né dans une région de l'Acadie opérationnelle et de parler français quotidiennement à la maison. Plus important encore est le sentiment d'appartenance à l'acadianité et à sa culture. Dans ce cas-ci, seule une partie de la diaspora acadienne est admissible au titre de « véritable » Acadien. Malgré la popularité grandissante d'une Acadie de descendance et d'une Acadie du cœur, le territoire a toujours une importance pour plusieurs de nos interlocuteurs. Toutefois, le lieu de résidence actuelle a moins d'importance que le lieu de naissance. Il est convenable alors d'avoir été socialisé en milieu acadien pendant son enfance pour devenir Acadien. Les personnes interrogées qui ont dû s'exiler de leur ville d'origine après avoir atteint l'âge adulte en raison d'un emploi plus satisfaisant ailleurs continuent donc d'être des Acadiens selon cette perspective. D'ailleurs, ces personnes n'ont jamais cessé de se définir comme Acadien malgré leur éloignement physique. Très peu de répondants ont souligné l'importance de parler

français pour être Acadien. Ce résultat est quelque peu surprenant compte tenu de la haute importance accordée au parler acadien comme pratique acadienne à conserver à tout prix. Nous pouvons donc affirmer que les anglophones peuvent être inclus dans le groupe des Acadiens. Cependant, plusieurs critères limitent cette possibilité. Par exemple, un anglophone de descendance acadienne doit, selon l'avis de plusieurs répondants, être originaire d'une région de l'Acadie et entretenir un sentiment d'appartenance envers l'Acadie.

Nous avons constaté que depuis la création des quatre grands types de définitions de l'Acadie créés par Bérubé en 1987, plusieurs autres types de définitions sont apparus. La conception de l'acadianité est vraisemblablement en train de changer. Les définitions traditionnelles ne suffisent plus à appréhender toute la complexité de l'identité acadienne. Un modèle quadruple s'est avéré trop simpliste. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick préfèrent à l'heure actuelle se tourner vers de nouveaux modèles ou des modèles hybrides de définition de l'Acadie. Une étude se déroulant dans plusieurs années pourra confirmer si cette nouvelle tendance va se maintenir auprès des Acadiens. Il se peut au contraire que l'identité acadienne soit appelée à changer continuellement de façon rapide au rythme par exemple des nouvelles politiques gouvernementales, des nouvelles stratégies identitaires et des modes passagères dans le monde de la culture [la culture est utilisée ici dans le sens des arts et de la culture].

*Tableau 1 des quatre grands types de définitions de l'Acadie selon Adrien Bérubé (1987)*

<b>L'Acadie historique</b>	<b>L'Acadie généalogique</b>	<b>L'Acadie opérationnelle</b>	<b>L'Acadie prospective</b>
la première colonie européenne permanente au nord de la Floride et qui a cessé d'exister il y a fort longtemps, soit en 1713 selon les Anglais, soit en 1763 selon les Français	tous les descendants des familles qui peuplaient l'Acadie historique, quels que soient les lieux où ils habitent et la langue qu'ils parlent aujourd'hui	les gens des provinces maritimes qui parlent français	le projet politique d'une autonomie territoriale pour l'Acadie
ses contours correspondent aux limites de l'Acadie telle qu'on pourrait les retrouver sur des cartes de la période, cartes qui ne font d'ailleurs pas consensus	sa territorialité correspondrait aux aires de dispersion des Acadiens, en particulier celles d'après la Déportation	sa cartographie est faite à partir des données de recensement et présente les aires de concentration des francophones sur le territoire des trois provinces maritimes	sa cartographie correspond au territoire occupé majoritairement par la communauté francophone du N.-B.

### 5.1.2 Stratégies identitaires utilisées selon les théories de Kastarsztein et Taboada-Leonetti

Dans cette section, nous allons analyser les stratégies identitaires nommées par les participants en fonction des théories respectives de Kastarsztein et Taboada-Leonetti. Les listes de stratégies identitaires présentées par ces deux auteurs sont spécifiques à certaines situations que peuvent vivre les Acadiens du Nouveau-Brunswick. Kastarsztein présente une série d'objectifs qui peut être poursuivie lorsque la différence et la singularité sont menacées. Taboada-Leonetti donne quelques réponses stratégiques communes aux situations minoritaires. Premièrement, des exemples de stratégies identitaires tirés de la littérature seront

exposés. Deuxièmement, les stratégies identitaires préconisées par les répondants seront analysées en fonction des travaux des deux auteurs mentionnés.

Kastersztein explique une série d'objectifs qu'un individu peut vouloir atteindre pour faire valoir son appartenance au sein du système tel que la conformité, l'anonymat, et l'assimilation. Cette série d'objectifs aide à mieux comprendre la situation historique des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick et la raison de leur réussite encore aujourd'hui à se faire reconnaître comme un groupe distinct. La conformité consiste à évaluer le degré de similitude entre la personne et son environnement. Lorsque la différence entre l'individu et son environnement est trop grande, il va avoir tendance à prendre des actions afin de corriger cette situation. C'est souvent le cas d'un étranger dans son nouveau pays d'accueil. L'anonymat peut être utilisé dans des situations à risque. Par exemple, un groupe minoritaire peut tenter de s'effacer et de maintenir un profil bas quant à la pression du groupe majoritaire. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick sont restés dans l'anonymat pendant de nombreuses années après la déportation et le retour au territoire par la suite dû à une situation à risque provoquée par la domination par les anglophones, le manque de ressources et le faible niveau d'éducation de sa population. L'assimilation est le plus haut degré de recherche de similitude. Non seulement l'acteur va chercher à se conformer aux règles et usages en place, mais il va par la même occasion oublier ses propres caractéristiques culturelles uniques.

Kastersztein présente d'autres objectifs qui peuvent être poursuivis lorsque la différence et la singularité sont menacées telles que la différenciation, la visibilité sociale et la singularisation (ou individualisation). Concernant le premier objectif, les personnes vont se tourner vers de

nouvelles conduites pour affirmer leur différence. Un bel exemple de ce type d'objectif est les mouvements de revendications autochtones de dernières années. Par ailleurs, il existe plusieurs exemples de *traditions* réinventés à travers le temps chez certains peuples. La visibilité sociale est un moyen de rendre des individus ou groupes minoritaires « invisibles », visibles aux yeux de la majorité. Néanmoins, pour utiliser efficacement cette stratégie, les acteurs doivent posséder les moyens de le faire. Pour les Acadiens d'après la Déportation de 1755, il a fallu une centaine d'années avant qu'ils aient eu les moyens économiques et idéologiques de revendiquer une identité qui leur est propre. La mise en place du Congrès mondial acadien est un bel exemple de stratégie visant la visibilité sociale à grande échelle. La singularisation est le degré le plus élevé de différenciation à un niveau plus individuel. L'acteur demeure soi-même en ignorant les règles en place, et en dépit des répressions possibles. Il choisit intentionnellement de se marginaliser. La singularité peut se faire sur des éléments superficiels tels que le style vestimentaire. Fait intéressant, lorsqu'une personne perçoit une dévalorisation relativement aux autres, elle a généralement tendance à se rendre incomparable à l'autre pour qu'elle cesse d'être inférieure à eux.

Malgré la présentation simpliste d'exemple de stratégies identitaires et de finalités recherchées, l'auteur admet que la réalité est plus complexe. Par exemple, un individu peut chercher à atteindre plus d'un objectif qui peut être en opposition et même créer un conflit identitaire. Cette crise identitaire peut être causée par des déterminants internes aux individus ou externes (environnement).

Taboada-Leonetti, traitant du même sujet, présente quelques autres finalités des stratégies identitaires qui méritent d'être mentionnées ici soit la temporalité, les intérêts sociaux et les bénéfices psychologiques. Certains groupes peuvent avoir un désir de retour vers le passé et vers leurs racines historiques pour se diriger vers l'avenir. Un événement tragique (le Grand dérangement) peut être le véhicule créateur d'un fort sentiment d'appartenance chez les Acadiens. Cet événement est utilisé comme un exemple de la force de ce groupe et un gage de la survivance de la culture acadienne dans l'avenir. Le passé est utilisé de façon stratégique. Tous ces types d'objectifs et finalités peuvent cacher des intérêts économiques et politiques. Par exemple, les autochtones au Canada reçoivent des avantages économiques lorsqu'ils conservent leur mode de vie traditionnelle. Certains groupes autochtones en Amérique du Sud peuvent recevoir une reconnaissance de leurs droits territoriaux lorsqu'ils revendiquent une identité ancestrale. À un niveau plus individuel, utiliser certaines stratégies identitaires peut avoir des répercussions bénéfiques recherchées du point de vue psychologique. Taboada-Leonetti, à l'aide de son expérience de terrain sur le sujet, donne d'autres réponses stratégiques communes aux situations minoritaires telles que l'intériorisation, la surenchère, le contournement, le retournement sémantique, l'instrumentalisation de l'identité assignée, la recomposition identitaire, l'assimilation au groupe majoritaire, le déni, et l'action collective. Toutes ces stratégies contiennent leurs lots d'avantages et d'inconvénients, mais elles ont toutes comme but un gain pour la communauté minoritaire ou pour l'individu minorisé.

Quelles stratégies les répondants proposent-ils pour assurer la survie des Acadiens? Voici un petit récapitulatif des principales stratégies identitaires proposées par les répondants :

- Se réinventer

- Conserver la langue française
- Une meilleure représentation politique
- Conserver notre fierté
- Continuer à avoir un poids démographique dans la région

Nous pouvons remarquer que la majorité des stratégies données proposent de continuer à commettre des gestes que les Acadiens font déjà. En d'autres termes, les répondants pensent que les Acadiens doivent continuer à faire ce qu'ils font déjà pour assurer leur avenir. Voici la série de questions concernant les stratégies identitaires qui ont été posées aux répondants :

« Pensez-vous que les Acadiens existent toujours comme peuple distinct? Est-ce qu'ils vont continuer à exister...., ça dépend de quoi, à votre avis? Avez-vous des propositions stratégiques à faire aux générations futures? Doivent-ils utiliser de nouvelles stratégies ou celles utilisées aujourd'hui sont suffisamment efficaces? »

Les répondants penseraient donc que les stratégies utilisées aujourd'hui sont suffisamment efficaces. Un relâchement relativement au maintien de ces stratégies pourrait signifier la fin du groupe que représentent les Acadiens. Toutefois, quelques répondants proposent de nouvelles solutions. En effet, deux répondants sont de l'avis que les Acadiens vont devoir se réinventer dans l'éventualité où certains repères culturels disparaissent avec le temps. Si, par exemple, la langue qui est le dénominateur commun des Acadiens parvenait à disparaître auprès du groupe, ils pourraient assurer leur survie en trouvant un nouveau point commun pouvant les rassembler. Les Acadiens doivent impérativement travailler ensemble pour développer de nouvelles stratégies encore plus efficaces pour perpétuer leur survie.

La Louisiane représente un exemple de survivance acadienne. Selon le recensement de 1990, il y avait 250 000 francophones<sup>7</sup> habitant cet État américain, soit près de 12 % de la population louisianaise. De plus, une majorité de ces gens, se nommant aussi *Cajuns*, sont âgés de plus de soixante ans. En dépit de la diminution de cette proportion au cours des deux dernières décennies, la fierté cajun est toujours présente. Pour Zachary Richard (2003 : 502), l'identité des jeunes Cajuns est culturelle plutôt que linguistique. La survie des Cajuns fondée uniquement sur le partage de la langue française n'aurait vraisemblablement pas été concluante dans un milieu comme la Louisiane. La culture *cadienne* (cajun) s'est donc davantage distinguée de la culture acadienne proprement dite au fil du temps. Par exemple, la cuisine cadienne, connue à travers le monde, propose des recettes très différentes de celles communes aux Acadiens du nord. Richard explique très bien la raison de cette différence en parlant de la langue créole et du chiac :

« Chez nous, c'est la langue créole plutôt que le franglais qui est le produit le plus fascinant de la collision culturelle. Dans une situation sociale où deux ethnies se confrontent, le groupe dominé finit par s'accommoder et incorporer des éléments de la langue dominante pour créer un hybride. En Louisiane, cela finit par donner non simplement la langue créole, mais aussi la musique et la cuisine qui sont la gloire du pays. »

Les premières stratégies proposées par Kastersztein sont spécifiques à un but, soit faire valoir son appartenance au système et à une situation particulière, soit lorsque la différence et la singularité sont menacées. Les répondants ont discuté avec la chercheuse d'une menace hypothétique à la survie de leur culture. Une menace qui peut être similaire à la situation présentée par Kastersztein. À ce propos, un type de stratégies identitaires est choisi par les répondants soit la visibilité sociale. Une meilleure visibilité sociale tend à rendre des individus

---

<sup>7</sup> L'auteur, Zachary Richard, ne donne pas davantage de précisions concernant la nature de ce recensement ou ce qu'il entend par francophone (personne d'origine française ou parlant français à la maison).

ou groupes minoritaires « invisibles » visibles aux yeux de la majorité. La stratégie « une meilleure représentation politique » pourrait entrer dans cette catégorie. Taboada-Leonetti propose plusieurs stratégies communes aux situations minoritaires. Deux types de stratégies sont choisis par les répondants soit la recomposition identitaire et l'action collective. La première stratégie identitaire proposée par les répondants peut être synonyme de recomposition identitaire. La préservation de la langue française et de la fierté acadienne ainsi que la continuation d'un poids démographique sont tous deux des stratégies qui ont recours à l'action collective. Ces stratégies peuvent aussi être assurées à un autre niveau de façon individuelle, mais son efficacité dépend du nombre de personnes qui y participent à grande échelle.

Les répondants pensent-ils que ces stratégies à l'heure actuelle sont efficaces ou préconisent-ils de nouveaux moyens dans l'avenir pour les appliquer? Malheureusement, cette question n'a pas été abordée lors des entretiens, mais elle représente une piste d'étude future. La question posée aux répondants à propos des stratégies identitaires en renfermait plusieurs autres plus spécifiques. Cette situation a fait que très peu d'entre eux sont arrivés à discuter de ce dernier aspect de la question qui abordait cette problématique fort captivante. Les stratégies identitaires sont décrites par Taboada-Leonetti (1990) comme relevant de la capacité des acteurs d'agir sur la définition de leur propre identité. Il aurait été intéressant de questionner les gens sur leur perception de cette capacité d'agir. Pensez-ils qu'à travers les stratégies utilisées ils peuvent agir sur leur propre identité ou se perçoivent-ils comme impuissants par rapport à l'identité qui leur est imposée? Un excellent sujet de recherche futur. Un autre aspect intéressant qui n'a pas été exploré dans cette étude est un passage de l'ouvrage de

Kastersztein. L'auteur écrit que les représentations et le système dans lequel l'acteur se trouve jouent un rôle important dans le choix des actions posées. Le lien entre la représentation de l'acadianité et les lois en place au sein du gouvernement néo-brunswickois règlementant les droits des Acadiens et les stratégies identitaires utilisées est une autre piste d'étude future fort intéressante.

### 5.1.3 Comparaison entre le discours médiatique et celui des répondants

Le discours médiatique est souvent perçu comme quelque peu différent de celui des gens ordinaires. Par exemple, les préoccupations des représentants officiels sont parfois légèrement à côté de celle de la population. Il faut comprendre qu'ils sont contraints de représenter toute une province et que tous les gens ne sont pas concernés par les mêmes enjeux. D'ailleurs, ils préfèrent choisir parfois des enjeux qui affectent surtout la population à un niveau provincial qu'à un niveau individuel. Ces représentants peuvent aussi présenter des enjeux qui sont le souci de grands décideurs politiques. Les individus ont souvent des préoccupations qui sont un peu plus modestes, mais qui affectent néanmoins leur vie au quotidien. La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (SANB) présente ces enjeux primordiaux en quatre dossiers principaux :

- L'Éducation en français
- La construction identitaire
- La santé en français
- L'immigration

Il est clair que la SANB se préoccupe principalement des droits linguistiques des Acadiens et de la vitalité de sa culture. Elle pense que certains problèmes pourront être réglés par une augmentation d'une immigration francophone participant au projet acadien. Ces points

rejoignent les préoccupations des répondants. Deux enjeux nommés par les répondants rejoignent en quelque sorte ceux de la SANB, soit l'assimilation à l'anglais et la préservation de la langue française. Pourtant, aucun des répondants n'a nommé l'éducation et la santé comme un des points de la préservation de la langue française. Qui plus est, une des grandes préoccupations des répondants n'est presque pas abordée par la SANB, soit l'économie. Voici les trois enjeux nommés par les répondants qui résument leurs préoccupations à ce sujet :

- Une situation économique précaire
- Des emplois peu nombreux
- Un exode des jeunes vers les grands centres urbains

Un autre point de comparaison entre le discours médiatique et celui des répondants est la définition de l'Acadie. Nous avons utilisé la société de l'Acadie (SNA) et un manuel scolaire (Chiasson, Godin et Basque, 2007) pour représenter le discours médiatique à ce sujet. La définition de l'Acadie selon la SNA est présentée dans son intégralité en annexe 2. Les définitions de l'Acadie sont analysées en fonction des types d'Acadie exposés par Bérubé (1987), Trépanier (1994), et Gallant (2007). La définition de l'Acadie selon la SNA est un mélange de plusieurs types d'Acadies en fonction du choix de la section étudiée. Nous pouvons dire que l'Acadie historique, l'Acadie généalogique et l'Acadie opérationnelle sont présentes dans cette définition. Ce premier passage témoigne de l'Acadie historique :

« Fondée en 1604, l'Acadie est la première tentative de colonisation du Nouveau Monde. De Monts, Champlain et Poutrincourt, accompagnés de 80 colons français, dirigent l'expédition et installent la colonie à l'Île-Ste-Croix puis, l'année suivante, à Port-Royal. »

La territorialité de l'Acadie généalogique est présente dans ce deuxième extrait :

« Au Nouveau-Brunswick, les Acadiens s'installent surtout le long des côtes, de Cap-Pelé à Miscou et à l'intérieur des terres jusqu'à St-Jacques, au nord-ouest de la province. »

Finalement, la position de la SNA par rapport au choix d'une Acadie opérationnelle est entrevue dans ce passage : « *L'Acadie du Canada atlantique compte aujourd'hui plus de 300 000 Acadiens et Acadiennes fiers de leurs origines.* » Toutefois, la SNA préfère modifier quelque peu la définition originale de Bérubé pour l'élargir en incluant les Acadiens de l'Atlantique et non des Maritimes. De ce fait, le SNA inclut les Acadiens pouvant habiter à Terre-Neuve et au Labrador.

Deux précisions nommées par les répondants ne se retrouvent pas dans cette définition. Premièrement, le fait de parler français n'est pas mentionné comme étant un prérequis pour être Acadien. Deuxièmement, un des deux types de définitions de l'Acadie les plus populaires auprès des répondants, soit l'Acadie sentie et vécue, n'est pas présent. Il n'y a pas de passage dans cette définition concernant un sentiment associé à l'appartenance au groupe si ce n'est que les Acadiens sont fiers de leur origine. La SNA ne s'aventure pas à décrire la nature de ce sentiment de fierté. Il n'est pas étonnant d'arriver à cette constatation, car une définition selon une société quelconque comme la SNA aspire habituellement à une neutralité et une absence de jugement moral. Il serait difficile de décrire un sentiment de fierté auquel peuvent s'associer tous les Acadiens de l'Atlantique. L'Acadie sentie et vécue est très individuelle dans ses représentations. Toutefois, il est difficile de croire à ce but lorsque l'on regarde les qualitatifs utilisés par la SNA dans cette définition (voir annexe 2 pour plus de précisions). Il n'est pas non plus mentionné qu'il est nécessaire de participer au projet acadien. Sur ce point, la SNA s'éloigne de la vision de la population générale acadienne.

Lorsque nous étudions de près la définition de l'Acadie selon le manuel scolaire choisi, il apparaît évident que la vision de la SNA a influencé le choix des auteurs. Ils utilisent la même définition de l'Acadie opérationnelle. À la différence de cette définition de l'Acadie selon Bérubé, ils élargissent tous deux ses contours en incluant les quatre provinces atlantiques au lieu d'inclure uniquement les trois provinces maritimes. La SNA et les auteurs de ce manuel utilisent également le même nombre pour chiffrer la quantité d'Acadiens vivant dans ces provinces. Le manuel scolaire ajoute quelques précisions qui rejoignent l'opinion des répondants. Par exemple, les immigrants peuvent faire partie du groupe des Acadiens et la langue française est le dénominateur commun qui peut rassembler la diaspora acadienne.

## ***5.2 Discussion générale***

Dans cette section, nous allons tenter de répondre à plusieurs éléments essentiels de ce mémoire. En premier lieu, nous allons faire un retour sur les questions principales de ce mémoire en essayant d'y répondre. En deuxième lieu, nous allons faire un retour sur les objectifs de cette recherche en vérifiant s'ils ont bien été remplis. En troisième lieu, nous allons faire un retour sur les attentes de cette recherche et vérifier si certaines se sont avérées vraies ou fausses. En dernier lieu, nous allons faire un retour sur les hypothèses de ce mémoire et vérifier lesquelles ont été prouvées ou réfutées.

### **5.2.1 Retour sur les questions principales**

L'une des questions fondamentales de cette recherche est d'identifier et approfondir les explications plausibles concernant les processus d'identification des Acadiens ainsi que les stratégies identitaires définissant le sentiment d'affiliation chez les Acadiens. Nous avons tenté

de répondre à cette première question à l'aide des principes de base du processus d'identification ressortie de la revue de la littérature présenté au chapitre 3. Plusieurs dimensions de cette appartenance au groupe ont été minutieusement étudiées en plus des stratégies identitaires. Nous avons réussi à déchiffrer chaque aspect des processus d'identification chez nos participants. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont une image du « Nous », une image de l'Autre, des critères d'inclusion et d'exclusion, des traits culturels, et une expérience de l'acadianité bien définie. Bref, tous les processus identitaires sont présents chez les Acadiens. Spontanément, les participants définissent aisément leur identité, malgré différentes réponses. Cependant, lorsque nous abordons plus en détail la problématique de l'identité acadienne, une certaine difficulté apparaît. Toutefois, celle-ci relève plutôt de l'autocritique que de l'ignorance ou l'incertitude. Nous pouvons donc affirmer que nous avons réussi à atteindre un niveau admissible de compréhension des processus généraux qui dictent l'appartenance au groupe chez les Acadiens.

D'autres questions se sont posées. Partagent-ils les mêmes processus identitaires présents dans la littérature sur le sujet? Une recherche plus approfondie des processus généraux de l'identité culturelle peut-elle améliorer notre compréhension des innombrables articulations d'un groupe dont la diaspora est plusieurs fois supérieure à sa population principale? À cette première question, nous pouvons répondre que oui, les Acadiens du Nouveau-Brunswick partagent les mêmes processus identitaires présents dans la littérature sur le sujet. Premièrement, tous les processus généraux d'identification sont présents chez les Acadiens de notre groupe. Deuxièmement, les participants partagent des stratégies identitaires avec des groupes vivant des situations semblables. Concernant la deuxième question, nous pouvons également affirmer

qu'une connaissance plus approfondie des processus généraux de l'identité nous a aidés à mieux saisir et expliquer la complexité du groupe [explications à venir].

Regardons tout d'abord de plus près notre hypothèse de travail, stipulant que deux variables influencent les représentations identitaires des répondants : les processus généraux et les stratégies identitaires.

En premier lieu, récapitulons les représentations identitaires, soit la définition de l'identité acadienne telle que perçue par les répondants au moment de nos entretiens. L'*Acadie généalogique*, ainsi que l'*Acadie sentie et vécue*, représentait les deux principales tendances observées lorsque nous avons demandé à nos répondants de formuler une définition de l'identité acadienne. La combinaison de ces deux types de définitions se voit, dans plusieurs cas, enrichie de petits ajouts, ceux-ci nous rapprochant d'une définition semblable à celle de l'Acadie opérationnelle telle que nous l'avons défini plus haut. Avant d'amorcer des analyses plus approfondies, nous devons observer la présence d'un dualisme tournant parfois au paradoxe chez certains Acadiens rencontrés. Tandis que la représentation identitaire des Acadiens est fortement influencée par l'absence de territoire, nous observons une persistance d'inclure dans leur définition une Acadie opérationnelle bien implantée physiquement.

En deuxième lieu, nous avons pu observer à travers le chapitre 4 comment chaque dimension de l'identité culturelle ou ethnique a influencé l'image que les Acadiens possèdent d'eux-mêmes. De plus, nous avons vu comment la relation unique entre Québécois et Acadiens a pu contribuer à l'insécurité ressentie chez les Acadiens par rapport à la qualité de leur français

écrit et parlé [voir également le chapitre 2, section 2.3 portant sur le rapport entre langues, minorités et identités]. Il aurait été intéressant d'interroger des membres de ce groupe concernant leur conception des Acadiens, dans le but de disposer d'une meilleure compréhension de l'influence de ceux-ci sur l'identité de ces Acadiens. Dans le cas de notre étude, nous nous sommes contentés de demander aux répondants de décrire ce qu'ils croyaient être la conception de ces groupes à leur égard. Nous avons pu percevoir de quelle façon l'amélioration des rapports avec les anglophones de la province a permis l'inclusion potentielle de ces derniers dans la définition d'Acadien. Bien que la définition généalogique proposée par Bérubé, incluant les anglophones de descendance acadienne, est utilisée depuis au moins 1987 : pour observer une telle inclusion, une longue période de réconciliation entre Acadiens et anglophones ayant perdu une partie leur culture acadienne fut nécessaire.

De son côté, l'investigation de la dimension temporelle nous a permis d'inférer que le lien privilégié avec le passé représente la cause principale du fait de la survivance de l'Acadie généalogique. Nous avons constaté, dans le cas de plusieurs Acadiens rencontrés, que ceux-ci s'accrochent en quelque sorte à une Acadie historique et disparue. Encore une fois, nous pouvons déceler une dualité constructive dans l'analyse de l'identité des Acadiens. Ce combat entre le désir de modernité (la popularité grandissante de l'Acadie sentie et vécue qui se rapproche du phénomène de globalisation) et le désir de préserver les traditions [voir le chapitre 2, section 2.7 sur les travaux de Clarke]. Les segments d'entretiens concernant les pratiques culturelles à conserver ont offert un peu plus de détails sur la représentation identitaire des Acadiens, notamment l'importance de la préservation de la langue française. Le fait de questionner les participants sur les différents processus généraux de l'identité culturelle

nous a conféré beaucoup plus d'information sur l'identité acadienne que si nous avions simplement demandé aux sujets d'élaborer une définition de l'identité acadienne sans plus de directives. Ces développements constituent une preuve de l'intérêt de la troisième question principale de notre étude, soit « Une recherche plus approfondie des processus généraux de l'identité culturelle peut-elle améliorer notre compréhension des innombrables articulations d'un groupe dont la diaspora est plusieurs fois supérieure à sa population principale? ».

En dernier lieu, une difficulté demeure lorsque vient le moment — dans le cadre de cette recherche — d'affirmer ou d'infirmier si les stratégies identitaires influencent directement les représentations identitaires, ou si cette relation est inverse ou encore multiple. Nous pouvons toutefois affirmer, à travers une revue historique du parcours identitaire collectif, que stratégies et représentations identitaires sont étroitement liées. Par contre, il est laborieux de distinguer comment les stratégies identitaires influencent les frontières de l'identité, tel que postulées au chapitre 3. Cette difficulté peut être expliquée par le fait que les questions d'entrevues utilisées furent orientées principalement vers la survie des Acadiens, tandis que si nous avions élargi les objectifs proposés qui peuvent être poursuivis à l'aide des stratégies identitaires. L'objet de plusieurs stratégies utilisées par les Acadiens pour assurer cette survie, selon plusieurs participants rencontrés, est la réinvention, tant culturelle qu'artistique, que politique et organisationnelle. Nous voyons ainsi l'intérêt que provoquerait une étude future visant à explorer d'autres stratégies identitaires ayant le potentiel de permettre aux Acadiens d'assurer la survie de leur culture : cet intérêt serait à la fois théorique et civique. Le cas échéant, le lien entre les stratégies identitaires et les frontières identitaires nous apparaîtrait de façon plus claire et plus complète. Toutefois, rappelons que les autres stratégies nommées par

les répondants avaient plutôt pour but de maintenir les frontières et les aspects fondamentaux de leur identité tels qu'ils les connaissent. C'est à travers une étude plus approfondie des stratégies identitaires préconisées par ces répondants que nous avons pu déduire certains faits concernant la réalité des Acadiens d'aujourd'hui. En lien avec cette réalité, nous avons jugé important de questionner les répondants sur les enjeux importants concernant leur région. Selon Taboada-Leonetti (1990), les enjeux régionaux représentent un des trois éléments déterminant les stratégies identitaires. Plusieurs de nos participants ont défini les conséquences d'une économie précaire, comme le chômage et l'exode des travailleurs, comme représentant des facettes importantes de leur vie et de leur identité de groupe : les réponses venant de répondants habitant le sud de la province, où la situation économique est moins préoccupante, auraient vraisemblablement différé.

### 5.2.2 Retour sur les objectifs de recherche

L'objectif principal de cette recherche était de découvrir comment les structures sous-jacentes orientent les représentations identitaires des individus. Voici un retour sur les trois objectifs principaux qui sont :

1. De faire une revue préliminaire de la littérature pour obtenir une définition claire et précise des processus généraux utilisés en identité culturelle.
2. De faire une deuxième revue approfondie de la littérature sur l'Acadie pour dresser un portrait détaillé de la façon dont les Acadiens se conçoivent et de nombreuses variables qui influencent leur identité.
3. Finalement, de comptabiliser ces données pour émettre des propositions claires concernant la façon dont les Acadiens dressent les frontières de leur identité en tant que groupe, ainsi que les moyens mis en places pour maintenir ces frontières ou les déplacer.

Les deux premiers objectifs ont été remplis et sont exposés dans le chapitre 1 et 2 de ce mémoire. Une question en particulier qui a été posée aux participants a été très révélatrice des structures identitaires qui influencent les représentations des Acadiens. Les opinions sont partagées concernant la facilité ou la difficulté de la première question des entretiens qui consiste à décrire les Acadiens et l'Acadie. L'absence d'un territoire officiellement reconnu est un paramètre de l'identité acadienne qui continue d'influencer fortement ses représentations. Et ce, en dépit d'une popularité de l'Acadie sentie et vécue qui est déterritorialisée. La question de la représentation de la territorialité n'a pas été posée ici, mais selon les travaux de Gallant et les auteurs qui l'ont précédé, il existe deux types de territorialité de l'Acadie soit la forme classique et la forme déterritorialisée. La forme classique est habituellement représentée par un amalgame de petites régions éparpillé à travers les provinces maritimes. Elle est associée à la cartographie de l'Acadie opérationnelle. Selon les résultats de Gallant, les Acadiens partageant cette conception auraient en tête un territoire continu qu'ils délimiteraient à l'aide de points et non de ligne. La forme déterritorialisée de l'Acadie est présente chez les répondants qui ont une conception généalogique de l'acadianité et ceux qui ont une conception sentie et vécue et même mixte (Gallant, 2007 : 336-7). Pourtant, selon Bérubé (1987) la territorialité de l'Acadie généalogique correspondrait uniquement aux aires de dispersion des Acadiens, en particulier celles d'après la Déportation. Cette conception est en train de changer aux yeux de la population acadienne partisane de l'Acadie généalogique. La territorialité de l'Acadie dépasse bien souvent les contours traditionnels et ce peu importe la conception de l'acadianité.

### 5.2.3 Retour sur les attentes de recherche

Plusieurs hypothèses ont été émises quant à l'issue des données amassées lors des entretiens.

Voici un résumé de quelques propositions :

1. Nous nous attendons à ce que les processus d'identification et les stratégies identitaires chez le groupe cible soient les mêmes que ceux de groupes semblables vivant des situations similaires.
2. Il se peut qu'il y ait un modèle qui se dessine dans l'ordre d'importance des catégories culturelles.
3. Il se peut également qu'il y ait une divergence entre le discours officiel et l'opinion des personnes interviewées.
4. Pour terminer, nous nous attendons également à ce que les stratégies changent selon le parcours identitaire collectif, la situation actuelle du groupe, et les objectifs de ses membres.

Les propositions se sont toutes révélées vraies. Les processus d'identification et les stratégies identitaires utilisées par les Acadiens du Nouveau-Brunswick sont semblables à ceux des groupes vivant des situations similaires. Si l'on reprend les travaux de Clarke (2004), l'auteur utilise le peuple juif comme point de comparaison. Les juifs et les Acadiens partagent une réalité de peuple diasporique. Clarke était de l'avis qu'il existe chez les Acadiens des points en commun avec les peuples diasporiques. Il existe chez les Acadiens tous les mêmes processus d'identifications que ceux nommés dans la littérature. Barth souligne que les groupes s'identifient davantage en fonction des traits culturels des groupes avec lesquels ils interagissent, voir même avec qui ils sont en conflit, qu'en fonction de leurs propres traits culturels. Il est difficile d'affirmer que cette constatation est vraie chez les Acadiens. Pour ce faire, il aurait fallu un questionnement plus approfondi sur le sujet. Les répondants n'ont pas mentionné d'autres groupes culturels lors de la définition spontanée de leur identité. Ce n'est

que lorsque la question leur est posée directement qu'ils ont identifié des groupes culturels autres. Par exemple, les répondants ont dû répondre à une question concernant les différences/ressemblances entre les groupes et les relations avec ces derniers. Si l'on regarde les stratégies identitaires nommées par les répondants, nous pouvons remarquer que sur ce point également, ils ont des points en communs avec les groupes vivants une situation similaire.

Il y a un modèle qui se dessine dans l'ordre d'importance des catégories culturelles. Par contre, nous n'avons pas demandé explicitement aux participants de faire une liste en ordre d'importance des pratiques culturelles. Toutefois, nous pouvons présumer que les pratiques les plus souvent nommées par les participants sont les plus importantes. C'est la langue française et le parler acadien qui prédominent. Ensuite, d'une importance presque égale, c'est la cuisine acadienne et l'identité acadienne incluant le sentiment de fierté qui sont les plus importantes. Comme nous avons vu dans une section précédente de ce chapitre, il existe bel et bien une divergence entre le discours officiel et l'opinion des personnes interviewées. À propos de la quatrième proposition, la revue de la littérature sur l'histoire des Acadiens a permis de la tester. Pendant chaque période significative de l'histoire des Acadiens, ils ont utilisé des stratégies différentes en fonctions de la situation qu'ils vivaient. Lors de la période de la colonisation anglaise, les Acadiens pratiquaient ce que les historiens appellent la « neutralité acadienne ». Aujourd'hui, les enjeux et la situation ne sont plus les mêmes. Les Acadiens n'utilisent plus les mêmes stratégies identitaires. Malgré cela, les buts demeurent sensiblement les mêmes. Les Acadiens luttent encore pour la survie, la visibilité et la singularisation de leur groupe.

#### 5.2.4 Retour sur les hypothèses de départ

En plus des propositions présentées dans la section précédente, plusieurs hypothèses ont été émises quant à l'issue des résultats des entretiens. Voici un résumé de ces hypothèses :

1. Les participants auraient tendance à se comparer aux autres groupes avant même que la question ne soit abordée explicitement (Barth, 1995).
2. Les participants auraient une propension à se voir de façon favorable relativement aux autres (Bayart, 1996).
3. Il y aurait plus de concordances entre les participants dans la vision de l'Autre que dans l'image même de leur propre identité culturelle (Taboada-Leonetti, 2000).
4. Les participants avaient à émettre leur opinion par rapport aux ressemblances et différences avec les autres groupes qu'ils côtoient. Nous nous attendons à ce qu'il y ait plus de concordance entre les participants à ce point de vue qu'à un autre (Taboada-Leonetti, 2000).
5. Les critères d'inclusion devaient découler de leur propre description de leur identité acadienne.

Testons d'abord la première proposition qui stipule que l'image de l'Autre est moins diversifiée que celle du « Nous ». Dans les deux cas, les positions sont diverses, mais il y a plus de concordance dans l'image de l'Autre. Tout d'abord, la plupart des répondants nomment tous les mêmes groupes lorsqu'ils ont eu à identifier des groupes avec qui ils ont des contacts rapprochés. Au début des entretiens, lorsque la question de la définition de l'Acadie et des Acadiens a été posée, tous ont donné des réponses différentes. Bien entendu, il y a quelques éléments identitaires qui se retrouvent chez plusieurs répondants, mais plusieurs réponses données par les participants n'ont presque pas de point en commun. Ce n'est que lorsque la question des critères d'inclusion est abordée que les positions deviennent plus claires. Les opinions à propos de la perception de l'Autre sont beaucoup plus similaires d'un

répondant à l'autre. Nous pouvons donc affirmer que, dans le cas des Acadiens du Nouveau-Brunswick, l'image de l'Autre est moins diversifiée que celle du « Nous ». En revanche, la deuxième partie de cette première hypothèse s'est révélée fausse, comme nous avons expliqué dans la section précédente. D'autre part, nous pouvons également affirmer que l'hypothèse trois qui est en lien avec la première est vérifiée. Tous les groupes ethniques ont la propension à se voir de façon favorable relativement aux autres et les Acadiens n'en font pas exception. Il y a quelques exceptions, mais de façon générale cette hypothèse est vraie concernant le groupe cible.

À propos de la quatrième hypothèse, nous pouvons dire qu'elle est aussi vraie. Au niveau des différences intergroupes comme au niveau des ressemblances intragroupes, il y a beaucoup de concordance entre les participants. Cependant, il est plutôt difficile de juger s'il y a plus de concordance à ce niveau d'analyse qu'à un autre. Plusieurs aspects de l'identité acadienne étudiée ici ont un niveau de concordance entre les participants moyennement semblable. Enfin, la dernière hypothèse s'est avérée également exacte. Comme nous avons exposé en début de chapitre, les critères d'appartenance des répondants découlent directement de leur description de l'Acadie. Si quelqu'un décrit l'Acadie en termes opérationnels et généalogiques en début d'entretien, ils définissent les Acadiens de la même façon en fin d'entretien lors de la question des critères d'appartenance. Les participants sont donc cohérents par rapport à ce qu'ils ont dit en début d'entretien pour répondre à la question des critères d'inclusion dans la catégorie « Acadiens ». Puisque ces deux questions posées différemment relèvent du même sujet.

## Conclusion

### *Brève synthèse des idées traitées dans ce mémoire*

Les contours de ce mémoire ont commencé à se dessiner en réponse à une réflexion concernant un travail sur un texte de Denys Cuche (2010). Selon l'auteur, le rôle des sciences sociales est d'étudier les processus d'identification sans les juger. Il est donc intéressant pour un anthropologue de se concentrer sur les logiques qui amènent un groupe à s'identifier d'une telle manière plutôt qu'une autre. Cuche propose une manière d'aborder les processus d'identification. Partant du constat que l'on admet que l'identité est une construction sociale, la seule question pertinente devient : « Comment, pourquoi et par qui, à tel moment et dans tel contexte est produite, maintenue ou remise en cause telle identité particulière? » (Cuche, 2010 : 114.) Nous avons donc tenté de répondre à cette question complexe à propos des Acadiens du Nouveau-Brunswick. Nous nous intéressons également à découvrir si une connaissance plus approfondie des processus généraux d'identification peut aider à mieux saisir et expliquer la complexité d'un groupe sensiblement diasporique dont l'identité et ses contours sont incertains. Nous avons essayé d'effectuer la tâche que Cuche propose aux chercheurs dans le cadre de ce mémoire. Une étude historique du parcours des Acadiens plus vaste serait nécessaire pour avoir une idée plus complète des variables qui ont influencé leur identité. Nous avons tout de même exploré en surface les principales influences de l'identité acadienne à l'heure actuelle et par le passé.

La période de la Renaissance acadienne est datée par les historiens entre 1850 et 1881 (LeBlanc, 1999). Cette année est marquée par la première convention nationale acadienne.

Cette convention marque le début de la période du nationalisme acadien. Malgré une identité collective relativement récente, l'identité acadienne a commencé à se développer dès la fondation en 1604 de l'Ile-Sainte-Croix (au Nouveau-Brunswick), et il importe de connaître ses changements pendant cette période. L'identité acadienne a été tout d'abord marquée par une distanciation de la France et par la suite du reste du Canada français. Elle est ensuite marquée par une politique de neutralité par rapport à la société environnante. La déportation de 1755 fait place à une période sombre chez les Acadiens caractérisés par un enracinement dans le silence. Fort de leur poids démographique important, la société acadienne commence à s'affirmer par rapport à la majorité anglophone. C'est le début de la Renaissance acadienne et du nationalisme acadien. C'est pendant cette période de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle que de nombreuses lois ont été créées pour protéger les droits linguistiques du peuple acadien.

Aujourd'hui, les Acadiens du Nouveau-Brunswick vivent une période relativement calme de préservation des acquis. Les répondants de cette étude l'ont bien confirmé lorsque nous leur avons demandé de nommer les enjeux actuels et les stratégies à utiliser. Trois réalités du fait acadien influencent aujourd'hui grandement l'identité acadienne soit le bilinguisme, le statut de minorité, et les défis de la diaspora. À partir du premier congrès mondial acadien de 1994, un questionnement de l'identité acadienne plus généralisé a commencé à voir le jour. Les entrevues menées dans le cadre de notre enquête ont démontré que les jeunes sont moins certains de leur identité malgré une fierté comparable aux plus vieux. Les jeunes répondants de notre étude ont trouvé la tâche plus difficile de définir l'Acadie.

L'approche des processus généraux d'identification a sans conteste contribué à mieux saisir et à mieux organiser tous les aspects de l'identité acadienne. Nous avons pu déceler que l'absence de territoire défini continue d'influencer la perception de l'identité acadienne des participants malgré une popularisation d'une acadianité plus individuelle et déterritorialisé. En dépit de plus de 200 ans écoulés depuis la déportation des Acadiens, ces habitants continuent à ressentir les effets d'un territoire qui ne leur appartient pas sur leur identité collective.

### ***Limites de cette étude***

Un projet de recherche du niveau de la maîtrise de cette envergure a souvent quelques limites en raison des moyens limités et du temps alloué. La première limite de cette étude est le nombre réduit de participants. Pour avoir une plus grande signification des résultats, il aurait fallu faire cette recherche à plus grande échelle. De plus, un plus grand échantillon de participants permettrait une meilleure représentation au niveau des classes d'âge, de la scolarisation, et de l'emploi. Par ailleurs, pour avoir une meilleure représentation de l'Acadie dans son ensemble, il aurait fallu avoir quelques participants des trois provinces maritimes. Une période prolongée d'observation participante permettrait de mieux saisir comment l'identité acadienne s'exprime dans le quotidien des gens.

### ***Perspectives d'études et enjeux futurs***

Bien que plusieurs disciplines s'intéressent à l'identité acadienne, le milieu de la recherche anthropologique en Acadie est plutôt restreint. Les études à grande échelle englobant tous les aspects de l'identité acadienne sont bien intéressantes pour avoir un portrait complet de la situation. Toutefois, il serait encore plus intéressant d'étudier plus en détail l'un ou l'autre des

aspects de l'identité acadienne en particulier. Par contre, notre étude de surface nous a permis de noter les aspects les plus fascinants de l'identité acadienne qui sont susceptibles de générer des études futures. Un aspect qui n'a pas été abordé dans cette étude est la vision de l'Acadie selon des personnes se définissant comme Acadien, mais n'ayant jamais vécu en territoire acadien. Comment vivent-ils leur acadianité? Qu'est-ce qui unit cette diaspora acadienne à ceux qui vivent dans l'Acadie opérationnelle? Peuvent-ils se joindre à l'élaboration d'un projet politique acadien qui se limite à un territoire? Magord et Belkhodja (2005) ont posé quelques pistes de réflexion à ce sujet. Voici deux extraits de leurs réflexions :

« Pour garantir un avenir commun, le besoin de renouvellement du projet collectif, notamment auprès des jeunes, a autant d'importance que le maintien de structures fonctionnelles (Magord, 2003 : 11-19). »

« Le plus grand défi consiste à faire de la diaspora un lieu de vie politique où, au-delà des grands événements, l'identité collective pourrait se construire non seulement dans le cadre d'une grande Acadie de la fête hors frontières, mais aussi en fonction d'une citoyenneté liée à des projets concrets (Magord et Belkhodja, 2005 : 52). »

Ces auteurs proposent une série de questions que les décideurs acadiens doivent absolument débattre s'ils veulent aspirer à un projet collectif. Ces nouveaux débats pourraient influencer l'identité des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick. Une étude se concentrant principalement sur le prochain Congrès mondial acadien (CMA) de 2014 pourrait être le terrain idéal pour tenter de répondre à ces questions. Le site officiel de ce congrès incite les gens à découvrir une nouvelle Acadie, une Acadie du monde. Si l'on regarde les études concernant les cartes territoriales généralement associées à l'Acadie actuelle, les trois régions du CMA de 2014 ne sont pas incluses. Les festivités du CMA englobent les comtés de Victoria, Restigouche et Madawaska au Nouveau-Brunswick, de même que le comté d'Aroostook dans l'État du Maine aux États-Unis et le comté du Témiscouata au

Québec. Cette région couvre une superficie d'environ 13 250 km<sup>2</sup> et comprend près de 100 000 habitants regroupés dans 50 municipalités<sup>8</sup>. Les répondants de cette étude étaient de l'avis que les Brayons de la région du Madawaska avaient une identité autre. Une étude sur ces différents types d'acadianité serait particulièrement fascinante.

---

<sup>8</sup> Tiré du site web, <http://www.cma2014.com/accueil>, consulté le 20 octobre 2012

## Bibliographie

- Ali-Khodja, M. et Boudreau, A. (2009). Du concept de minorité à la pensée de l'exiguïté : pour une autre compréhension des phénomènes linguistiques, *Langage et société*, vol 3, no 129, p. 69-80.
- Barnard, A. et Spencer, J. (1996). *Encyclopedia of social and cultural anthropology*. London; New York : Routledge.
- Barth, F. (1969). *Ethnic groups and boundaries : the social organization of culture difference*. Boston : Little, Brown.
- Barth, F. (1995). « Les groupes ethniques et leurs frontières » dans Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité, Paris : Presses universitaires de France*, p.206.
- Basque, M. (2004). « Qui est acadien aujourd'hui ? Qui le sera en 2020 ? », conférence prononcée dans le cadre du 3<sup>e</sup> Congrès mondial acadien, 2 août, Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse.
- Bayart, J.-F. (1996). *L'illusion identitaire*. Paris : Fayard.
- Bérubé, A. (1987). « De l'Acadie historique à la Nouvelle-Acadie : les grandes perceptions contemporaines de l'Acadie », dans Jacques Lapointe et André Leclerc (dir.), *Les Acadiens : état de la recherche*, Québec : CVFA, p. 198-228.
- Bouchard, G. (1990). « Sur les mutations de l'historiographie québécoise », dans *La société québécoise après trente ans de changement*, sous la direction de F. Dumont, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 253-272. Actes d'un colloque organisé par l'Institut québécois de recherche sur la culture, tenu à Québec en octobre 1989.

- Boudreau, A. et Dubois, L. (1992). « Insécurité linguistique et diglossie : étude comparative de deux régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, 25, 1-2, p. 3-22.
- Boudreau, A. (1995). « La langue française en Acadie du Nouveau-Brunswick. Symbole d'appartenance, mais pas seulement... », dans Simon LANGLOIS, (s. la dir. de), *Identités et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*. Sainte-Foy, les Presses de l'Université Laval, p.135-150
- Boudreau, A. (2001). Langue(s), discours et identité, *Francophonies d'Amérique*, no 12, p. 93-104.
- Boudreau, A. et Violette I. (2009). Savoir, intervention et posture en milieu minoritaire : les enjeux linguistiques en Acadie du Nouveau-Brunswick, *Langage et Société*, vol. 3 no 129, p.13-28.
- Camilleri, C., Kastarsztejn, J., Lipiansky E. M., Malewskapeyre, H., Taboada-Leonetti, I. & Vasquez, A. (2<sup>ème</sup> éd. 1997). *Stratégies identitaires*. Paris : PUF.
- Camilleri, C., Costa-Lascoux, J., Hily, M.-A. & Vermès, G. (2000). *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires*. Paris; Montréal : Harmattan.
- Chiasson, R., Godin, S. & Basque, M. (2007). *Histoire des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick*. Tracadie-Sheila, Nouveau-Brunswick : Éditions La Grande Marée ltée.
- Clarke, P. D. (2004). « L'Acadie du silence. Pour une anthropologie de l'identité acadienne », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.) *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 19-57.

- Clifford, J. (1988). *The predicament of culture : Twentieth-century ethnography, literature, and art*. Cambridge, Mass. : Havard University Press.
- Couturier, J. P. et LeBlanc, P. E. (1996) *Économie et société en Acadie, 1850-1950 : nouvelles études d'histoire acadienne*. Moncton : Éditions d'Acadie.
- Cuche, D. (2010). *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris : La découverte.
- Dalud-Vincent, M. (2011). Alceste comme outil de traitement d'entretiens semi-directifs : essai et critiques pour un usage en sociologie. *Langage et société*, vol. 1, no 135, p. 9-28.
- Gagnon, N. (1995). « L'identité équivoque », dans Simon Langlois et Yves Martin (dir.), *L'horizon de la culture. Hommage à Fernand Dumont*, Sainte-Foy, PUL et IQRC, p. 177-185.
- Gallant, N. (2002). « Appartenances, identités et préférences à propos des droits différenciés dans le discours de jeunes membres de minorités ethnoculturelles au Québec », thèse de doctorat (Science politique), Université Laval.
- Gallant, N. (2007). « Représentation de l'acadianité et du territoire de l'Acadie chez des jeunes francophones des Maritimes », dans Martin Pâquet et Stéfane Savard (dir.), *Balises et références. Acadies, francophonies*, Les Presses de l'Université Laval, p. 323-347.
- Gallissot, R. (1987). Sous l'identité, le processus d'identification. *L'homme et la société*, 83, 12-27.
- Gallissot, R., Kilani, M. et Rivera, A. (2000). *L'imbroglie ethnique en quatorze mots clés*. Lausanne : Éditions Payot Lausanne.

- Gee, J. P. (2005). *An introduction to discourse analysis : theory and method*. New York; Abingdon : Routledge.
- Gee, J. P. (2011). *How to do discourse analysis : a toolkit*. New York : Routledge.
- Geertz, C. (1973). *The interpretation of culture : selected essays*. New York : Basic Books.
- Geertz, C. (1988). *The predicament of culture : twentieth-century ethnography, literature, and art*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.
- Giraud, M. (1987). *Le temps des métropoles*. Paris : Carrère
- Groulx, L. (1952). *Histoire du Canada français depuis la découverte*, t. 2. Montréal : Fides.
- Hauteœur, J.-P. (1975). *L'Acadie du discours. Pour une sociologie de la culture acadienne*. Québec : PUL.
- Lavoie, M. (1994). La maison acadienne avant la déportation : des vestiges *bavards*. *Continuité*, no61, p. 18-20.
- LeBlanc, P. E. (1999). « Les grandes périodes de l'histoire de l'Acadie », dans Joseph Yvon Thériault (dir.) *Francophonies minoritaires au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Moncton, N.-B. : Éditions d'Acadie, p. 131-144.
- Lonergan, D. (1999). « La culture au quotidien : un petit portrait des arts dans l'Acadie d'aujourd'hui », dans Joseph Yvon Thériault (dir.) *Francophonies minoritaires au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Moncton, N.-B. : Éditions d'Acadie, p. 511-536.
- Magord, A. et Belkhodja, C. (2005). L'Acadie à l'heure de la diaspora ? *Francophonies d'Amérique*, no 19, p. 45-54.

- Massicotte, J. (2007). « Le territoire acadien. Contextes et perceptions », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Balises et références : Acadies, francophonies*. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 79-104.
- McLaughlin, M. et Le Blanc, M. (2009). Identité et marché dans la balance : le tourisme mondial et les enjeux de l'acadianité. *Francophonies d'Amérique*, no 27, p. 21-51.
- Ouellet, F. (1999). « L'historiographie francophone traditionnelle au Canada », dans Joseph Yvon Thériault (dir.) *Francophonies minoritaires au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Moncton, N.-B. : Éditions d'Acadie, p. 99-130.
- Perrot, M.-È. (1995). *Aspects fondamentaux du métissage français/anglais dans le chiac de Moncton (Nouveau-Brunswick, Canada)*. Thèse pour le doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle.
- Poutignat, P., Streiff-Fenart, J. et Barth, F. (1995). *Théories de l'ethnicité*. Paris : Presses universitaires de France.
- Reinert, M. (1990). Une méthode d'analyse des données textuelles et une application : Aurélia de G. de Nerval. *Bulletin de méthodologie sociologique*, 26, p. 24-54.
- Reinert, M. (2007). Postures énonciatives et mondes lexicaux stabilisés en analyse statistique du discours, *Langage et société*, no 121-122, p.189-202.
- Remysen, W. (2004). « L'insécurité linguistique des francophones ontariens et néo-brunswickois. Contribution à l'étude de la francophonie canadienne », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.) *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 95-116.

- Robertson, R. (1995). « Glocalization: Time-space and Homogeneity- heterogeneity », M. Featherstone et al (ed) dans *Global Modernities*, London: Sage. pp. 25-44.
- Richard, Z. (2003). « L'émergence d'une littérature francophone en Louisiane », dans A. Magord (dir.), *Dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, Moncton, N.-B. : Centre d'études acadiennes, p. 497-522
- Taboada-Leonetti (2000). « Citoyenneté, nationalité et stratégies d'appartenance », dans J. Costa-Lascoux, M. A. Hily et G. Vermès (dir.), *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires : hommage à Carmel Camilleri*, Paris ; Montréal : Harmattan, p. 95-120.
- Thériault, L. (1980). « L'Acadie, 1763-1978 : synthèse historique », dans *Les Acadiens des Maritimes : études thématiques*, sous la direction de Jean Daigle, Moncton, Université de Moncton, Chaire d'études acadiennes, p. 45-91.
- Thériault, L. (1993). « L'Acadie de 1763 à 1990 : synthèse historique », dans Jean Daigle (dir.) *L'Acadie des Maritimes*. Moncton : Université de Moncton, Chaire d'études acadiennes, p. 45-91.
- Thériault, J. Y. (1995). *L'identité à l'épreuve de la modernité : écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*. Moncton, N.-B. : Éditions d'Acadie.
- Thériault, J.-Y. (2004) « Identité, territoire et politique en Acadie » dans André Magord (dir.) *Adaptation et innovation : expériences acadiennes contemporaines*. Brussels : P.I. E. Peter Lang.
- Tölölyan, K. (1996). « Rethinking Diaspora(s): Stateless Power in the Transnational Moment », *Diaspora*, vol. 5, no 1, p. 3-36.
- Trépanier, C. (1994). « À la recherche de l'Acadie et des perceptions identitaires des Acadiens des provinces maritimes du Canada », *Études canadiennes*, 37, p. 181-195.

- Trépanier, P. et Trépanier, L. (1979). « Rameau de Saint-Pierre et le métier d'historien », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, no 3, p. 331-356.
- Truc, G. (2011). « Analyser un corpus illisible ? Le logiciel Alceste confronté à des registres de condoléances », *Langage et société*, vol. 1, no 135, p. 29-45.
- Vennin, L. (1994). « CMA : à quoi ça a servi? », *Ven'd'est*, 61, p. 16-18.
- Vernex, J.-C. (1979). « Espace et appartenance : l'exemple des Acadiens au Nouveau-Brunswick », *Cahiers de géographie de Québec*, 23, 58, p. 125-142.
- Vernex, J.-C. (1983). « Espace et appartenance : l'exemple des Acadiens au Nouveau-Brunswick », dans Dean R. Louder et Eric Waddell (dir), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé. Le Québec et l'Amérique française*, Québec : PUL, p. 163-180.
- Williams, C. H. (1977), « Ethnic Perceptions of Acadia », *Cahiers de géographie de Québec*, 21, 53-54, p. 243-268.
- Wijnands, P. (1996). « Le lexique identitaire de l'acadianité dans les différentes régions de l'Acadie », dans Lise Duboit et Annette Boudreau (dir.), *Les Acadiens et leur(s) langue(s) : quand le français est minoritaire*. Centre de recherche en linguistique appliquée, Université de Moncton.
- Winthrop, R. H. (1991). *Dictionary of concepts in cultural anthropology*. New York : Greenwood Press.

## **Annexes**

### **1. Schéma d'entrevue**

#### ***1.1 Fiche sociodémographique***

- Âge
- Sexe (Masculin/féminin)
- Profession
- Niveau de scolarisation (Secondaire non complété, Diplôme secondaire, niveau collégial, Baccalauréat, Maîtrise ou doctorat)
- Lieu de résidence (en ce moment)
- Lieu de résidence par le passé (avec date à l'appui)
- Langues parlées – Français, Anglais (de la connaissance minimale au bilinguisme total), ou autre

#### ***1.2 Questions générales posées à tous les répondants***

1. Comment décririez-vous ce qu'est l'Acadie et qui sont les Acadiens à un étranger venu s'installer dans votre région?
2. Avez-vous eu certaines difficultés à répondre à la première question? Si oui, expliquez-moi pourquoi.
3. Qu'est-ce qui différencie les Acadiens du reste du Canada? Qu'est-ce que les Acadiens ont d'unique et de semblable?
4. Pour un Acadien qui vit ailleurs au Canada, qu'est-ce qui est le plus important à conserver comme pratique typiquement acadienne?
5. Comment expliqueriez-vous à un anglophone de descendance acadienne originaire d'une région unilingue anglophone du Canada en visite pour la fête nationale des Acadiens le 15 août ce qu'est la véritable expérience acadienne au quotidien?
6. Pensez-vous que les Acadiens existent toujours comme peuple distinct? Est-ce qu'ils vont continuer à exister....., ça dépend de quoi, à votre avis. Avez-vous des propositions stratégiques à faire aux générations futures? Doivent-ils utiliser de nouvelles stratégies ou celles utilisées aujourd'hui sont suffisamment efficaces?
7. Qu'est-ce qui fait qu'une personne soit Acadienne?
8. Décrivez-moi vos relations avec les anglophones du Nouveau-Brunswick, les Québécois, et les francophones hors Québec.
9. Parlez-moi d'enjeux que les jeunes font face dans la Péninsule Acadienne (P.A.).
10. Selon vous, est-ce que les nombreuses régions du N.-B. vivent l'Acadie de façon différente? Si oui, pouvez-vous me donner des exemples?
11. Avez-vous un lien fort avec le passé (l'histoire de l'Acadie) et le territoire (l'Acadie d'avant 1755)? Que représentent-ils pour l'avenir de l'Acadie?

### ***1.3 Questions spécifiques à ceux qui ont habité à l'extérieur du Nouveau-Brunswick***

1. Décrivez-moi brièvement votre situation résidentielle.
2. Parlez-moi brièvement de vos raisons pour votre départ.
3. Avez-vous vécu quelques difficultés face à l'éloignement de votre ville natale?
4. Avez-vous conservé certaines traditions acadiennes? Si oui, lesquelles?
5. Comment vous sentez vous par rapport à la société où vous habitez?

## 2. Définition de l'Acadie selon la SNA (tiré du site web [www.snacadie.org](http://www.snacadie.org))

# L'Acadie



Fondée en 1604, l'Acadie est la première tentative de colonisation du Nouveau Monde. De Monts, Champlain et Poutrincourt, accompagnés de 80 colons français, dirigent l'expédition et installent la colonie à l'Île-Sainte-Croix puis, l'année suivante, à Port-Royal. Ils amorcent alors la grande aventure de l'Acadie dont l'histoire sera marquée à tout jamais par le Grand Dérangement de 1755. Déportés dans plusieurs colonies britanniques d'Amérique du Nord et pourchassés pendant huit années complètes, ce n'est qu'en 1763 que l'Acadie, pratiquement détruite, reprend vie.

Au Nouveau-Brunswick, les Acadiens s'installent surtout le long des côtes, de Cap-Pelé à Miscou et à l'intérieur des terres jusqu'à St-Jacques, au nord-ouest de la province. En Nouvelle-Écosse, ils prennent racine à la Baie Sainte-Marie et au Cap Breton, tandis qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, on les retrouve initialement dans la région Évangéline et à Terre-Neuve, sur la côte ouest de la province.

Le Collège de Memramcook et l'Université Sainte-Anne, fondés à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, donneront à l'Acadie un souffle nouveau. Par le fait même, l'Acadie entrera dans l'ère de la modernité, accomplissant un progrès déterminant en matière d'éducation, de justice sociale et de droits linguistiques.

L'Acadie du Canada atlantique compte aujourd'hui plus de 300 000 Acadiens et Acadiennes fiers de leurs origines.